



HAL
open science

Itinéraires professionnels féminins : une ethnographie socio-économique des activités des femmes en milieu urbain (Ouagadougou, Burkina Faso)

Denise Hien

► **To cite this version:**

Denise Hien. Itinéraires professionnels féminins : une ethnographie socio-économique des activités des femmes en milieu urbain (Ouagadougou, Burkina Faso). *Anthropologie sociale et ethnologie*. 2016. dumas-01361441

HAL Id: dumas-01361441

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01361441>

Submitted on 7 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



UFR ALLSH

DEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Master 2 recherche
Anthropologie sociale et Culturelle
Parcours Afrique

Itinéraires professionnels féminins : une ethnographie socio-économique des activités des femmes en milieu urbain (Ouagadougou, Burkina Faso).

Présenté par
HIEN Denise

Sous la direction de :
Anne ATTANE, chargée de
Recherche à l'IRD

Juin 2016

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce à plusieurs personnes qui m'ont soutenue et encouragée à poursuivre mes ambitions professionnelles.

En premier lieu, je tiens à remercier l'IRD à travers son représentant et les chercheurs de cette institution pour leur soutien, leur accueil et pour avoir contribué à ma formation. Merci à la coopération Burkina Faso - France qui a assuré les conditions matérielles de cette formation en m'octroyant une bourse. Merci à l'institution Campus France pour avoir géré cette bourse et pour m'avoir accompagné durant mon séjour en France dans les aspects techniques.

Mes remerciements vont à l'endroit de la responsable de master recherche en anthropologie d'Aix Marseille Université, Laurence Hérault qui m'a accueilli et orienté dès mon arrivée. Merci pour les encouragements.

Je remercie également ma directrice de mémoire, Anne Attané, pour ses encouragements, son soutien, ses conseils et pour le suivi de ce travail.

Ma gratitude va à l'endroit de tous les membres de l'Institut du Monde Africain (IMAF) et particulièrement à Monsieur Jacky Bouju qui m'a orienté. Merci à tous.

Merci à Katrin Langewiesche, Ramatou Ouédraogo, Drabo Seydou, Adjara Konkobo, Alizeta Ouédraogo pour les relectures. Je remercie mes ami(e)s et collègues qui malgré la distance ont su m'accompagner durant cette année académique.

Je remercie les familles Maïga et Traoré pour leurs accueils et les soutiens multiformes qui m'ont permis de me sentir chez moi.

Mes remerciements vont à l'endroit de toutes ces femmes qui, jour après jour, se battent dans l'ombre comme dans la lumière pour offrir à leurs enfants de meilleures conditions d'existence et pour permettre aux hommes d'être toujours à la tête de leurs familles.

Je remercie mon compagnon, Traoré Zakariya, pour son soutien, sa compréhension et son implication dans mon projet d'étude. Je n'aurais pas pu sans toi.

À mes parents, qui finalement ne verront pas l'aboutissement du chemin qu'ils m'ont tracé, mais de là où ils sont, se réjouissent certainement avec moi. Merci à toute ma famille pour le soutien et la confiance.

Sigles et acronymes

BEPC : Brevet d'Étude du Premier Cycle

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CEP : Certificat d'Études du Primaire

CHU/ Yalgado : Centre Hospitalier Universitaire Yalgado de Ouagadougou

FONER : Fonds National pour l'Éducation et la Recherche du Burkina Faso

GRIL : Groupe de Recherche en Initiative Locale

INSD : Institut National de Statistique et de la Démographie

IRD : Institut de Recherche pour Développement

ISSP : Institut Supérieur des Sciences de la Population

MPFG : Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SOMMAIRE

Remerciements.....	2
Sigles et acronymes.....	4
Sommaire.....	5
Introduction générale.....	7
Première partie : Approches conceptuelle et méthodologique.....	12
Chapitre I : Approche conceptuelle.....	13
I.1. Le genre : la construction d'un concept.....	13
I.2. L'utilisation du concept « genre » en Afrique pendant et après la colonisation.....	21
I.3. Approche diachronique du travail et la place de la femme dans le salariat.....	27
Chapitre II : Approche méthodologique et réflexive.....	33
II.1. Cadre institutionnel de l'étude.....	33
II.2. Construction de l'objet, choix de l'espace et de la population d'étude.....	35
II.3. Politique du terrain.....	38
II.4. Analyse réflexive du terrain.....	42
II.5. Limites et difficultés du terrain.....	47
Deuxième partie : Des itinéraires professionnels féminins dans la ville de Ouagadougou.....	49
Chapitre III : Des itinéraires sociaux pluriels.....	50
III.1. Trajectoires scolaires des femmes de la ville de Ouagadougou.....	50
III.2. Catégorisation des activités féminines à Ouagadougou.....	58
III.3. Modalités de choix du conjoint.....	67
Chapitre IV : Rapports sociaux et itinéraires professionnels féminins.....	72

IV.1. Relations de couple.....	72
IV.2. Rôle du réseau familial dans l’itinéraire professionnel des femmes.....	88
IV.3. Relations intergénérationnelles : quand les parents dictent subtilement à leurs filles le choix de l’activité.....	94
Chapitre V : La répartition « sexuelle » des dépenses dans les ménages : entre discours et pratiques.....	98
V.1. Catégorisation des dépenses entre les conjoints au sein des ménages urbains.....	98
V.2. Que retenir de la répartition sexuelle des dépenses et de la solidarité conjugale à Ouagadougou.....	111
V.3. Impact de la division « sexuelle » des dépenses sur les itinéraires professionnels des femmes.....	112
Conclusion générale.....	119
Bibliographie.....	124
Table des matières.....	134
Annexes.....	139

Introduction générale

Les pays d'Afrique de l'Ouest font face à un taux élevé de chômage des jeunes du fait de l'urbanisation, de l'exode rural (Antoine et Nanitelamio, 1990 ; Roth, 2007), du marché du travail exigü, mais aussi de l'essor démographique (Ferry, 2007 ; Locoh, 1995). Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) du Burkina Faso estimait les jeunes de moins de 20 ans à 56,89% de la population totale (RGPH, 2006). Cette tranche de la population est confrontée à des difficultés parmi lesquelles figurent les problèmes d'insertion professionnelle, mais aussi d'autres défis comme l'éducation et la santé. Si l'employabilité des jeunes en général pose un problème, celle des femmes est encore plus problématique du fait de leur faible taux de scolarisation à l'école primaire : 81,6% pour les garçons et 81,0% pour les filles ; et aux secondaires : 15,5% et 17,1% contre 19,4% et 21,4% pour les garçons (UNICEF, 2013). Cela a pour conséquence un nombre élevé de femmes dans le secteur informel de l'économie (Charmes, 2005). Par exemple 47,3% des emplois du secteur informel sont occupés par des femmes. Elles s'investissent en général dans « la confection, la restauration, et le commerce hors magasin » (INSD, 2003 : 19). Cette présence des femmes dans l'économie informelle s'est accentuée avec la crise économique des années 1980-1990. Elle a eu comme conséquence directe, la baisse des salaires des fonctionnaires, un niveau élevé de chômage parmi les nouveaux diplômés et une augmentation des prix des denrées de base. À cela s'ajoute la pandémie du VIH qui a endeuillé et appauvrit des familles en donnant à la pauvreté un visage féminin (Adjamagbo et Calvès, 2012 ; Ryckmans et Maquestiau, 2008).

À la conférence de Beijing¹ en septembre 1995 sur la situation des femmes dans le monde, plusieurs thématiques ont été abordées parmi lesquelles la féminisation de la pauvreté. À l'issue de cette conférence, des États africains ont mis en place un ministère chargé de la promotion de la femme. Au Burkina Faso, ce ministère a été créé en 1997 avec des actions orientées vers la promotion de la femme et de la jeune fille. C'est dans ce cadre que des

¹ La conférence de Beijing s'est tenue du 5 au 15 septembre 1995 et a réuni 189 pays, plus de 5000 représentants des organisations non gouvernementales. Une déclaration et un programme d'action ont été adoptés par les différents participants. « La Déclaration reflète l'engagement de la communauté internationale au service de la promotion de la femme et de la mise en oeuvre du Programme d'action, en veillant à ce qu'une perspective sexospécifique soit appliquée à toutes les politiques et tous les programmes aux niveaux national, régional et international » (<http://www.un.org/french/events/womenfr.htm>). Cette conditionnalité contraint les États africains à adopter cette perspective dans leurs différents programmes et projets de développement afin de bénéficier des financements sans pour autant travailler à une véritable égalité des sexes au niveau communautaire. Au Burkina Faso, les couches vulnérables restent toujours les femmes en matière de scolarisation, de santé et d'emploi...

associations et des groupements féminins furent fédérés et leurs actions coordonnées. Dans le but de lutter toujours contre la féminisation de la pauvreté, le ministère responsable de la promotion de la femme et du genre au Burkina Faso a mis l'accent sur l'autonomisation et l'employabilité des femmes. Depuis mars 2013, les différentes thématiques² des journées internationales de la femme sont axées sur cette question. Si du point de vue politique l'employabilité des femmes est une nécessité pour le gouvernement burkinabé, il est louable de se demander si le cadre social et culturel répond aux mêmes logiques. Les femmes en milieux urbains exerçant dans le secteur formel et informel restent confrontées aux difficultés pour mener à bien leur travail professionnel et être disponibles pour assurer les tâches sociales qui leur sont assignées en tant qu'épouse et/ou mère.

Pallier les difficultés liées à la survie quotidienne, à la scolarisation des enfants et à l'accès aux soins de santé, dans un contexte où la pénurie est la règle, requiert pour les hommes et les femmes des stratégies d'adaptation. Ces stratégies demandent une transformation dans les comportements et les relations intrafamiliales comme les relations de genre. Si la « trilogie "femme, mariage, maternité" nous est parfois présentée comme le parcours idéal type de la réussite féminine » (Ouattara et Storeng, 2008 : 3), de plus en plus, le parcours professionnel ou la capacité de mobilisation financière des femmes deviennent également des critères de reconnaissance de la réussite sociale. Des femmes se voient confier des rôles qui étaient socialement dévolus aux hommes. Ainsi à travers des activités lucratives, les femmes mobilisent des fonds pour répondre aux besoins quotidiens des ménages même si les statistiques sur les activités féminines restent pratiquement absentes au Burkina Faso (Kinda, 2000 ; Lonkila, 2009). Agnès Adjamagbo et Anne-Emmanuèle Calvès (2012) parlent d'une « féminisation de la survie » qui se présente à plusieurs niveaux de la sphère sociale. L'engagement financier des femmes dans la sphère conjugale, mais aussi familiale (famille d'origine) est un des facteurs qui doit être pris en compte dans l'analyse du travail des femmes dans les sociétés contemporaines d'Afrique de l'Ouest.

L'engagement professionnel n'exclut pas pour autant les activités domestiques socialement assignées aux femmes, le mariage demeurant la norme pour la plupart des femmes africaines, elles sont confrontées à un double dilemme : participer à l'économie domestique en

² Les thèmes des trois dernières années de la journée de la femme au Burkina Faso sont les suivants : 8 mars 2013 ; « *Entrepreneuriat féminin et autonomisation économique des femmes* ». 8 mars 2014 ; « *Entrepreneuriat féminin : problématique de financement des activités économiques des femmes au Burkina Faso* ». 8 mars 2015 ; « *L'autonomisation économique des femmes : accès à la formation professionnelle et à l'emploi* ». 8 Mars 2016 ; « *Entrepreneuriat agricole des femmes : obstacles, défis et perspectives* ».

rapportant de l'argent, mais aussi accomplir la part des tâches qui leur reviennent dans la maison afin de conserver le titre symbolique de « bonne » femme. En langue mooré³, une des principales langues du pays, il est dit : « *paga la yiri* » ce qui se traduit littéralement par « *la femme, c'est la maison* ». Cela signifie que la gestion des activités domestiques (cuisine, lessive, nettoyage, etc.) revient à la femme, ce qui l'oblige à « rester » à la maison. Elle a aussi le devoir symbolique d'une forme d'entente entre celles et ceux qui habitent la maison. Cette charge d'entente et d'un certain bien-être relationnel qui incombent à la femme la met en porte à faux vis-à-vis des membres de la famille élargie. Ces derniers ont un pouvoir d'action sur la réussite de son itinéraire professionnel. Dans le cas où la femme commencerait une activité économique en dehors de son domicile, le choix de la proximité géographique avec celui-ci lui permet de concilier plus facilement activités domestiques et activités extra-domestiques. La répartition des temps de travail des femmes entre différentes activités est très souvent régulée par les hommes qui sont leurs aînés sociaux. Le fait de pouvoir concilier travail domestique et travail salarié requiert des stratégies de contournement ou d'adaptation aux contrôles sociaux, mais aussi des responsabilités liées au statut matrimonial de chaque femme. L'influence des stéréotypes (le type d'activité, les lieux et les heures) sur le choix de certaines activités et les modalités d'union dans lesquelles sont prises certaines femmes peuvent constituer des éléments modificateurs des itinéraires professionnels.

En dehors de toutes ces contraintes sociales, l'histoire de vie des femmes peut révéler que la position de la femme, en tant qu'épouse ou fille, dans la famille peut ou non lui conférer une certaine autonomie décisionnelle. Aussi la montée du célibat féminin dans les villes africaines et la multiplicité des ruptures d'unions laissent voir aussi des femmes de plus en plus engagées professionnellement avec plus de marge de manœuvre que celles qui sont souvent en couple (Antoine et Nanitelamio, 1990 ; Konkobo, 2013).

Étudier les itinéraires professionnels des femmes de la ville de Ouagadougou, c'est prendre non seulement en compte cette diversité de statut féminin, mais, c'est aussi mettre en relation les logiques locales et les contraintes socio-économiques qui pèsent sur les familles urbaines. L'analyse des trajectoires socio-économiques des femmes participera à éclairer de profondes mutations qui sont intervenues dans le travail des femmes et l'évolution des rapports des

³ Le mooré est la langue parlée par les mossis, l'ethnie majoritaire du Burkina Faso en générale et de la capitale Ouagadougou. 53% de la population du Burkina Faso est mossi et vit dans le centre du pays (<http://www.amis-kompienga.org/burkina-faso.php> consulté le 08/04/2015). Mais maintenant, on les retrouve dans toutes les régions du Pays.

femmes avec les valeurs et les normes sociales, mais aussi les relations de genre et de génération. Je pense qu'au-delà des retombées pécuniaires et d'une certaine autonomie relative des femmes, elles mènent leurs activités en tenant compte des contraintes sociales (le fait d'être épouse, mère, fille et cadette sociale), économiques (la cherté de la vie, le coût de la scolarisation des enfants, les besoins en soins de santé...) et religieuses (le rapport de la femme au travail peut être aussi fonction des appartenances religieuses). Le milieu de vie (le fait de grandir en ville ou au village ne donne pas le même rapport au travail et aux types d'activités) et le cadre de socialisation (les différences de niveaux de scolarisation comme la situation familiale lors de l'enfance et de l'adolescence) sont autant de facteurs déterminants dans l'itinéraire professionnel des femmes.

À travers l'ethnographie de trajectoires de vie d'une vingtaine de femmes de la ville de Ouagadougou, je propose de montrer les facteurs qui influencent les itinéraires professionnels féminins à Ouagadougou. Comment les liens sociaux jouent-ils en faveur ou en défaveur de l'itinéraire professionnel des femmes ? Comment les femmes de la ville de Ouagadougou, prises dans des relations de parenté parfois complexes, arrivent-elles ou non à entreprendre une activité lucrative ou à avoir un parcours professionnel ? Autrement dit, comment le choix d'une activité peut-il aider à concilier vie familiale et vie professionnelle ? Comment les rapports sociaux de sexe et de génération déterminent-ils l'itinéraire professionnel d'une femme ? Comment les unes et les autres situées à différents niveaux sociaux arrivent-elles à construire une identité féminine similaire ou différenciée ? Comment vivent-elles leur choix ? Il est question de réinterroger les valeurs sociales véhiculées, les croyances religieuses, les rôles sociaux assignés aux femmes et leurs itinéraires professionnels. Cette étude permet également d'observer les mutations qui sont intervenues dans les familles urbaines, mais aussi les enjeux actuels du travail des femmes d'une part et d'autre part leur participation dans les dépenses quotidiennes du ménage.

Ma problématique centrale est de comprendre les facteurs sociaux qui influencent le travail des femmes dans l'espace public urbain de Ouagadougou. Une telle problématique interroge les rapports de genre à l'œuvre dans cette capitale ouest-africaine. Le concept genre apparaît alors transversal à mon questionnement, et principalement les rapports de pouvoirs entre masculin et féminin. Dans une première partie, une analyse du concept « genre », en tant qu'attribut des personnes et catégorie d'analyse, me permettra d'approfondir ma réflexion sur les itinéraires professionnels féminins. Une approche diachronique du concept « travail » permettra également d'appréhender les différentes représentations sociales du travail.

Comment ce moyen de subsistance est-il devenu un enjeu majeur pour toutes les composantes sociales ? Dans cette première partie, un chapitre sera ainsi consacré à l'analyse des concepts « genre » et « travail », un deuxième chapitre sera consacré à la méthodologie de recherche et à l'analyse réflexive de la pratique du terrain.

Pour répondre à ma problématique de recherche dans la deuxième partie, je décrirai dans un premier chapitre des itinéraires sociaux pluriels de femmes de la ville de Ouagadougou afin de saisir la constellation des conditions et des situations qui favorisent leur présence dans l'espace public du travail.

Ensuite, un second chapitre sera consacré à une analyse synchronique des rapports sociaux dans lesquels les femmes sont prises. Je décrirai comment les rapports de pouvoirs entre hommes et femmes et les rapports de générations entre aîné(e)s et cadet(te)s influencent le type d'activité des femmes dans l'espace du travail à Ouagadougou. L'objectif étant de montrer une perception différenciée de la valeur sociale du travail entre aînés et cadets ; et comment le parcours scolaire peut-il être déterminant à la fois dans la perception du travail, mais aussi dans la capacité des femmes à avoir un emploi ? Ce chapitre permettra également de voir les stratégies de contournement que les femmes déploient pour faire entendre leurs voies.

Je consacrerai le chapitre trois à la division sexuelle des dépenses au sein des ménages urbains à Ouagadougou et à analyser de quelles manières cela influence la capacité des femmes à mobiliser des ressources financières.

Première partie : Approches conceptuelles et méthodologiques de l'étude.

Chapitre I : Approche conceptuelle

Il s'est agi dans ce point de faire un état de la question du concept « genre », de sa construction, de son usage par les féministes ; et la manière dont il est appréhendé par les chercheurs en sciences sociales.

I.1. Le genre : la construction d'un concept

Le concept « genre » a son origine dans la lutte militante des féministes anglo-américaines des années soixante-dix. Pour certains auteurs, ce concept a plutôt une origine clinique. Il découlerait des travaux des psychiatres américains John Money et Robert J. Stoller dans les années 1950 qui travaillaient sur des hermaphrodites appelés aujourd'hui intersexuel. L'intersexualité désigne l'état d'un être humain dont les organes génitaux présentent un mélange de caractères à la fois mâles et femelles, de sorte qu'on ne puisse préciser la nature de son sexe. L'origine peut être diverse : hormonale, chromosomique, un accident qui survient pendant la gestation, au moment de la division des cellules.⁴ Ces psychiatres face à la difficulté d'attribuer un sexe aux intersexuels ont ainsi remis en cause la problématique de la dualité de l'être humain.

Joan Scott, l'une des premières chercheuses à avoir intégré l'approche genre dans les recherches historiographiques pense que « dans son acception la plus récente, le "genre" semble avoir fait sa première apparition parmi les féministes anglo-américaines qui entendaient insister sur la dimension fondamentalement sociale des distinctions basées sur le sexe » (2012 : 18). D'autres comme Laurie Laufer et Florence Rochefort (2014) pensent que « les psychiatres ont élaboré la notion de genre pour distinguer sexe biologique et sexe social, mais c'est son appropriation par la pensée féministe qui a permis de forger le concept tel qu'on l'attend désormais » (2014 : 11).

Utilisé d'abord pour dénoncer des inégalités sociales liées à la différence des sexes aux États-Unis, le concept fait son entrée dans le monde académique dans les années 1970 et désignera les « études féministes », « gender studies » ou les « études sur les femmes ». Le concept est ensuite introduit dans le monde francophone en 1988 à partir des revendications féministes et de la lutte des femmes contre le patriarcat, mais aussi à la traduction de l'article de Joan Scott qui présente le « genre » comme une catégorie d'analyse. Dans les années 2000, le terme

⁴ Source sur Plurielles.fr : L'intersexualité ou hermaphroditisme : qu'est-ce que c'est ? Consulté le 17/01/2016

« genre » s'est généralisé pour désigner le champ de recherche sur les rapports sociaux entre les sexes (Béréni et al, 2012). Si le terme gagne une certaine légitimité dans le monde universitaire (un champ d'études qui recoupe plusieurs disciplines dont la sociologie, l'histoire, l'anthropologie, la philosophie, le droit, les arts, les lettres, la science politique, l'économie), il reste cependant contesté dans certains milieux politiques et religieux en France. En effet, certains critiquent son usage dépassé (Signorelli, 2011) et d'autres s'attaquent à son caractère idéologique (Désveaux, 2013).

La définition du concept varie en fonction des acteurs et des disciplines. L'historienne américaine, Joan W. Scott, définit le genre comme « un élément constitutif des relations sociales fondé sur les différences perçues entre les sexes et le genre » (2012 : 41). Elle ajoute que le genre fait intervenir quatre éléments qui interagissent, mais qui n'ont pas une action simultanée.

1. Des symboles culturellement disponibles qui évoquent des représentations multiples (par exemple, certains prénoms ou mythes qui font référence aux sexes).
2. Des concepts normatifs qui mettent en avant des interprétations de la signification des symboles. Ces concepts sont exprimés dans les doctrines religieuses, éducatives, scientifiques, juridiques. Elles prennent la forme d'oppositions successives figées qui affirment catégoriquement ce que signifie « homme » et « femme », « masculin » et « féminin ».
3. Une représentation binaire du genre comme l'apparence d'une permanence intemporelle. Pour elle, l'usage de la catégorie de genre ne saurait se résumer à l'étude des seuls systèmes de parenté, mais doit se construire aussi bien à travers l'économie et l'organisation politique.
4. Une identité subjective du genre. Elle pose le postulat que dans la réalité ni les hommes ni les femmes ne correspondent littéralement ou tout à coup aux normes prescrites par la société ou aux catégories d'analyse des chercheurs en sciences sociales.

Ces quatre éléments posent les bases du concept « genre » comme catégorie d'analyse. Pour Johanna Dagorn, chercheuse en science de l'éducation, « le genre désigne, dans l'archipel des masculinités et des féminités, l'identité qu'une personne ressent comme la plus propre à définir son être et sa personnalité. Il peut y avoir une opposition entre l'identité de genre

d'une personne et ses caractéristiques sexuelles et physiologiques » (2014 : 54). Dans cette définition, le concept « genre » est plus proche de la notion d'identité sociale et d'identité physiologique. L'identité du genre étant définie comme l'expérience privée qu'une personne a d'elle-même à l'opposé des « rôles du genre » qui désignent les comportements « publics » d'une personne (Bereni et *al*, 2012).

Dans le dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie dirigé par Pierre Bonte et Michel Izard (4e éd. 2010) le genre est défini à partir de la manière dont différentes communautés humaines se représentent le sexe. L'anthropologie et l'ethnologie ne sauraient donner une définition générale du sexe et du genre, mais elles reconnaissent l'existence de stéréotypes liés au genre dans toutes les sociétés humaines. Plusieurs auteurs ont abordé la question. Maurice Godelier (2006, 2009) le montre à travers l'organisation sociale chez les Baruya de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Aussi Françoise Héritier (1996) a abordé la problématique à travers les études de la parenté en Afrique de l'Ouest chez les Samo, et Denise Paulme (cité par Lemaire Marianne, 2010) sur les études des femmes chez les Kissi, etc. Le dernier numéro du « journal des anthropologues » (n° 140 - 141), est consacré au genre avec un regard sur « *l'alimentation, arme de genre* ». Dans ce numéro plusieurs auteurs⁵, à partir des observations faites dans plusieurs sociétés, montrent comment les habitudes alimentaires, la division des travaux champêtres, la répartition des aliments au sein des ménages reproduisent des rôles et des identités de genre. Une corrélation constante est faite entre le sexe des individus et la place qui leur est accordée au sein de l'organisation sociale. Des sociologues et des anthropologues se démarquent de plus en plus de la définition du genre comme sexe social, et le posent plutôt comme un concept qui permet de saisir un ensemble de réalités sociales qui expliquent la différence entre les hommes et les femmes, mais aussi entre femmes et entre hommes. Mais qu'est-ce qui est au fondement de la différence des sexes ou de l'identité du genre ?

1.1. Distinction des sexes : sexe biologique, sexe social.

Pour comprendre le concept « genre », il faut prendre en compte des termes comme « fille »/« garçon », « masculin »/« féminin ». Les premiers font référence au sexe biologique et les seconds au sexe social ou le genre.

⁵ Fournier Tristan, Jarty Julie, Lapeyre Nathalie, Touraille Priscille, Héloïse Prévost, etc.

La distinction des sexes se fonde sur des travaux de médecins et de biologistes qui à partir des recherches sur les os, le cerveau et les chromosomes posent les bases biologiques de la différence des sexes. Cette différence est indéniable, car le sexe male et femelle sont des entités réelles. Mais cette dissemblance biologique semblait prédisposer les hommes et les femmes à des rôles sociaux différents et avait pour but de légitimer les inégalités sociales liées au sexe et la domination du masculin. Mais d'autres chercheurs notamment des militants féministes vont battre en brèche de telles théories en attestant que le sexe est bien une construction sociale (Wiels, 2006 ; Vidal (dir.), 2006 ; Sterling, 2012 ; Alessandrin et al, 2014 ; Laufer et Rochefort, dir. 2014).

Par exemple, la biologiste et militante Joëlle Wiels (2006) à travers un tableau illustratif montre que les hommes et les femmes ne possèdent pas tout à fait le même jeu de chromosomes. Tous les individus possèdent quarante-quatre chromosomes groupés en vingt-deux paires. Les femmes ont deux chromosomes X, alors que les hommes ont un X et un Y. La différenciation des testicules est en général associée à la présence d'un X et d'un Y, celles des ovaires à deux X. Pour qu'un enfant soit déclaré de sexe masculin, il faut qu'il possède des chromosomes de l'ordre XY et les filles des chromosomes de l'ordre XX. Elle montre cependant que certains individus présentent d'autres formules de chromosomes qu'on appelle aujourd'hui les intersexués ou le 3^e sexe. Cette découverte a permis de remettre en cause les deux formes de sexes biologiques connus et observables chez les humains, mais aussi le caractère inné du sexe social. Anne Fausto-Sterling, biologiste, historienne des sciences et féministe, va plus loin en réfutant non seulement le caractère naturel des sexes, mais aussi la neutralité de la science dans les attributs de sexe. Elle se justifie en affirmant qu'« apposer sur quelqu'un l'étiquette "homme" ou "femme" est une décision sociale. Le savoir scientifique peut nous aider à prendre cette décision, mais seules nos croyances sur le genre — et non la science — définissent le sexe » (Sterling, 2012 : 19). Le sexe ne serait pas seulement une donnée biologique ni une lecture de la nature, mais serait une assignation sociale. Par exemple, un garçon « devra se comporter virilement, c'est-à-dire être courageux, ambitieux et autoritaire, alors qu'un être né femelle devra se comporter de manière féminine, c'est-à-dire avec douceur, soumission, faire preuve d'instinct maternel et de souci d'autrui » (Handman, 2014 : 37). C'est la même idée que le sociologue Arnaud Alessandrin (sociologue du genre et des sexualités) défend quand il affirme qu'« à la naissance, la médecine n'effectue pas seulement une lecture de la nature afin d'identifier le sexe d'appartenance de l'enfant. Elle applique sur le corps un ensemble de représentations culturelles qui font littéralement que les

mots « filles » et « garçons » s'incarnent dans l'anatomie de l'enfant. L'assignation de genre ne découle donc pas d'une logique « descriptive », mais bien d'une logique « prescriptive » (Alessandrin, 2014 : 27). Cette attribution de genre agit tout au long de la vie de l'individu à travers des événements comme le mariage (mari, épouse), la maternité (père, mère), etc.

Pour l'anthropologue Françoise Héritier, « c'est l'observation de la différence des sexes qui est au fondement de toute pensée, aussi bien humaine que scientifique. La réflexion des hommes, dès l'émergence de la pensée, n'a pu porter que sur ce qui leur était donné à observer de plus proche : le corps et le milieu dans lequel il est plongé. Le corps humain, lieu d'observation de constantes — place des organes, fonctions élémentaires, humeurs — présente un trait remarquable, et certainement scandaleux, qui est la différence sexuée et le rôle différent des sexes dans la reproduction » (Héritier, 1996 : 19). La distinction des sexes repose sur un ensemble de symbolisme identitaire. Elle montre que dans différentes sociétés, les choses de l'ordre du public/dur/droit relèvent du masculin alors que le féminin serait assimilé à l'ordre privé/mou/courbe établissant une hiérarchisation des sexes. Cela s'aperçoit à travers les travaux de Catherine Deschamps (2009) lorsqu'elle parle de l'occupation différenciée de l'espace public par les femmes et les hommes. Un « homme public » est assimilé très souvent à un homme politique alors qu'une « femme publique » est très vite assimilée à une prostituée. La dichotomie sexe faible, sexe fort ainsi que la valorisation du sexe masculin sur le sexe féminin a toujours de beaux jours devant elle comme l'a dit Françoise Héritier : « il y a partout et pour toujours un sexe majeur et un sexe mineur, un sexe fort et un sexe faible... Ce langage dualiste est un des constituants élémentaires de tout système de représentations, de toute idéologie envisagée comme la traduction des rapports de forces » (Héritier, 1996 : 60 - 70).

Yannick Chevalier et Christine Planté (2014) montrent comment le langage quotidien participe à renforcer la domination du masculin sur le féminin. En abordant les accords en grammaire française, ils donnent de lire la suprématie accordée aux termes masculins sur les termes féminins et la manière dont certains noms de métiers dits d'hommes contribuaient à rendre invisible la présence de femmes dans ces corps. Ils évoquent un ensemble de terminologie pour montrer ce que la norme grammaticale fait au genre. Pour eux, la langue française participe de façon insoupçonnée à la reconduction du genre en imposant aux « sujets parlants l'inscription de soi et d'autrui dans une catégorie de sexe, tendant à rendre invisible la présence de nombreuses femmes dans la vie sociale et dans le monde du travail » (Chevalier et Planté, 2014 : 28-29). Il y a certes des évolutions, mais « une attention à

l'inscription du genre dans la langue reste nécessaire pour comprendre ce qu'elle transmet de visions héritées, faisant blocage à une remise en cause de la hiérarchie du genre » (idem, p 29). Pour montrer la part du social dans l'identité de genre, des observations ont été effectuées sur de jeunes enfants de sexes masculin et féminin. La psychologue Gaïd le Maner-Idrissi, est arrivée à la conclusion que « même si l'enfant occupe un rôle actif dans la conformisation aux rôles sexués institués culturellement [...] garçons et filles sont d'emblée baignés dans un milieu social qui les conduit très tôt à adopter des rôles sexués » (Le Manner-Idrissi, 2006 : 81). Ces rôles sexués sont déjà visibles dans les choix des vêtements, des jeux et des jouets destinés aux filles et aux garçons de mêmes âges. Cela peut paraître moins visible dans les sociétés occidentales, où l'égalité entre les hommes et les femmes a connu une avancée, mais dans les sociétés africaines, notamment au Burkina Faso, les rôles sexués sont institués de manière très marquée dès l'enfance. Les filles apprennent à faire la vaisselle, le nettoyage, la lessive, la cuisine, à prendre soin de leurs cadet(te)s pendant que les garçons jouent au ballon ou accompagnent le père pour d'autres activités non domestiques. Et pour Joëlle Wiels, tout cela peut changer, car « l'organisation sociale n'a rien de naturel, la répartition inégale des biens, des corvées, des pouvoirs, des devoirs est organisée » (2006 : 90).

Le débat sur la distinction des sexes a pour but de montrer la part de l'inné et celle de l'acquis dans les comportements des hommes et des femmes. Les uns (les détracteurs du genre) ont voulu montrer que le comportement, la capacité physique et intellectuelle des femmes est une donnée inscrite dans le biologique et les autres (dont les féministes au premier chef) montrent que ces attributs féminins sont bien une construction sociale. Le fait de naître avec un sexe mâle ou femelle ne prédispose pas les individus *a priori* à un ensemble de rôles au sein de la société. C'est bien l'ordre social qui attribue à chaque sexe des rôles et des responsabilités au sein de la société. Pour d'autres auteurs comme Amalia Signorelli (2011) le débat sur le genre comme moyen de lecture de la différence sexuelle et de la domination masculine est dépassé. En reprenant la thèse de Luce Irigaray (1985), elle pense que « le pouvoir masculin n'est pas fondé sur une supériorité physique ou intellectuelle ontologique, mais sur les instruments de production et de reproduction culturelle » (Signorelli, 2011 : 36). C'est bien l'idée défendue par Joan W. Scott (2012), Laure Bereni et Mathieu Trachman (2014) dans leurs définitions du genre comme outil d'analyse. Priscille Touraille (2011) critique la distinction faite par les biologistes du sexe et du genre et la façon dont cette distinction a été reprise par les chercheurs en Sciences Humaines et Sociales (SHS) sans une véritable remise en cause. Pour

elle, « le genre est, avant toute chose, un système de croyances qui impose l'idée que les mâles et les femelles sont des entités réelles, à l'instar des caractères du sexe » (Touraille, 2011 : 63).

Le genre au-delà donc de marquer une différence physique entre les catégories hommes et femmes permet d'attribuer à chaque catégorie un ensemble de rôles et relations sociaux. Ces rôles loin d'être inhérents à chaque groupe sont le fait d'une socialisation. L'existence des personnes transgenres et la difficulté pour elles de s'inscrire dans l'un ou l'autre genre remet à jour le débat sur l'identité de sexe et de genre. Par exemple, « certains réclament d'être opérés afin de changer de sexe et manifestent par là-même l'importance extrême que revêt pour eux le fait d'être rattaché à un sexe ou à l'autre. D'autres, au contraire, soutiennent qu'une "identité transgenre" consiste à mettre en cause l'idée même de cette répartition, afin de déconstruire la "bicatégorisation" induite par la domination des mâles occidentaux, blancs, vieux et hétérosexuels... » (Théry, 2011 : 13). Pour Irène Théry, ce n'est pas le sexe qui divise les humains, mais c'est le moyen par lequel la division prend sens. Le genre, pour elle, n'est pas la distinction des sexes mâle/femelle, mais la nature des relations sociales. Le masculin et le féminin « qualifient des manières d'agir qu'on dit masculines ou féminines » (idem, p.21). En liant les études du genre à celles de la parenté, elle montre que la distinction du masculin/féminin est loin de construire la seule relation de sexe opposé. Cette distinction permet de ne pas réduire un individu à un seul statut en fonction de son sexe, mais de considérer l'ensemble des actions qui sont attendues de lui dans une relation. Par exemple, une femme n'est pas seulement épouse et mère (assignée à la reproduction et aux soins), elle est aussi fille et tante paternelle, et peut être amenée à jouer des rôles féminins et des rôles masculins en fonction du statut sollicité. Le genre serait, au-delà des attributs identitaires, un moyen par lequel on appréhende les manières d'agir des individus au sein d'une communauté. La notion d'*agency* (en anglais), introduite dans les études sur le genre et qui se traduit en français par la capacité d'agir des individus, permet de rendre effectivement compte des marges de manœuvre des individus par delà les déterminismes sociaux (Haicault, 2012).

1. 2. Le genre comme catégorie d'analyse

Le concept genre n'a pas permis seulement de questionner la frontière entre le sexe biologique et le sexe social, il a aussi permis d'analyser les inégalités sociales liées à la

différence des sexes ainsi que la répartition des tâches et d'un ensemble de phénomènes considérés comme naturels pendant longtemps et remises en cause à partir des études sur le genre.

Le terme « genre » entendu comme catégorie d'analyse a été introduit dès 1988 dans la communauté des chercheurs féministes en France, avec la traduction de l'article de Joan Scott (Fassin, 2014). Pour cette dernière, le concept « genre » doit être réutilisé dans un autre sens qui permet d'aller au-delà des rôles assignés aux hommes et aux femmes. Pour elle, « trop souvent, “genre” connote une approche programmatique ou méthodologique dans laquelle les sens donnés à “hommes” et “femmes” sont vus comme “immuables”. L'enjeu consiste à décrire des rôles qui diffèrent, plutôt qu'à les interroger [...]. Il ne faudrait pas se concentrer sur les rôles assignés aux hommes et aux femmes, mais sur la construction de la différence sexuelle elle-même » (Scott, 2009/1 : 9). Laure Bereni et Mathieu Trachman (2014) proposent quatre dimensions analytiques des études sur le genre qui recourent celles proposées par Joan Scott (2012). Premièrement, ils proposent d'adopter une posture constructiviste qui consiste à rompre avec l'idée selon laquelle on ne naît pas femme ni homme on le devient. La deuxième consiste à adopter une perspective relationnelle à savoir qu'on ne peut pas étudier un groupe de sexe sans le rapporter à l'autre. La troisième dimension consiste à prendre en compte l'existence d'un rapport de pouvoir entre les hommes et les femmes, la domination du masculin sur le féminin et enfin la quatrième considère que les rapports de genre sont imbriqués dans d'autres rapports de pouvoirs qu'ils appellent « intersectionnalité ». Par exemple les rapports de pouvoirs entre femmes et entre hommes, mais aussi la classe sociale, la sexualité, la race (être noire ou blanche), l'orientation sexuelle (homosexuel, hétérosexuel, lesbienne) ne conduisent pas aux mêmes expériences dans les rapports de genre (Bereni et al, 2012).

Ainsi le « genre » à défaut d'amenuiser la frontière entre les sexes, contribue à faire émerger d'autres catégories que sont les *gays*, les lesbiennes, les bisex, les transex et les *queer* (Amalia Signorelli, 2011). L'étude d'une catégorie sociale ordonne à lire aussi les différences, les rapports de pouvoir qui s'établissent au sein de la catégorie. Mener une étude sur les femmes ce n'est pas seulement montrer la domination des hommes sur les femmes, mais c'est aussi montrer tous les mécanismes de différenciation au sein des femmes. « Il ne s'agit pas de nier une différence (de nier le sexe biologique comme le font entendre les détracteurs), mais de comprendre comment celle-ci, qui n'est qu'une différence parmi toutes

celles qui font de chacun un être unique, a été socialement et culturellement surdéterminée » (Laufer et Rochefort, 2014 : 9).

Utiliser le concept « genre » comme catégorie d'analyse me permet, en somme, de comprendre les mécanismes sociaux liés à la spécificité du travail des femmes par rapport à celui des hommes dans la ville de Ouagadougou. Il me permettra aussi de saisir comment les hommes et les femmes travaillent à maintenir les dispositifs des rôles sexués, de voir comment la différence de statut matrimonial et de niveau d'étude des femmes crée des catégories différenciées dans l'espace de travail.

I.2. Utilisation du concept « genre » en Afrique : pendant et après la colonisation

En Afrique (noire), les études sur les femmes ont été d'abord le fait des ethnologues, des anthropologues et historiens (Coquery – Vidrovitch, 1997). Les historiens américains sont les premiers à s'intéresser aux rôles des femmes africaines dans l'histoire coloniale. L'américaine Jean Allman et ses collaborateurs⁶ montrent le rôle des femmes africaines durant la période coloniale. En se basant sur les archives coloniales, en menant des entretiens auprès des femmes, ils montrent comment le contact avec l'occident a contribué à renforcer les rapports de domination entre les hommes et les femmes. Leurs travaux permettent d'avoir une vision plus large de la position et de la place de la femme africaine pendant et après la colonisation.

2.1. Rapports de genre pendant la colonisation

Des historiennes comme Anne Hugon, Sophie Dulucq, Odile Goerg, Pascale Barthélémy, (2004) et Catherine Coquery-Vidrovitch (1997), Marie Rodet (2006) ont montré dans une perspective historique le manque de visibilité des femmes africaines dans l'histoire coloniale. Cette omission des femmes dans l'histoire de l'Afrique témoigne de la place de celles-ci dans l'organisation sociale. Sophie Dulucq et Odile Goerg font une comparaison entre le monde académique anglophone et celui francophone quant à la place consacrée à la femme africaine dans l'histoire coloniale. On aperçoit un décalage entre les deux mondes du fait de « l'état des

⁶ Allman Jean (ed.) et al, 2002, Women in African colonial histories, Indiana University Press, Bloomington, 338P.

recherches sur la colonisation et à la place marginale qu'occupe les problématiques sexuées dans la plupart des cursus universitaires francophones » (Dulucq et Goerg, 2004 : 60).

Les travaux d'Anne Hugon sur la Gold-Coast (le Ghana actuel) ont néanmoins permis d'appréhender le rôle joué par les femmes de ce pays dans l'aire coloniale en ce qui concerne leur participation aux travaux champêtres et dans le domaine de la maternité. Sur le plan économique, on aperçoit à travers les études des historiens que les femmes africaines n'étaient pas totalement dépendantes de leurs conjoints comme on pourrait le croire. Elles avaient une certaine autonomie économique à travers les activités lucratives qu'elles menaient et une parcelle de pouvoir à travers la maternité. Pascale Barthélémy montre comment l'administration coloniale française (dominée par des hommes) a travaillé à maintenir les femmes dans « leur rôle de reproductrice, de mère de famille et d'éducatrice » (Barthélémy, 2004 : 120). En confiant aux femmes la charge de contrôler les naissances et les mortalités infantiles, l'administration coloniale a laissé croire que la santé maternelle et infantile est une affaire de femme. Cette attribution n'était pas totale et le rôle de sage-femme qui leur était confié se limitait à la diffusion de notions d'hygiène et aux actes les plus simples. Si ces recherches historiographiques nous informent que la femme africaine au temps colonial n'était pas passive, elles nous montrent aussi que l'administration coloniale a accentué la division sexuelle du travail entre les hommes et les femmes en calquant des modèles européens et en venant les surimposer sans doute sur le modèle traditionnel de répartition des tâches en Afrique. En plus, on voit bien que, si les femmes ont participé à la vie publique active, elles occupaient une place inférieure à celle des hommes dans le même secteur d'activité.

Parallèlement, cette administration a aidé à bouleverser le rapport de pouvoir entre femmes, mais aussi vis-à-vis des hommes⁷. Si les sages-femmes étaient subalternes à leurs collègues hommes (indigènes et colons), elles ont acquis de par leurs connaissances scolaires des savoirs qui leur permettaient de se placer au-dessus des matrones villageoises « sans compétence » qui étaient leurs aînées. Or, dans l'organisation sociale, si les femmes sont dominées par les hommes dans plusieurs sociétés, les femmes âgées africaines ont plus de droits que leurs cadettes (Gruénais, 1985). On remarque à travers l'histoire comment le

⁷ Les sages-femmes formées à Dakar représentaient l'autorité coloniale et à ce titre elles accédaient à des positions qui étaient réservées aux hommes. « La colonisation introduit un véritable bouleversement dans les rapports de pouvoir traditionnel non seulement entre hommes et femmes, mais au sein de la population féminine elle-même... Cantonnées à l'exécution de gestes simples par les médecins, les sages femmes imposent en retour aux matrones de leur servir d'assistantes » (Barthélémy P., 2004 : 130).

rapport à l'économie et à la connaissance pouvait établir des rapports hiérarchiques entre les hommes et les femmes d'une part et entre femmes d'autres part. « *Ignorées* » par l'histoire du fait de l'organisation sociale qui fait de la femme « la fille, la sœur, l'épouse ou la mère de l'homme dominant », Catherine Coquery-Vidrovitch montre que les femmes ont été pourtant des instruments de production majeure et exploitées comme tels par les hommes de la famille. Elle montre par ailleurs que « le dehors, le domaine du salariat, de l'école, de la politique était un domaine masculin par excellence » (Vidrovitch, 1997 : 3). L'hégémonie du masculin sur le féminin est perceptible à travers ces études sur le continent comme l'ont aussi montré Françoise Héritier (1996, 2005), Joan Scott (2012) sur le continent européen. Les travaux des chercheurs anglophones (africains et américains) dirigés par Jean Allman, Susan Geiger et Nakanyike Musisi (2002) montrent à travers des exemples précis de plusieurs pays d'Afrique, comment le contact avec l'occident a bouleversé les rapports sociaux de sexes. À travers des thématiques comme le travail, le mariage, l'éducation, la migration, des portraits de femmes battantes, etc. on aperçoit la place secondaire et marginale des femmes africaines et comment certaines ont dû se battre pour maintenir leur liberté et une certaine autonomie.

2.2. Rapports de genre après la colonisation

Dans la littérature francophone sur le continent africain, l'anthropologue Denise Paulme fut la première à s'intéresser aux femmes africaines contemporaines dans des perspectives politiques et économiques (Lemaire, 2010). D'autres féministes africaines comme Fatou Sow, Awa Thiam, Marie Angeline Savane, toutes des sociologues francophones, sont des figures féministes de l'Afrique postcoloniale. L'émergence du concept genre en Afrique n'a pas suivi les mêmes évolutions que dans les sociétés occidentales. Les années 1970 marquent la période post coloniale dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest avec un ensemble de préoccupations. La question de la mise en cause du patriarcat, telle que présentée en Amérique et en Europe, n'a pas eu l'adhésion systématique des intellectuelles et femmes africaines, préoccupées à relever d'autres défis qu'est la lutte contre la mortalité maternelle, l'excision, l'accès à la contraception et à l'éducation scolaire, etc. En 1995 à l'issue de la conférence de Beijing, consacrée au bilan des actions menées en faveur des femmes et de leurs attentes⁸ (Sow, 2007), la problématique des rôles sociaux de sexe est institutionnalisée

⁸ La décennie mondiale consacrée aux femmes par les Nations unies (1975-1985)

par la mise en place d'un ministère consacré à la promotion des droits de la femme dans plusieurs pays d'Afrique, ainsi qu'une multiplication d'associations féminines qui militent dans différents secteurs tels que la santé, la scolarisation, la lutte contre le VIH sida, etc. Certains intellectuels africains notamment les hommes rejettent l'idée du genre telle que définie par l'Occident comme ne reflétant pas l'organisation sociale africaine et l'identité de personnes. Ils dénoncent d'ailleurs cette vision de l'homme dominant la femme, comme étant un produit de la colonisation en prônant plutôt la complémentarité des sexes. Mais cette complémentarité des sexes ne signifie pas selon Fatou Sow l'absence d'inégalités à l'égard des femmes africaines. Les militantes féministes africaines s'appuyant sur leurs paires européennes ont mené des actions pour dénoncer les conditions de vie difficiles des femmes africaines contraignant les États à adopter des politiques en faveur de ces dernières. La lutte contre la pratique de l'excision, le mariage précoce et forcé, la déscolarisation des filles sont autant de batailles menées par des Africaines.

Toutefois, si la plupart des États africains ont adopté des politiques en faveur des femmes, ils l'ont fait soit par « conformité » ou sous la « pression internationale » (Sow, 2007 : 63), laissant toujours la part belle au patriarcat qui demeure le modèle dans les rapports entre les hommes et les femmes. Pendant qu'on parle de parité entre les hommes et les femmes dans les pays occidentaux, en Afrique il est plutôt question de « quota genre ». Ce quota, consécutif à l'absence criante de femmes dans certaines sphères publiques telles que la politique par exemple, est supposé aider à l'ascension des femmes à un nombre défini de postes ministériels, d'être sur des listes électorales et dans des programmes de développement. Cette pression des bailleurs de fonds pour libérer les femmes africaines des inégalités sociales liées au sexe, n'a pas encore atteint les objectifs escomptés, mais elle a permis de tracer des directives et des objectifs que les décideurs, les chercheurs, les leaders d'associations et de la société civile africains s'efforcent de suivre.

Il y a cependant des cas de figure où les femmes ne sont pas que des victimes soumises aux hommes et aux aîné(e)s de la famille. Par exemple au Burkina Faso, Anne Attané (2003), à travers les études sur les mutations des pratiques matrimoniales chez les Mossis de Ouahigouya souligne la place des femmes dans des négociations matrimoniales. Ces dernières s'expriment à travers des actes qui remettent en cause l'autorité des hommes et des aîné(e)s sociaux en s'enfuyant avec un autre homme que celui imposé par la famille. C'est également le cas de certaines filles au Burkina Faso, qui très souvent ont fui l'autorité imposée par l'entourage, pour intégrer des congrégations religieuses, afin d'avoir une vie plus

épanouie (Langewiesche, 2012) ou se soumettre à une autre autorité moins contraignante. Bien d'autres domaines ont fait l'objet d'études pour montrer la place des femmes du Burkina Faso à travers la scolarisation, la santé, le mariage, etc. (Vinel, 2005 ; Kobiané, 2007 ; Bertho, 2012 ; Gnoumou Thombiano, 2014 ; Attané, 2014 ; Maiga et Baya, 2014 ; Calvès et Gnoumou, 2014 ;...). Ces études montrent des inégalités sociales que subissent les femmes, mais aussi leurs capacités d'action malgré les difficultés. De plus en plus, les rapports de pouvoir entre hommes et femmes se jouent au niveau économique même si le statut matrimonial et le parcours génésique de la femme continuent d'occuper une place importante.

2.3. Nouvelle configuration des rapports de genre en Afrique de l'Ouest

De multiples travaux⁹ portant sur l'Afrique de l'Ouest se sont intéressés aux normes sociales qui régulent les relations de couple. Par exemple, certaines conceptions populaires s'appuient sur des versets du Coran pour rendre compte du devoir de l'homme de pouvoir aux besoins de la famille (Moya, 2008 ; Saint-Larry, 2012). Ce qui justifie que traditionnellement, ce sont les hommes qui doivent apporter l'argent pour la gestion des frais relatifs à la maison et les femmes sont chargées de la gestion de cet argent pour payer le loyer, les vivres et les condiments pour la sauce. Dans les faits pourtant, peu de chefs de ménage sont en mesure d'honorer de tels principes sociaux du fait de la crise économique. Les femmes sont sollicitées, de plus en plus, pour contribuer à l'économie domestique. La plupart d'entre elles ne le laissent pas paraître afin de préserver l'autorité du conjoint et son crédit social. Ce fait reconforte certains hommes dans leur position de chef de famille et maintient ainsi l'image de la femme dans son rôle de reproductrice et de soins (Guérin, 2002). Jacinthe Mazzocchetti (2007, 2010) montre, d'ailleurs dans le contexte de Ouagadougou, les effets de la crise économique (la précarisation de l'emploi, le chômage...) sur le nombre d'enfants que les jeunes couples désirent avoir, mais aussi les conditions minimales pour entrer en union. Le fait d'être un jeune homme sans emploi est un obstacle d'entrée en union, mais il est aussi de plus en plus difficile d'avoir de jeunes filles qui acceptent de s'engager aux côtés d'un homme sans emploi. Les femmes s'engagent de plus en plus avec des hommes jugés « capables » (Ouédraogo, 2015). Elles font le choix du conjoint en tenant compte de ses capacités financières ponctuelles ou à venir. Les jeunes filles sont perpétuellement à la

⁹ (Abélès et Collard [dir.], 1985 ; Jeanne Bissiliat et Michèle Fiéloux [1992], Anne Attané [2003, 2009, 2014], Agnès Adjamagbo et al [2003], Ismaël Moya [2008], Isabelle Guérin [2002], Thérèse Locoh [1999, 2005],...)

recherche de l'homme capable. Un « homme capable » serait un homme qui a une certaine assise financière, un homme capable de répondre aux besoins financiers de la famille. Ce fait conduit certains hommes qui n'ont pas un revenu régulier à se considérer « trop pauvre pour se marier » (Calvès, 2007). Pour une femme, « épouser un mari capable de leur assurer une résidence autonome de celle de sa famille élargie et d'assumer économiquement les nouvelles charges que réclame un foyer jugé moderne (scolarisation des enfants, repas diversifiés, ameublement européen...) devient un critère essentiel de choix ! Se conformer à ce modèle est le meilleur signe de réussite sociale » (Attané, 2009 : 159). Mais, de plus en plus, les contraintes de la vie urbaine amènent les femmes à ne pas seulement rechercher un homme « capable », mais à réorienter leur parcours de vie en se positionnant sur le marché de l'emploi ou en ayant une activité qui leur procure un certain revenu. Ces hommes « capables » recherchent aussi leurs épouses parmi les filles qui se « débrouillent ».

Les Politiques d'Ajustements Structurels (PAS) en Afrique et en Amérique latine ont conduit les pays du Sud dans une crise économique contraignant les femmes à se lancer dans des activités lucratives afin de couvrir le manque laissé par la précarisation du travail de leurs conjoints (Adjamagbo et Calvès, 2012). En exposant les défis auxquels font face les ménages en Afrique de l'Ouest, elles montrent que les femmes participent de plus en plus au maintien des familles sur le plan économique et bouleversent peu à peu la division sexuelle du travail au sein des ménages. Entre les préjugés liés au travail des femmes et les défis professionnels à relever, les femmes arrivent, tant bien que mal par des stratégies qui sont les leurs, à asseoir et à faire durer une activité.

Dans le contexte africain, où le mariage est et demeure la norme, les femmes font face au dilemme de bien jouer leur rôle d'épouse et de mère, mais aussi d'assurer la pérennité de leur activité économique. Ainsi elles se font aider par des domestiques pour l'entretien de la maison pendant les moments où elles sont absentes du foyer (Adjamagbo et al, 2003). L'arrivée d'un enfant dans la vie d'une femme n'est donc plus synonyme d'arrêt d'activité économique. À l'opposé, l'entrée en union d'une femme peut influencer son parcours professionnel. Agnès Adjamagbo et collaborateurs (2006), en mettant en lien forme de mariage et travail à Dakar et à Lomé montrent des particularités entre les deux villes du fait de leurs caractéristiques socio-économiques spécifiques. À Lomé, ils constatent que l'exercice d'une activité lucrative ne constitue pas un motif de divorce et *vice versa*. Cependant à Dakar plusieurs femmes ont tendance à arrêter leurs activités lucratives après le mariage. Le contexte social de Lomé permet aux femmes d'apporter leur contribution

économique pour les besoins du foyer alors qu'à Dakar, ce sont les hommes qui ont la responsabilité d'apporter l'argent pour le ménage. D'où une propension à stopper les activités économiques à l'entrée en union chez les dakaroises. Aussi la poursuite d'une activité lucrative après le mariage peut être source de divorces pour ces femmes. C'est au Sénégal qu'on observe d'ailleurs un nombre élevé de femmes divorcées (DIAL, 2001 ; Yade, 2007) qui ont des parcours professionnels très différents de ceux des femmes en couple. Tandis qu'à Lomé le statut matrimonial influence peu l'itinéraire professionnel d'une femme. Bilampoa Gnoumou Thombiano (2014) montre que, dans la ville de Ouagadougou, la plupart des décisions importantes concernant la femme dans le couple sont prises par l'homme témoignant ainsi d'un certain pouvoir de l'homme sur la femme et par ricochet sur son itinéraire professionnel.

I.3. Approche diachronique du mot travail et place de la femme dans le salariat

Il est nécessaire ici de définir le mot « travail » en tant que mécanisme social d'existence, mais aussi de montrer la place des femmes dans le monde du travail domestique et salarié tel qu'il a été étudié par des sociologues, des démographes et des anthropologues. Le travail est au centre de tous les débats contemporains et traverse plusieurs champs de pensées : politique, économie, sociologie, droit, anthropologie, philosophie, etc. Il est plus que jamais centré sur sa valeur marchande. Et cette marchandisation crée des tensions entre les employeurs, les employés et les décideurs politiques. Les individus qui ont du mal à s'insérer dans ce système se retrouvent en marge de la société moderne.

3.1. Définition et perception diachronique du mot « travail »

L'étymologie du mot travail vient du latin « tripalium » (appareil à trois pieds) qui serait un instrument dont on se sert pour capturer les chevaux rebelles. Si le mot « travail » est dérivé du mot « tripalium » qui signifie donc torture, il faut noter que toute activité humaine n'a pas été l'objet de discrédit.

En effet, les Romains et les Grecs distinguaient deux types d'occupations : les « arts mécaniques » exécutés par des personnes contre un salaire (le travail servile) et les « arts libéraux » qui concernaient uniquement les hommes libres. L'étymologie du terme « salaire » est la ration de sel du soldat, d'où la dimension de servitude liée au salariat. Aujourd'hui, le droit définit le statut de salarié par la « subordination juridique et technique » à l'égard de son

employeur (Vatin, 2008 : 21). Recevoir un salaire pour son travail, c'était s'engager dans la servitude. De nos jours, cette dimension de servitude est remplacée par la subordination de l'employé à son employeur, à qui il loue sa force de travail. Parallèlement, les métiers qui exigeaient un assez grand savoir ou un but utile tels que les métiers de médecins, d'architectes, d'enseignement des arts étaient fort honorables et les personnes qui exerçaient ce métier recevaient des honoraires et non un salaire, car le service qu'ils rendaient ne pouvait pas être payé (Vatin, 2008).

Au XVIII^e siècle, la notion de travail connaît une évolution. D'abord pour les religieux, le travail apparaît comme un commandement divin. Ils exhortent les citoyens (toute catégorie sociale confondue) à travailler eux-mêmes afin de ne pas dépendre de quelqu'un. L'église présentait le travail comme un devoir envers soi-même et envers les autres. Cette prescription dénonçait les nobles qui ne travaillaient pas et qui jouissaient des fruits du travail servile.

Pour les économistes, le travail a pour finalité la capitalisation de richesse. En 1776, Adam Smith, le fondateur de l'économie politique, avance l'idée que le travail humain, quelle que soit sa forme est la source de la richesse des nations. Pour lui, « tout bien est obtenu à partir du travail, soit qu'on le produise soi-même, et qu'on le paye ainsi de sa propre peine. Soit qu'on l'achète sur le marché, et qu'on paye alors la peine des autres. Le travail, peine des hommes, est ainsi le véritable prix de toute chose » (*op cite.* Vatin, 2008 : 27). Pour Smith, le travail, loin de l'idée de servitude, serait ainsi un principe d'égalité entre les humains de toute condition sociale. En plaçant l'échange marchand au centre des activités humaines, Adam Smith contribuait à faire de la division du travail un principe de cohésion sociale. Pour cet autre économiste François Quesnay (1751), « seule l'agriculture est productrice de richesses nouvelles, richesses qui sont ensuite réparties entre les différents groupes sociaux et qui, en circulant, permettent à ces derniers de vivre »¹⁰. À travers ces deux conceptions, la marchandisation du travail apparaît comme un régulateur des inégalités sociales. Alors que pour Karl Marx, elle induit une exploitation bourgeoise de la force de travail de la masse populaire. François Vatin s'inscrit dans la logique de Karl Marx et définit le travail comme étant « ce geste technique par lequel l'homme, depuis ses origines, se confronte à son environnement, essaye de le détourner à son profit, se transforme en le transformant » (2008 : 9). Il pose ainsi le principe que le travail ne saurait se réduire à sa dimension marchande car

¹⁰ http://www.alternatives-economiques.fr/francois-quesnay--1694-1774- fr_art_222_27851.html

dans différentes sociétés, il y a différentes formes sociales et le travail ne peut pas être vu que sous l'angle d'échange économique.

Les anthropologues¹¹ s'inscrivent dans cette définition du travail donnée par Karl Marx comme les diverses manières inventées par l'homme pour agir sur son environnement naturel afin d'en extraire les moyens matériels de son existence (Bonté et Izard, 1991). On retient du dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie que « le concept abstrait de travail est né à une époque où s'effondraient les distinctions qui cloisonnaient les diverses formes de travail et empêchaient leur comparaison, où les produits de toutes les formes de travail se transformaient de plus en plus en marchandises dont les valeurs d'usage et d'échange se mesuraient à un même équivalent, l'argent, et où le travail lui-même revêtait progressivement la même forme sociale, celle du travail salarié accompli par des individus désormais libres de leur personne, mais contraints de vendre l'usage de leur force de travail à ceux qui détenaient la propriété des moyens de production et de l'argent » (Bonté et Izard, 1991 : 717). Le travail, au-delà de la différence des définitions, a servi de cadre pour les chercheurs en sciences humaines d'étudier les moyens de production, les inégalités sociales liées au travail, les rapports sociaux de production, la division des classes, la division sexuelle des tâches, etc. Cette division sexuelle du travail semble transversale à toutes les sociétés humaines.

En effet, les hommes et les femmes pris dans toutes les sociétés ne font pas les mêmes travaux et même si cela était effectif, ils n'occupent pas la même place dans le système de production comme l'ont démontré les sociologues du travail à partir d'une perspective « genrée » (Hirita et *al*, 2008). Pour Émile Durkheim, la division du travail dans une société industrialisée facilite la vie commune en rendant les individus dépendants les uns des autres au lieu de les opposer comme le décrit Karl Marx dans le « capital ». De cette perspective durkheimienne, des sociologues, des historiens et des anthropologues dans un ouvrage collectif, dirigé par Anne Marie Arborio, ont combiné des méthodes de l'histoire à celles de l'ethnographie pour observer « des situations, des espaces, des mondes de travail [...] afin d'étudier les liens qui se tissent au cours des pratiques concrètes de travail et d'organisation » (2008 : 7-8). En combinant donc ces approches (historiques et ethnographiques), ces chercheurs ont « examiné comment les travailleurs s'ajustent collectivement aux contraintes propres à leurs univers professionnels ou interprètent celles-ci » (2008 : 9). Les uns en se penchant sur les inégalités observées sur les lieux de travail et les autres sur la représentation

¹¹ Bonté et Izard, 1991 ; Vatin, 2008.

des différentes typologies du travail montrent que le travail est un événement qui régit l'ordre social. La division sexuelle du travail, loin de créer une forme de solidarité entre les hommes et les femmes, crée des inégalités, car les intérêts individuels au sein du groupe ne convergent pas toujours. Le travail est un enjeu de pouvoirs entre les individus de même sexe et de sexes opposés. Dans la ville de Ouagadougou, l'argent est, de plus en plus, au cœur des relations humaines transformant ainsi les rapports aîné(e) s/cadet(te)s en des rapports riches/pauvres. La réussite financière apparaissant alors comme la seule voie de reconnaissance sociale et d'autorité. L'enjeu du travail féminin s'inscrit dans ce dynamisme et il est donc déterminant de questionner et de décrire les effets des rapports de genre sur la réussite professionnelle des femmes de cette ville.

3.2. Place des femmes dans le monde du travail salarié

Si la sociologie du travail s'était focalisée sur la division sociale du travail, « la division sexuelle du travail n'avait aucune existence scientifique » (Maruani, 2003 : 44) et « c'est avec l'essor du salariat que le travail est devenu principe organisateur de [la] société et valeur centrale jusqu'à nouvel ordre » (Strobants et Singly, 2010 : 6). En effet, le salariat a induit une dépréciation du travail en tant qu'action « intelligente » de l'homme sur la nature. En Afrique, cette réalité est plus visible dans le travail féminin, car les femmes africaines évoluent souvent dans des domaines où le service qu'elles rendent n'est pas évalué en terme monétaire. Elles exécutent « des tâches généralement non reconnues comme un vrai travail. Ne dit-on pas de la femme au foyer qu'elle ne fait rien ? Pourtant ses journées sont bien chargées » (Ilboudo, 2006 : 124).

En France, « l'afflux des femmes sur le marché du travail s'est fait, depuis le début des années soixante, à temps plein » (Maruani, 2003 : 9). En Afrique, c'est la crise économique des années 1980 qui a propulsé les femmes dans le monde du salariat avec cependant une différence entre les types d'emplois pour lesquels elles sont capables de concourir avec les hommes. Plusieurs études sur ce continent montrent que les femmes sont beaucoup plus présentes dans les activités agricoles et le petit commerce. Elles exécutent des tâches minutieuses, longues, répétitives, non valorisantes et non valorisées avec un revenu très bas (Bisilliat et Fiéloux, 1992 ; Jacques Charmes, 2003 ; Attané, 2009 ; Lonkila, 2009). La marchandisation du travail a contribué à une dépréciation des activités féminines (ménage, coiffure, couture, agriculture, vente de condiments, etc.) qui apparaissent aujourd'hui comme du travail « bas de gamme » n'assurant pas un revenu régulier. Même pour les activités

rémunérées, les femmes se retrouvent en majorité dans des secteurs d'activités comme l'enseignement, la maternité (sages-femmes et accoucheuses), la santé (les infirmières, les agents itinérants de santé), *etc.* qui demeurent des activités mal rémunérées au Burkina Faso. Mais la plupart des femmes ne peuvent concourir qu'à ces types d'emploi, car elles quittent le système scolaire¹² avec le Certificat d'Études du Primaire (CEP) pour la majorité et le Brevet d'Étude du Premier Cycle (BEPC) pour un grand nombre.

Par ailleurs, l'économie du Burkina Faso repose en grande partie sur l'agriculture et l'élevage. Ces activités sont en grande partie menées par des paysan(e)s, des villageois (es) et des personnes déscolarisées. Mais ces dernières années, on constate un retour massif d'intellectuels et de personnes de catégories sociales aisées vers l'agriculture et l'élevage rendant ces activités de rente plus professionnelles où, la force de travail du paysan est substituée par les produits de son travail. Les femmes dans ce secteur se retrouvent au cœur de la production, mais ne bénéficient pas des retombées financières. Le travail finalement pour bon nombre de personnes, c'est cette activité qui procure un revenu régulier. De telles logiques corrélées à la crise économique ont pour conséquence de mettre les femmes dans le dilemme de « travailler » et « bien travailler ». « Le travail » devient alors le fait d'exercer une activité hors du domicile et « bien travailler » le fait d'œuvrer pour un avenir radieux de ses enfants en s'occupant correctement du mari et de la belle famille (Adjamagbo et *al*, 2003). Alors se pose l'épineuse question de concilier vie familiale et vie professionnelle.

En effet, des sociologues et des démographes ont étudié la conciliation travail domestique et travail salarié en le liant au statut matrimonial des femmes d'une part et d'autre part au contexte économique de différents pays africains (Agnès Adjamagbo, 2003, 2004, 2006, 2012 ; Fatou Binétou Dial, 2001 ; Philippe Antoine, 2004 ; Bénédicte Gastineau, 2015 ; *etc.*). Il en ressort que les femmes qui s'engagent dans des activités lucratives sont confrontées aux difficultés de gestion de leur foyer et de leurs progénitures, mais aussi aux défis d'efficacité. Le travail ayant « longtemps été considéré comme une affaire de choix au féminin : soit elles préfèrent travailler soit elles préfèrent leur foyer » (Stroobants & Singly, 2010 : 115).

La constitution du Burkina Faso reconnaît l'égalité du droit au travail pour tous. Elle interdit de faire des discriminations en matière d'emploi et de rémunération en se fondant notamment sur le sexe, la couleur, l'origine sociale, l'ethnie ou l'opinion politique (Lonkila, 2009, *op*

¹² Le taux d'achèvement scolaire du primaire est chiffré à 59,7 % pour les filles scolarisées au Burkina Faso (Unicef, 2013).

cit.). Cependant, on peut observer des inégalités d'accès au travail par les hommes et par les femmes du fait du poids de la culture qui confère aux femmes les responsabilités de soins aux enfants et aux personnes âgées. En conséquence elles n'acquièrent bien souvent pas toutes les compétences pour concourir aux emplois avec les hommes de même âge et, même si elles y parviennent, les mêmes responsabilités sociales les maintiennent à des postes inférieurs à celui des hommes. Les femmes font face au dilemme de bien jouer leur rôle d'épouse et de mère et d'assurer la pérennité de leur activité économique. Pour Hirata (2008) et ses collaborateurs, la place des femmes sur le marché du travail «est un fil rouge pour lire la place des femmes (...) dans toutes les sociétés contemporaines [...] une histoire économique et sociale, mais aussi culturelle et idéologique» (Hirata et *al*, 2008 : 15-16). Dans une capitale comme Ouagadougou, que pouvons-nous dire de la capacité des femmes à concilier travail et mariage et comment le mariage peut modifier l'itinéraire professionnel des femmes ou quelles sont les activités qui sont «conciliables» avec le foyer ?

Chapitre II : Approche méthodologique et réflexive

« L'enquête de terrain n'est qu'un mode parmi d'autres de production de données en sciences sociales. Elle a, comme les autres, mais à sa façon, ses avantages et ses inconvénients. Elle a ses propres formes de vigilance méthodologique, et a tout à gagner à expliciter la "politique" qui la guide » (Olivier de Sardan, 1995 : 71). J'utiliserai soit un prénom fictif ou le patronyme du conjoint pour désigner chacune des participantes de l'étude afin de respecter leurs anonymats. Avant d'exposer la méthodologie de la recherche, je précise le cadre institutionnel et les différentes expériences qui m'ont conduite à cette étude.

II.1. Cadre institutionnel de l'étude

Mon étude est le fruit de multiples expériences acquises auprès d'enseignants chercheurs appartenant à différentes institutions de recherche : Institut de Recherche en Science de la Santé (IRSS), le Groupe de Recherche en Initiative Locale (GRIL), l'Institut Supérieur en Science de la Population (ISSP) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

En 2009, j'ai intégré le programme de l'ANRS 13181 aux côtés de l'équipe du Groupe de Recherche sur les Initiales Locales (GRIL) dirigé par Habibou Fofana à l'université de Ouagadougou comme assistante. Dans le cadre de ce projet, j'avais la mission de mener des entretiens, des observations et de partager le quotidien de femmes vivant avec le VIH au sein d'une association à Bobo-Dioulasso. Ce terrain de trois mois a été l'occasion pour moi de découvrir les ficelles d'une étude qualitative. J'ai appris au cours de cette recherche que c'est la présence constante sur le terrain, la multiplication des rencontres et les changements de cadre qui enrichissent les données du terrain. Le VIH étant en lui-même un sujet sensible, questionner l'histoire de la contraction de la maladie et l'itinéraire thérapeutique des femmes a été une expérience enrichissante pour moi en matière de conduite d'entretiens et de pratique de terrain. C'était un terrain plein d'émotion, en ce sens que j'assistais impuissante, à des situations de précarité absolue et à des pleurs de femmes face à l'histoire d'une maladie dont elles avaient du mal à comprendre l'origine et à situer leur responsabilité.

En 2010, j'ai participé à un projet de recherche mené par l'Université de Mayence (Allemagne). Dans ce cadre, j'ai eu la possibilité de collecter des données sur la prise en charge des femmes vivant avec le VIH dans les centres de santé confessionnels dans la ville de Ouagadougou. Ces différentes expériences m'ont permis en juin 2012 de soutenir un mémoire de maîtrise en sociologie sur la thématique de « *la prise en charge sociale et*

économique des femmes vivant avec le VIH sida dans les centres de santé confessionnels dans la ville de Ouagadougou. ». J'ai effectué des recherches dans des centres de santé évangélique, catholique et musulman à Ouagadougou afin d'observer la prise en charge des femmes infectées par le SIDA. Les résultats de cette recherche mettent en évidence d'une part, l'attitude pragmatique des patientes en matière de traitement médical. Les patientes choisissent un centre de santé non pas à cause de leur appartenance religieuse, mais plutôt sur la base de critères socio-économiques : la distance de leur lieu de résidence et l'accès à un soutien financier et médical. D'autre part, mon enquête souligne des différences importantes entre les centres évangéliques et catholiques et les institutions musulmanes : au sein des centres de santé évangéliques, les services sociaux et médicaux sont accompagnés de services spirituels. La prière est reconnue comme une thérapie, tandis que les institutions catholiques et musulmanes qui ont été étudiées se focalisent sur le domaine biomédical, autant pour la mise en place des mesures de prévention et de thérapie que pour le traitement des maladies générales.

La ville de Ouagadougou est donc un cadre d'enquête qui m'est familier depuis 2010. J'ai poursuivi des recherches à Ouagadougou à partir de janvier 2013 jusqu'en juin 2015 dans le cadre d'un projet IRD¹³ aux côtés de Anne Attané (anthropologue, chercheur à l'IRD). Ces thématiques portent sur les changements familiaux et les rapports de genre et de génération. Dans le cadre des traitements des données, j'ai pu constater la volonté pour les femmes d'être financièrement autonome et le nombre assez élevé de femmes (toutes positions confondues) dans les familles qui mènent des activités rémunératrices. Parallèlement, la volonté des pères à investir dans la carrière de leur fille et même de leur garantir un héritage est un fait nouveau qui mérite d'être souligné dans le contexte de l'Afrique l'Ouest. La circulation des biens et le confiage d'enfant, au sein des fratries, font apparaître un nouveau rapport entre les membres masculins et féminins des familles urbaines d'Afrique de l'Ouest. Les données des enquêtes de terrain de Lomé que j'ai pu traiter montrent des figures de femmes actives qui participent aux dépenses des ménages malgré la présence du conjoint. Cette capacité à mobiliser des ressources financières change les rapports de ces femmes avec leur conjoint. La littérature montre que le contexte urbain de Lomé est plus favorable à une autonomisation économique des femmes parce que les rapports de genre ne sont pas fortement marqués comme au Burkina Faso et au Sénégal (pour ne citer que ces deux pays). C'est en travaillant aux côtés

13 Institut de Recherche pour le Développement.

de Anne Attané dans le cadre des programmes « Familles, Genre Activités » (FAGEAC, dirigé par Agnès Adjamagbo) et « espace privé religieux » (Priverel, co-dirigé par Fabienne Sanson et Maud Saint Lary) que j'ai pu effectuer parallèlement ma recherche personnelle sur les itinéraires professionnels féminins dans la ville de Ouagadougou. Grâce à ces deux programmes, je disposais d'un cadre institutionnel (IRD) et de moyens financiers (indispensable pour un travail de terrain) pour collecter mes données de recherche.

II.2. Construction de l'objet, choix de l'espace et de la population d'étude

La pratique du terrain en anthropologie commence dès la construction de l'objet d'étude, le choix du terrain et de la population cible. Il faut ensuite procéder à la mise en place d'une politique de terrain et à des réaménagements de l'objet en fonction de l'évolution de la recherche sur le terrain (Olivier de Sardan, 2005).

2.1. Construction de l'objet d'étude

Le choix de ce sujet s'inspire d'une expérience personnelle en tant que femme et mère active. En effet, dans mon parcours professionnel, j'ai été confronté à la difficulté de concilier mon travail et la garde de mon enfant. Dans le contexte urbain ouagalais actuel, les « petites bonnes » qui étaient d'une aide considérable pour les femmes ne sont plus facilement accessibles à cause de la scolarisation et du « boom minier » qui attire de plus en plus de jeunes filles. Ne pouvant pas compter sur l'aide de mes parents et de ma famille élargie, je faisais face au dilemme de choisir entre mon travail et la garde de mon enfant. Et ayant bénéficié du soutien de mon compagnon pour résoudre ce dilemme, je me suis donc posé la question de savoir comment toutes les femmes actives de la ville de Ouagadougou arrivaient à concilier vie de foyer et activités professionnelles.

Aussi les expériences acquises dans différents programmes de recherche m'ont également permis de comprendre les mutations qui interviennent dans les relations familiales en Afrique de l'Ouest. Ce master 2 m'offre donc l'opportunité d'étudier les itinéraires professionnels féminins sous l'angle des relations de genre et de génération. Interroger les facteurs et les acteurs sociaux qui fondent les itinéraires féminins, c'est pouvoir pénétrer l'univers conjugal, mais aussi familial des femmes de la ville de Ouagadougou et voir comment finalement ces dernières arrivent à gérer l'espace domestique du travail et l'espace professionnel du travail

tout en interrogeant le rôle de l'entourage dans ces deux sphères. Pourquoi le choix de la ville de Ouagadougou ?

2.2. Espace physique de l'étude : la ville de Ouagadougou

Le choix de la ville de Ouagadougou s'explique par des raisons pragmatiques. J'y vis depuis plus de dix ans et j'y ai plusieurs fois travaillé en tant qu'enquêtrice. Aussi les femmes de cette ville sont très actives sur le marché de l'emploi et très dynamiques dans les activités génératrices de revenus. Il est d'ailleurs difficile de trouver, à Ouagadougou, une femme qui n'exerce aucune activité.

Par ailleurs, cette ville est la capitale administrative du Burkina Faso et se situe au centre du pays. Selon le Recensement Général de la Population l'Habitat (RGPH) de l'Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD) du Burkina Faso de 2006¹⁴, la ville de Ouagadougou compte 1 475 223 habitants. Le nombre de femmes dans cette ville est estimé à 647 398 soit 49,43 % de la population¹⁵. Ces femmes sont visibles dans le secteur informel de l'économie. Ouagadougou apparaît aussi comme une ville cosmopolite qui abrite toutes les classes sociales de la population burkinabé réparties de façon hétérogène dans les différents quartiers de la ville. Les jeunes vivent à la périphérie de la ville et les personnes âgées au centre (Meunier-Nikiéma, 2008). Cela s'explique par le fait qu'« au centre-ville, les parcelles accueillent des familles élargies où les parents, le plus souvent propriétaires, vivent avec leurs enfants eux-mêmes chargés de familles, mais ne disposant que de statut de locataire » (Fournet et al, 2008 : 52). À côté des quartiers périphériques se trouvent les zones « non-loties »¹⁶ à proximité des grands axes qui relient Ouagadougou aux villes secondaires du pays abritant des populations qui ont un mode de vie proche de celui des populations rurales. Il est difficile de parler de la ville de Ouagadougou sans aborder ces quartiers « non lotis » qui ne disposent pas d'infrastructure de base comme l'eau courante et l'électricité. Cependant, ils font l'objet de convoitise et constituent un moyen pour les personnes qui arrivent des villages, du fait de l'exode rural, d'acquérir des parcelles sur le long terme. Cette politique

¹⁴http://www.insd.bf/n/contenu/statistiques_regions/regions_en_chiffres_en_2011/reg_chif_c_2011.pdf consulté le 13/11/2015. Si les femmes sont plus nombreuses que les hommes sur l'ensemble de la population Burkinabé, à Ouagadougou cette donnée relativement inversée.

¹⁵ <http://decentralisation-bf.net/centre/monographie-de-la-region-du-centre> consulté le 22/11/2015

¹⁶ Les quartiers « non lotis » sont définis par les géographes (Fournet, Meunier-Nikiéma, Salem, & Coquery-Vidrovitch, 2008) comme une ville illégale qui s'oppose à la ville légale, les espaces ne sont pas bien organisés et les maisons sont construites de façon spontanée et ne respectent pas les normes de construction urbaines. Ces quartiers ne disposent pas d'eau courante ni d'électricité.

d'acquisition fait que, de nos jours, on trouve dans ces quartiers des personnes appartenant à la classe moyenne.

2.3. Population d'étude

Le défi de cette recherche était donc de travailler sur un groupe pair. Sans vraiment chercher à couvrir toutes les catégories sociales des femmes de la ville de Ouagadougou, le choix de mon échantillon a pris en compte le statut matrimonial des femmes, le secteur d'activité, et le lieu de résidence (quartiers périphériques et centraux) des femmes. Au cours du terrain, il m'a paru important de rencontrer des hommes pour recueillir leur avis sur le travail des femmes, ainsi que leurs propres rôles sur l'itinéraire professionnel de leurs femmes.

J'ai tenu à diversifier les conditions sociales et économiques d'appartenance des femmes. Il ne s'agissait pas pour moi de « recouper » ou de « vérifier » des informations pour arriver à une « version véridique », mais bien de rechercher des discours contrastés, de faire de l'hétérogénéité des propos autour d'un objet d'étude, de s'appuyer sur les variations plutôt que de vouloir les gommer ou les aplatir, en un mot de bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives (Olivier de Sardan, 1995 : 11). La diversité des statuts matrimoniaux (célibataires, mariées dans des foyers monogames, mariées dans des foyers polygames, divorcées, veuves) et les modalités de résidence des femmes (vivant seule, vivant en grande famille, en couple uniquement, en couple avec des enfants, en couple avec la belle famille...) ont été prises en compte dans l'étude pour comprendre l'influence du statut matrimonial sur l'itinéraire professionnel.

J'ai rencontré des femmes évoluant dans le petit commerce à proximité du domicile et d'autres activités relevant du secteur informel. Celles qui travaillent dans le secteur public étatique et le secteur privé sont constituées d'une journaliste, une magistrate, deux assistantes sociales, une secrétaire, deux gestionnaires de projets, une policière, deux femmes à la retraite, une balayeuse de voirie, une commerciale et une formatrice en couture. J'ai aussi rencontré deux ménagères à leur domicile pour comprendre les raisons qui fondent leur choix. Dans la même perspective les groupes témoins sont composés de trois hommes et de deux agents du Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre (MPFG) notamment la direction régionale de la femme et du genre de la région du centre. Cette direction a en charge les politiques relatives aux femmes de la région. J'ai pris rendez-vous avec l'unité en charge

de la femme qui mène un travail de suivi sur le terrain auprès de groupes de femmes et d'associations féminines. Après de cette unité, j'ai mené un entretien semi-dirigé avec chacun des deux agents pour comprendre les actions qui sont menées sur le terrain, mais aussi le public féminin visé par le suivi et l'appui.

J'ai pu réaliser au total 30 entretiens avec vingt et une femmes, trois hommes et deux agents (toutes des femmes) de la MPFG. Les entretiens se sont déroulés en français et en dioula principalement (langues que je maîtrise) en fonction de la facilité d'expression des enquêté(e)s dans l'une ou l'autre langue¹⁷. L'enquête s'est déroulée entre les mois d'avril et d'août 2015 dans la ville de Ouagadougou soit cinq mois de terrain. Tous les entretiens réalisés ont été retranscrits et traduits intégralement en français. Les situations observées ont fait l'objet de prises de notes sur un cahier de terrain afin d'être transformées en des pistes d'analyses et de réflexions.

II.3. Politique du terrain

Toute enquête de terrain nécessite de la part du chercheur d'opérer des choix. Entre les exigences méthodologiques et les exigences du terrain, le chercheur doit pouvoir trouver le juste milieu. Comme le dit bien Patrick Cohen, « le terrain commence à domicile et il accompagne l'anthropologue dans ses déplacements. Cela peut être envisagé comme une véritable manne pour le chercheur soucieux d'engranger des témoignages, des regards différents sur la question » (2004 : 77). Mon terrain a commencé à partir de mon réseau de connaissances. J'ai commencé par rencontrer des femmes dans mon entourage. Après de ces dernières, j'ai demandé à rencontrer d'autres femmes de leur cercle de sociabilité. Cette méthode dite « boule de neige » m'a permis de rencontrer l'ensemble des femmes qui constituent mon échantillon. Ce choix avait pour but de limiter l'artificialité des moments d'entretiens, mais aussi de rassurer les femmes sur le fait que je n'étais pas une grande inconnue et que nous avions en commun une connaissance. L'ami(e) de mon ami(e) est mon ami(e) et être connue d'un tiers signifie déjà l'existence d'un lien. L'accès à ces femmes passait par la négociation préalable d'un contrat tacite (Abélès, 2004). Leur adhésion à mon projet de recherche passait d'abord par une confiance en la personne intermédiaire qui m'avait elle-même accordé sa confiance. Cette adhésion était perçue, en mon sens, comme un

¹⁷ Il est important de noter qu'une grande majorité des personnes vivant à Ouagadougou s'expriment en français qui est en passe de devenir une langue de commerce.

service rendu tantôt à une amie, tantôt à un collègue ou à un parent qui ne leur enverrait pas une personne en qui ils n'ont pas confiance. Le fait d'être là par recommandation m'a aidé à rencontrer diverses catégories de femmes et à partager certains des secrets de vie de couple qui m'aurait été très difficile d'accès, si j'avais abordé les femmes dans la rue.

En fonction du statut de chaque femme, j'ai dû m'adapter à ses exigences. Certaines femmes ont tout de suite accepté de discuter avec moi dès la première rencontre, et pour d'autres, il a fallu fixer un autre rendez-vous. Pour les femmes qui travaillaient dans le secteur formel, elles me donnaient rendez-vous à la fin de la journée après le service. D'autres préféraient me recevoir les week-ends où elles étaient libres de toutes contraintes professionnelles. Pour celles exerçant dans le secteur informel, la plupart de nos rencontres ont eu lieu sur leurs lieux de commerce ou à leur domicile si les deux sont à proximité. Les femmes rencontrées sur leurs lieux de travail ont aussi été vues à leur domicile pour connaître leurs conditions matérielles d'existence et éclairer les données recueillies. Certaines femmes choisissaient de s'entretenir avec moi dans leur salon, pièce à vivre par excellence où peuvent se retrouver d'autres personnes dont la présence n'était pas sans effet sur le déroulement et la qualité de l'entretien. D'autres femmes préféraient qu'on s'installe sur la terrasse, à l'extérieur, pour mener l'entretien quand des personnes étaient présentes au salon.

3.1. Méthodologie développée et mise en acte

L'enquête de terrain en anthropologie ou ethnologie repose sur quatre formes de productions de données que sont : l'observation participante (l'insertion prolongée de l'enquêteur dans le milieu de vie des enquêtés), l'entretien (les interactions discursives délibérément suscitées par le chercheur), les procédés de recension (le recours à des dispositifs construits d'investigation systématique) et la collecte de sources écrites (Olivier de Sardan, 1995, 2005).

A. L'observation

J'ai mis à profit mon vécu quotidien dans cette ville (depuis plus de dix ans) pour observer et interagir avec des femmes dans leur ménage. J'ai rendu visite à toutes les femmes qui ont été rencontrées dans le cadre de cette étude pour non seulement observer leur cadre de vie, mais aussi voir leurs charges de travail. J'espérais pouvoir assister à la présence d'autres personnes de la famille comme les sœurs de la femme ou/et du conjoint et les servantes (les bonnes). Cependant, lorsque j'appelais les femmes pour les prévenir de mon arrivée dans leur ménage,

elles interrompaient leurs activités pour me recevoir et par moment il m'était difficile de voir les servantes ou encore les « petites bonnes » comme les nomme Mélanie Jacquemin (2009), parce que très souvent elles étaient dans la cuisine ou hors de la pièce où avait lieu l'entretien. Dans plusieurs familles, j'ai noté la présence d'une ou de deux filles qui jouaient ce rôle. Il m'a été aussi difficile de trouver tous les membres de la famille à la maison pour observer les rapports de la femme avec ces derniers. Dans les cas où d'autres membres de la famille étaient présents, j'ai pu seulement voir ce qui m'a été donné à voir : des familles soudées avec une bonne ambiance.

Lors des visites à domicile, j'ai pu observer que la quasi-totalité des femmes (16 sur 21) ne vivait pas dans de grandes familles. La majorité d'entre elles soit quinze vivaient avec leurs conjoints et leurs enfants et hébergeaient une sœur ou un frère venu pour des études universitaires. Deux femmes mariées vivaient avec la belle famille, le mari, les frères du mari et les belles sœurs. J'ai rencontré une seule femme sur les vingt et une qui se déclarait être célibataire. Elle vivait avec sa mère, son petit frère, ses deux fils et une « petite bonne ». Trois autres femmes se disent mariées, mais vivaient uniquement avec leurs enfants et une servante, leurs conjoints étant à l'étranger ou dans une autre ville du pays. Une d'entre elles vivait uniquement avec ses deux enfants. Une femme travaillait à Abidjan (Côte-d'Ivoire) et revenait pendant ses congés à Ouagadougou où vivent son mari, ses deux enfants et sa petite sœur qui assure les travaux ménagers.

Pour les modalités de résidence, j'ai pu observer que sur les vingt-deux personnes rencontrées à leur domicile, seize vivent dans des « cours uniques »¹⁸ avec leurs familles et six femmes partagent leur foyer avec d'autres locataires dans des « cours communes »¹⁹. Ces dernières conditions de résidence sont particulières, car en dehors des membres de la famille, les femmes sont appelées à interagir avec d'autres personnes qui sont leurs voisins immédiats de cours. On verra plus loin que ces derniers sont aussi des acteurs non négligeables dans le parcours de vie de certaines femmes. Les quatre autres personnes ont été rencontrées sur leur lieu de travail. Sur les seize personnes qui vivent dans des cours uniques, neuf sont propriétaires de leurs domiciles. Lesquels sont très souvent situés dans des quartiers périphériques où vivent la plupart des nouveaux propriétaires immobiliers.

¹⁸ Une cour unique est un bâtiment d'habitation occupé par un ménage.

¹⁹ Les cours communes sont des maisons mitoyennes louées par différents ménages à des fins d'habitation. Les personnes qui y vivent partagent le même espace de la cour.

Les neuf femmes qui vivent dans les quartiers centraux ont une « petite bonne » qui peut être une parente venue du village pour aider dans les travaux ménagers. Celles qui sont dans les zones non loties et les quartiers périphériques soit six femmes sur douze assument leurs activités lucratives et les tâches domestiques. Disposer d'une « petite bonne » n'est pas toujours lié à la charge de travail des femmes, mais c'est très souvent une question de moyens financiers ou de la capacité de la femme à entretenir son réseau social (rural et urbain). Une femme peut avoir une charge de travail élevé dû au nombre de personnes qui composent son ménage et ne pas pouvoir embaucher de servante, alors que la plupart des femmes qui ont une situation financière acceptable, qu'elles travaillent ou pas, ont tendance à embaucher des servantes ou à faire venir des filles des villages pour les travaux ménagers.

Si au départ je souhaitais faire des observations sur la répartition du temps de travail journalier des femmes, dans la pratique les femmes acceptaient difficilement de me recevoir toute la journée chez elles et de continuer à vaquer à leurs occupations habituelles. J'ai même compris que ma présence leur faisait perdre du temps dans la mesure où elles abandonnaient leurs travaux pour me recevoir. Je devais donc écourter mes visites dans certains cas pour leur permettre de continuer leurs activités.

B. Récits de vie

L'observation est importante pour le chercheur, en ce sens qu'elle lui permet de s'imprégner de la réalité sociale qu'il étudie. Elle demeure cependant insuffisante dans la pratique de terrain parce qu'elle ne me permettait pas de recueillir le discours des femmes sur leur travail. Alors que « rendre compte du point de vue de l'acteur est la grande ambition de l'anthropologie » (Olivier de Sardan, 1995 : 76).

J'ai fait le choix des récits de vie parce qu'ils me permettaient de demander aux femmes de me raconter l'histoire de leur entrée dans la vie professionnelle. J'étais consciente que « collecter des histoires de vie, c'est retracer des scénarios où parfois certaines séquences s'enchaînent trop vite ou bien semblent confuses dans leur ordonnancement » (Antoine et Lelievre 2006 : 25). Mais le récit de vie ou l'histoire de vie restait le meilleur moyen pour moi d'accéder aux différents acteurs qui ont participé à la construction des trajectoires sociales féminines à travers des entretiens formels et des discussions informelles. Je souscris à l'analyse de Daniel Bertaux et François de Singly pour qui les récits de vie comportent « une très grande richesse d'informations factuelles exactes et de descriptions fiables — bien qu'incomplètes — d'enchaînement de situation, d'interactions et d'actions. Ce sont ces

informations et descriptions que le sociologue peut faire son miel pour la connaissance des enjeux et des règles des jeux sociaux qu'il cherche à identifier » (2003 : 21).

II.4. Analyse réflexive du terrain

4.1. Quand les exigences du terrain guident la recherche

La réalisation de cette enquête de terrain a été soumise à plusieurs épreuves. Certaines s'avèrent être des opportunités et d'autres des limites.

C. L'enregistreur

En effet, j'ai constaté que certaines femmes étaient gênées de me raconter des problèmes jugés personnels en présence de l'enregistreur. Quand j'abordais des questions qui avaient trait à leur relation de couple, aux dépenses au sein du ménage, la plupart des femmes me laissaient entendre qu'il n'y avait pas de problème à ce niveau et que les hommes restaient les principaux pourvoyeurs de ressources au sein des ménages. Je savais, cependant, à travers les causeries entre femmes que la gestion de l'argent au sein du foyer était un sujet de désaccord. Mais au cours des premiers entretiens, les femmes ne laissaient pas paraître cela. Il y a eu certes des femmes qui avaient des commentaires allant dans ce sens. Mais pour la plupart d'entre elles, j'ai dû privilégier les discussions informelles pour saisir surtout les situations conflictuelles, d'autant plus que les situations de conformismes sociaux n'avaient pas besoin d'insistance pour être racontées. Après un entretien enregistré, une de mes enquêtées m'a raconté la valeur des cadeaux que son mari lui a ramenés de la France. En se comparant à certaines de ses amies fonctionnaires, elles disaient n'avoir rien à leur envier. Parallèlement, les femmes qui n'avaient pas une bonne situation financière me racontaient systématiquement les difficultés auxquelles elles faisaient face.

Ma problématique s'est aussi construite au fil du terrain. Par exemple, la thématique de la circulation de l'argent ne faisait pas partie de mes questionnements de départ. Elle a émergé à partir de mes premiers récits de vie et j'ai choisi de l'approfondir par des discussions informelles et en multipliant les visites à domicile. Je restais toujours quelques minutes à la fin des entretiens formels et « je poussais la causerie »²⁰ pour amener les femmes à être plus

²⁰ « Pousser la causerie », c'est aborder un sujet qui a priori n'a pas de lien avec l'objet de l'enquête pour amener l'enquêté à parler des choses qu'il n'aurait pas dit dans le cadre d'un entretien formel.

détendues et plus ouvertes et instaurer une relation moins formelle. En plus de poser des questions, d'improviser des discussions informelles avec des femmes à différents endroits de la ville de Ouagadougou, j'ai aussi privilégié l'écoute sur ce qui se racontait autour de moi sur le travail des femmes. Ghislaine Gallenga (2008) parle d'« empathie inversée » lorsque « l'informateur se trouve simultanément confronté à un collègue de travail et à un chercheur » (p. 5) en ce qui concerne les chercheurs qui occupent un poste de travail en entreprise. Dans mon cas, j'étais donc prise d'une part, entre des femmes qui voulaient me montrer le visage de la femme africaine libérée de toute contrainte familiale et de toute domination masculine et d'autres qui me faisaient voir toutes les misères qu'elles vivaient du fait de n'avoir pas été du tout scolarisé ou ayant interrompu tôt leurs études. D'autre part, pour les femmes qui sont de la même génération que moi, certaines voyaient en mon projet de poursuivre des études la preuve d'un changement et d'une rupture avec le statut traditionnel des femmes en Afrique, d'autres par contre trouvaient que c'était osé de « partir » en laissant un mari et des enfants pour une soi-disant ambition professionnelle. Ces réflexions, je les interprétais de deux façons : soit je ne remplissais pas mon rôle social de mère et de compagne, soit j'avais plus de chance de poursuivre mes ambitions professionnelles tout en assumant ce rôle avec le soutien de mon compagnon sans m'éloigner de lui. Les histoires de vie des femmes de la ville de Ouagadougou m'ont toujours renvoyé à mon propre itinéraire de vie et m'ont questionné sur mes propres choix.

D. Les attentes des enquêtées

Les études et enquêtes de terrain menées par les différents projets et programmes de développement dans les pays du Sud avec parfois des promesses de changer les conditions de vie des populations (le don de menus cadeaux avant ou après les entretiens), font que toute sollicitation à des fins d'entretiens crée des attentes vis-à-vis de l'enquêteur. Dans le cas de cette enquête, certaines femmes attendaient en retour que je les aide à trouver un emploi, comme ce fut le cas de Faouzia, une jeune femme mère de trois enfants. Elle vit dans un quartier non loti de la ville de Ouagadougou et son mari est un agent de la société nationale d'électricité. Faouzia vendait de la glace, mais depuis qu'ils ont aménagé dans leur « non loti », son activité a pris fin. Lorsque je l'ai rencontré, elle était chez elle. Après notre entretien, elle m'a demandé si je pouvais l'aider à trouver un travail de nettoyage chez un particulier ou à mon service. Demande que je n'aie pas pu satisfaire. Elle m'a expliqué tous ses projets de commerce qu'elle a dû abandonner faute de moyens financiers. Aussi, même si j'ai choisi au départ de ne pas m'impliquer financièrement auprès des femmes rencontrées, de

telles situations ne m'ont pas laissée indifférente. J'ai été touché par la situation de certaines femmes qui avaient du mal à réunir la somme de 5000 F CFA (7,62 €) pour démarrer un petit commerce et d'autres qui étaient obligées de balayer du sable pour le revendre afin de nourrir leurs enfants.

E. Les imprévus du terrain

Madame Traoré et son mari mènent leurs activités à domicile. Lorsque j'ai rendu visite à la femme, son mari était présent et ce dernier a monopolisé l'entretien répondant aux questions à la place de son épouse et cette dernière approuvait les propos de son mari par des signes de tête. Cette femme n'a pratiquement pas dit autre chose qui aurait pu contrarier son conjoint. Quand j'ai effectué une deuxième visite dans cette famille, le conjoint²¹ était présent et la conversation n'a pas évolué. Il faut noter également que dans certains cas, l'absence du conjoint ne garantissait pas que la femme raconte des événements pouvant donner une mauvaise image de son mari. La femme a le devoir symbolique de protéger l'image de son mari ou de son foyer. C'est elle qui, par son comportement préserve l'image du foyer, de son mari en n'exposant pas les difficultés auxquelles ils font face. Que ces difficultés soient financières ou relationnelles. Les situations de contraste ne peuvent être saisies que dans les discussions informelles et lors des observations participantes ou directes comme dans la multiplication des visites. J'ai essayé tant que c'était possible de rencontrer des femmes au moment où le conjoint était absent du domicile.

Il ne m'apparaissait pas opportun d'enquêter des hommes dans le cadre de cette étude, car je m'intéressais prioritairement au point de vue des femmes sur leurs itinéraires professionnels. Mais durant la collecte des données, le besoin de rencontrer des époux s'est imposé. Car des femmes m'ont signifié l'implication de leurs conjoints dans leur quête d'emploi. Et comme il est difficile et même inapproprié de faire des entretiens de couple, j'ai fait le choix de m'entretenir uniquement avec deux hommes²² mariés que je connaissais. L'un a son épouse qui travaille hors de la ville de Ouagadougou et l'autre finance la formation professionnelle de son épouse. J'ai donc sollicité un rendez-vous auprès des deux afin de recueillir leur point

²¹ C'est un militaire à la retraite qui s'est convertie en couturier, il exerce son activité à domicile et sa femme vend aussi des légumes à la maison. Il est difficile de lui rendre visite sans que le mari soit présent.

²² Une des limites de ce travail de terrain est sans doute le nombre d'hommes rencontrés dans le cadre de cette étude. Le point de vue des deux ne saurait refléter la position des différentes catégories sociales d'hommes de Ouagadougou. Mais le discours des femmes donne de voir les rapports qu'elles ont avec leurs conjoints en fonction de leur appartenance sociale.

de vue sur le travail de leur femme et de quelle manière ils intervenaient pour les soutenir dans leurs travaux domestiques et professionnels. Les réflexions qu'ils m'ont faites étaient aussi divergentes d'un homme à l'autre. Par exemple, l'un disait que sa femme voulait exercer le métier d'infirmière. Toutefois, étant donné que c'est lui qui devait financer la formation, il lui a imposé de suivre la formation des enseignantes du primaire, comme cela elle disposera de beaucoup de temps libre pour s'occuper des enfants. Lui-même étant infirmier, il dit connaître le manque de sérieux des infirmières et donc il ne voulait pas voir sa femme exercer ce métier. L'autre m'a confié, faire tout pour que sa femme «*sorte de la maison*» et ait un emploi. Il dit l'avoir soutenu pour terminer ses études universitaires et il s'est engagé à lui payer une formation professionnelle alors que lui-même a arrêté ses études au baccalauréat. Ces deux exemples montrent des jugements et attitudes différentes des conjoints vis-à-vis des activités des femmes. Je suis consciente que leur discours ne peut pas illustrer le point de vue de toutes les catégories sociales d'hommes de la ville de Ouagadougou, mais leur propos est d'un grand intérêt pour cette étude.

4.2. Éléments perturbateurs de la conduite des entretiens

La qualité du récit de vie et des discussions informelles sont aussi fonction du lieu des échanges, mais aussi des personnes qui sont présentes lors de ces discussions, et de leur relation avec la femme interrogée ou avec son conjoint. Olivier de Sardan pense que ce sont des situations qui doivent être exploitées par le chercheur, car chargées d'informations (2008 : 64).

F. Discours en présence et en l'absence du conjoint

Madame Coulibaly est une restauratrice que je connaissais bien avant qu'elle ne se mette en couple. Elle mène une activité nocturne qui est la vente de repas et de boisson. Son activité commence à 19 heures et peut durer jusqu'à 23 heures ou minuit en fonction de la demande. Un jour, de passage dans son restaurant, elle m'a fait savoir que son mari constituait un obstacle à la bonne marche de son activité, car il ne lui permettait pas de vendre au-delà de 22 heures. Une heure à laquelle elle avait le plus de clients selon ses propos. Elle me dit que si ce dernier continue ainsi, elle risquait de faire un choix à un moment donné entre le foyer et le restaurant qu'elle tient principalement la nuit. Cette conversation a eu lieu dans son

restaurant²³. J'ai voulu en savoir plus sur l'histoire et j'ai décidé de revoir cette dame à son domicile conjugal d'autant plus qu'elle était enceinte et que son restaurant continuait de fonctionner. Je voulais savoir comment elle arrivait à gérer les deux situations au regard de ce qu'elle m'avait raconté auparavant. J'ai pris un rendez-vous et lorsque je suis arrivée une première fois chez elle, son mari²⁴ était présent et nous n'avons pas pu échanger longuement. La seconde fois, c'est elle qui m'a appelé en me proposant un jour et une heure pendant lesquels son mari ne serait pas à la maison. À mon arrivée, ce dernier était finalement là et elle m'a laissé comprendre que tout allait bien et qu'elle avait augmenté le nombre de son personnel pour s'occuper de son restaurant et elle passait plus de temps à la maison.

4.3. Lieux publics comme espaces de confiance

Aux vues des difficultés à mener des entretiens dans des endroits *a priori* calmes que sont les domiciles des femmes, j'ai choisi de compléter mes données par des rencontres à des endroits publics. En tant que femme je fréquentais les salons de coiffure, qui au Burkina Faso sont de véritables salons de beauté, où les femmes restent des heures durant compte tenu du temps nécessaire au tissage de la tête, elles s'y font également faire la pédicure et la manucure. Ce lieu pour se faire belle, passe aussi pour être un lieu de confidences et de « commérages » entre femmes²⁵. C'est un endroit où les femmes se retrouvent entre elles, où tombent les voiles sociaux qui entourent leur vie de couple et se racontent leurs expériences quotidiennes, leur relation conjugale, de voisinage et les relations de parenté. Les unes pour montrer les privilèges d'être marié à « X », les autres les mésaventures de se retrouver dans telle autre famille avec « Y ». Entre femmes « inconnues », les confidences sont de tous ordres. J'y ai parfois assisté en tant que femme et cliente du salon de coiffure.

Mes observations se sont faites aussi dans des lieux publics que sont les débits de boisson communément appelés « bars » ou « maquis », des restaurants où je pouvais me retrouver avec des amies ou des camarades d'université autour d'un pot ou d'un plat d'« attiéké²⁶ ». Les

²³ Il faut noter que je faisais des observations autour de moi depuis octobre 2014 sur les questions de travail des femmes et leurs relations avec leurs conjoints.

²⁴ Elle m'a fait savoir que son mari n'aimait pas qu'elle reçoive des amies à la maison à cause des commérages des femmes et des mauvais conseils qu'elles se donneraient.

²⁵ Les salons de coiffure sont fréquentés par toutes les catégories de femmes : secteur formel ou informel d'activité, célibataire ou mariées.

²⁶ L'attiéké est un plat typiquement ivoirien fait à base de farine de manioc, mais très prisé au Burkina Faso notamment à Ouagadougou.

discussions qui ont cours lors de ces rencontres sont très souvent empreintes des relations de couple (unions formelles ou informelles), du manque d'emploi ou des difficultés à concilier famille et travail. Les restaurants, les maquis et les salons de coiffure sans être des cadres formels d'entretien ont été pour moi des cadres d'observation ou d'écoute sur des situations relationnelles des femmes²⁷. Être surpris par le mari ou un membre de la belle famille en train de raconter les difficultés ou la gestion de son foyer à un inconnu peut être source de disputes pour les femmes. Alors ces cadres publics qui sont *a priori* des endroits par excellence pour ne pas exposer sa vie privée, sont utilisés parfois par des femmes pour se confier entre elles. Ce sont des endroits où certaines femmes échappent au contrôle social en ce sens qu'elles ont la possibilité de choisir un lieu et de contrôler les personnes proches présentes à ces lieux. Dans ces espaces publics, certaines femmes disposent de plus de marge pour s'exprimer sans craindre d'être entendues par une oreille problématique. Contrairement à l'espace public, l'espace privé du domicile est difficilement contrôlable. Car dans le contexte de Ouagadougou, il est vrai que le téléphone portable permet à une certaine catégorie de personnes de prévenir de leur arrivée dans une famille, mais dans la majorité des cas, les portes des domiciles restent ouvertes et l'on ne peut pas prévoir tous les allers et retours des membres de la famille ou des amies. Dans ces conditions, la présence d'un membre de la famille, un frère du mari, une sœur de passage, une amie de passage, la présence d'une servante, d'un voisin ou d'une voisine ne sont pas anodines au bon déroulement d'un entretien. La présence ou l'absence du conjoint au moment de l'entretien demande aussi des stratégies de réaménagement. Le discours des femmes est fortement influencé par le cadre et la présence d'autres membres de la famille.

II.5. Limites et difficultés du terrain

Les limites de cette enquête de terrain sont liées au fait que je ne pouvais pas séjourner dans une famille pour observer la gestion des temps de travail des femmes entre espaces domestiques et publics ainsi que les différentes interactions avec les autres membres de la famille. J'ai eu aussi du mal, à échanger avec les femmes qui n'étaient pas de ma génération. Le fait d'appartenir à cette culture et de savoir qu'à un certain âge, les femmes acquièrent un certain nombre de privilèges qui font d'elles des aînées sociales et les dispensent de certaines

²⁷ Les femmes qui se retrouvent dans ces lieux publics sont très souvent celles qui ont un niveau d'étude supérieure et des femmes célibataires.

tâches ménagères, j'ai eu tendance à ne pas toujours aborder leur charge de travail domestique. Je me suis plutôt focalisée sur l'aspect comparatif de ce qu'étaient leurs vies de femmes mariées et salariées, et les changements qu'elles ont pu observer dans le temps.

Demander aux femmes de quoi est fait leur quotidien était une question provocante qui ne méritait pas de réponse pour certaines d'entre elles. Il était difficile pour elles de faire la différence entre mes identités plurielles (mère, épouse, salariée et chercheuse) et de s'en tenir uniquement à la relation d'enquêteur-enquêté. Chacune de mes identités m'était rappelée au cours des échanges comme pour me signifier que je n'étais pas étrangère à la réalité que j'étudiais. Cette proximité avec ma population d'étude créait des situations de non-dits et donnait lieu à des réponses du genre « *toi-même tu sais comment ça se passe...* » ; « *tu connais les hommes oh...* » ; « *tu sais que la popote ne suffit jamais.* » ; « *toi-même tu sais que les temps ont changé* » ; « *tu sais comment les choses se passent en Afrique...* » Etc. De tels propos m'amenaient à recentrer sans cesse les discussions sur les expériences de mes interlocutrices et les faire comprendre la diversité des situations et la nécessité pour moi de comprendre leur point de vue. Le fait de me renvoyer sans cesse à mon expérience personnelle a été une des difficultés à surmonter pour accéder au discours des acteurs. Cela m'a permis de comprendre la difficulté de travailler sur un terrain proche et auprès des pairs.

Une limite de ce travail de terrain est sans doute le nombre d'hommes rencontré dans le cadre de ce travail. Travailler sur les itinéraires professionnels féminins méritait de donner autant la parole aux hommes qu'aux femmes, car le travail des femmes hors du domicile est fortement lié aux relations qu'elles entretiennent avec les hommes de la famille, mais aussi de l'interprétation que les hommes font des activités féminines.

Deuxième partie : Des itinéraires professionnels féminins dans la ville de Ouagadougou.

Chapitre III : Des itinéraires sociaux pluriels

La notion d'itinéraire selon Nicole Sotteau-Léomant peut être définie comme «un espace structuré par de multiples déterminations sociales» (2007 : 2). Elle montre comment différents champs sociaux (familial, scolaire, salarial, sanitaire, résidentiel...) s'articulent et interagissent au sein des itinéraires de vie. Les événements heureux et malheureux bouleversent les itinéraires de vie des hommes et des femmes. De même, les événements vécus à l'enfance, à l'adolescence et à l'âge adulte donnent à voir la manière dont un individu peut mobiliser les différents champs sociaux pour résoudre des situations ponctuelles ou à venir. On retient avec elle que tout itinéraire est le produit d'événements et d'interactions qui font changer les dynamiques. L'analyse des itinéraires professionnels féminins s'inscrit dans une approche diachronique et synchronique afin de montrer les champs possibles des actions individuelles et collectives. La population de Ouagadougou est composée de personnes venues de divers horizons. Les femmes sont relativement moins nombreuses que les hommes : 745 289 hommes et 729 934 femmes (RGPH, 2006). Pour cerner les itinéraires professionnels, il m'a semblé important de connaître l'origine sociale des femmes et l'histoire de leur vie (enfance, adolescence et âge adulte). Je propose de faire une présentation dynamique des trajectoires scolaires, professionnelles et matrimoniales de quelques femmes de mon échantillon choisies pour cette étude.

III.1. Trajectoires scolaires des femmes de la ville de Ouagadougou

1. 1. Du milieu rural vers le milieu urbain : l'importance du réseau familial

Les trajectoires d'Awa et de Mamou permettent d'illustrer l'articulation rural-urbain dans les trajectoires scolaires de certaines femmes rencontrées.

Awa est née en 1980 dans un campement de la Côte d'Ivoire. Ses parents s'y étaient installés quelques années plus tôt. Quand elle avait 4 ans, ses parents sont retournés au Burkina Faso, leur pays d'origine. Ils se sont installés dans leur village natal où ils pratiquaient l'agriculture. Dès l'âge de cinq ans, Awa a très vite été initiée aux tâches dévolues aux femmes. Son quotidien était ainsi partagé entre la vaisselle, puiser l'eau pour les besoins de la famille, accompagner sa mère dans les champs, s'occuper de sa petite sœur âgée de quelques mois, pendant que sa mère s'adonnait à ses occupations quotidiennes, etc. Ayant été scolarisés, ses parents ont jugés utile d'offrir cette opportunité à Awa. C'est ainsi qu'à sept ans, Awa fut

conduite par son père à l'école publique de son village. Awa se souvient de sa joie quand son père lui a annoncé son inscription à l'école. Toutefois, sa joie était surtout liée à l'idée que l'école lui permettrait d'échapper aux travaux champêtres et aux différentes tâches que sa mère lui confiait. Mais elle comprit vite que l'école ne la mettrait pas à l'abri de la vaisselle, des corvées d'eau, du balayage de la cour et de sa petite sœur qu'elle devait porter toujours les soirs quand elle rentrait de l'école. Malgré les oppositions du père à la charge de travail de Awa, sa mère trouvait que, même si l'école était importante, l'apprentissage des travaux domestiques restait indispensable pour une fille de son âge. Ses bons résultats aidant, son père décida de demander l'aide de sa sœur aînée, qui était fonctionnaire en ville, pour prendre Awa avec elle, afin de lui offrir de meilleures conditions d'étude. C'est ainsi qu'elle partit à Bobo-Dioulasso²⁸ à la classe de CE1 pour poursuivre ses études. Elle obtint alors le Certificat d'Études du Primaire (CEP), le Brevet d'Étude du Second Cycle (BEPC) et trois ans après le baccalauréat. Elle a ensuite pu poursuivre des études en lettres modernes à l'université de Ouagadougou. Quand j'ai rencontré Awa, elle occupait un poste de secrétaire dans un bureau d'études en attendant de réussir à un concours de la fonction publique. Elle vit dans une cour commune avec ses deux enfants et une « petite bonne » qui l'aide pour le ménage. Son mari travaille hors de la ville de Ouagadougou et revient les voir quelques jours par mois.

Quant à Mamou, elle est aussi née en Côte d'Ivoire en 1973 dans une famille polygame. Elle est le cinquième enfant de son père. Déjà petite, elle accompagnait ses parents au champ pour s'occuper de ses petits frères, et à la maison, elle aidait dans la vaisselle et les travaux que ses « Mamans » lui confiaient (son père avait deux femmes). De ce qu'on lui a raconté, elle était une petite fille éveillée et avait des atouts pour réussir à l'école. Mais à l'âge de 7 ans, Mamou ne fut pas inscrite à l'école primaire du campement par manque de place. Son père décida alors de la « garder » à la maison pour aider à la garde de ses petits frères, car ses sœurs aînées partaient déjà à l'école. Un de ses oncles, le grand frère de son père, va changer la trajectoire sociale de Mamou en insistant auprès de son petit frère pour qu'elle soit inscrite à l'école. Il l'a trouvait « trop » intelligente pour ne pas aller à l'école. C'est donc à l'âge de huit ans que Mamou commença sa scolarité. Après l'obtention de son CEP, elle fut envoyée à Banfora auprès de son frère aîné qui lui, exerçait déjà le métier d'enseignant. Elle poursuivit donc ses études secondaires à Banfora, Bobo-Dioulasso et ses études supérieures à Ouagadougou. *« C'est comme ça que j'ai eu la chance de partir à l'école sinon peut être*

²⁸ Bobo-Dioulasso est la seconde ville du Burkina Faso et située à l'ouest du pays.

aujourd'hui j'allais être une femme au foyer avec peut être une dizaine d'enfants, rires, » (Médecin, coordonnatrice de projet, entretien réalisé en français). Mamou n'a pas eu une dizaine d'enfants, mais elle est mariée et mère de deux enfants. Elle travaille comme médecin et est coordonnatrice de projet. Son mari vit aux États-Unis et elle à Ouagadougou avec ses deux enfants, une nièce et une bonne qui l'aide pour le ménage et la garde des enfants.

Les histoires d'Awa et de Mamou permettent de rendre compte des défis liés à la scolarisation des filles en Afrique de l'Ouest. Plusieurs facteurs expliquent la réussite ou l'échec scolaire des jeunes filles au Burkina Faso. On peut retenir entre autres, le milieu de naissance (rural ou urbain), le rapport des parents à l'école (scolarisé ou non), la qualité du réseau familial et la capacité d'implication des mères dans la scolarisation des filles. À ces raisons s'ajoutent les problèmes économiques, les considérations sociales du rôle des filles et des garçons, les abandons scolaires liés à une grossesse, à une promesse de mariage et le besoin de main-d'œuvre (Zoungrana et al, 2007 ; Kobiané, 2007).

Tout comme Awa et Mamou, douze des vingt-deux femmes rencontrées sont nées en milieu rural. Elles y ont passé leur enfance entre l'école publique et les travaux domestiques institués dès la petite enfance pour les filles. Sur les douze, deux n'ont pas été scolarisées et ont joué le même rôle à savoir s'occuper de leurs jeunes frères et sœurs et aider dans les travaux ménagers. Les dix autres femmes ont été scolarisées, deux parmi elles ont quitté le système scolaire dès le niveau primaire, faute de moyens financiers. Les autres femmes ont pu poursuivre leur étude en milieu urbain, ce qui leur a permis d'atteindre la classe de troisième ou d'obtenir le brevet d'étude du premier cycle (BEPC) pour certaines, voire des diplômes universitaires pour d'autres. Les douze femmes, nées en milieu rural à des époques différentes, ont eu des rapports différenciés avec l'institution scolaire. Certaines ont été inscrites systématiquement à l'école à l'image de Awa, pour d'autres, comme Mamou, il a fallu l'intervention de personnes extérieures pour que le Papa accepte leur inscription à l'école. Cela rend compte de la place déterminante qu'occupent les réseaux sociaux dans les trajectoires de ces femmes.

À l'image des trajectoires scolaires de Awa et Mamou, la plupart des femmes qui ont commencé leur scolarisation en milieu rural et qui ont connu de longs cursus scolaires avaient des personnes apparentées en milieux urbains. Ce qui leur a permis de les rejoindre à un moment de leur scolarité. Le milieu urbain et un réseau familial élargi semblent en cela donner plus de chance de réussite aux enfants. Aïcha est née dans une commune rurale de la

Côte d'Ivoire. Sa mère n'a pas fait de longues études, mais elle se souvient de son implication dans sa scolarisation et le soutien durant son cursus et aussi pour celui de ses frères et sœurs. Sa mère s'est investie financièrement et en faisant aussi recours à son réseau familial resté au Burkina Faso pour aider ses enfants à réussir leurs études.

« Bon, on ne m'a jamais raconté, mais je peux dire, au regard des faits, de mon expérience, je peux dire que c'est la maman puisque je me rappelle bien... Quand c'était les inscriptions... Bon, les écoles publiques avaient demandé à mon papa d'aller m'inscrire, il n'est pas allé, donc qu'est ce qu'il fallait faire ? Puisqu'on est allé, il n'y avait plus de place, elle [sa mère] était obligée de m'inscrire dans une école privée. Donc je peux dire que c'est la maman qui a eu l'initiative, car je me rappelle avant que je ne parte à l'école, elle m'apprenait à lire et à écrire. Et puis le reste, elle s'en est occupée en tout cas, on sentait la maman à côté dans nos études. Même quand on est venus au Burkina, c'est grâce à elle, à sa famille que tous mes frères et sœurs, du côté maternel, on est resté, on a bossé et l'on a eu nos diplômes. » (Aïcha, magistrate, entretien réalisé en français).

Comme Aïcha et Mamou, d'autres femmes rencontrées ont commencé leurs études en Côte d'Ivoire et ont connu à un moment donné des retours vers le Burkina Faso auprès des membres de la famille paternelle ou maternelle. Elles y sont restées pour poursuivre leur scolarisation. En effet, la Côte d'Ivoire a été pendant longtemps un pays d'immigration pour de nombreux burkinabé. Parmi les vingt-quatre personnes rencontrées, huit personnes, nées entre 1970 et 1980, sont nées en Côte d'Ivoire. Le retour vers le pays d'origine se justifie très souvent par la volonté des parents de garder des liens avec la famille et de bénéficier de soutien pour l'hébergement ou/et la participation à la prise en charge de la scolarité.

Bougma Moussa et ses collaborateurs (2014) ont étudié le rôle des réseaux familiaux dans la scolarisation des enfants issus de familles défavorisées dans la ville de Ouagadougou. Cette étude note un apport non négligeable des réseaux familiaux dans la prise en charge de la scolarité des enfants dont les parents connaissent des difficultés financières. On voit bien que Aïcha a bénéficié du soutien de sa mère et de son réseau familial, son père ne s'étant pas du tout impliqué dans ses études. Il faut préciser que le cas de Aïcha est une exception, car toutes les autres femmes de mon échantillon nées entre 1980 et 1985 ont été scolarisées par leurs pères même si les mères sont intervenues par la suite au cours du processus. Cette implication « précoce » de la mère dans le processus de scolarisation de sa fille avait pour conséquence une moindre implication de Aïcha dans les travaux extra scolaires. Elle a appris

à exécuter les tâches féminines, mais uniquement les jours où elle n'avait pas école. Toutefois, ce réseau familial de confiance peut constituer un frein à la réussite scolaire de certaines filles qui se voient transformer en « petite bonne », en commerçante au détriment de l'école. Elles assistent parfois impuissantes au détournement des frais de scolarités envoyés par les parents restés en Côte d'Ivoire.

Les femmes qui sont nées en milieux urbains sont au nombre de neuf et avaient l'un ou les deux parents scolarisés. Elles ont été systématiquement scolarisées par le père et avec l'approbation de la mère. Leurs histoires de scolarisation sont différentes de celles des femmes nées en milieu rural où il fallait l'intervention d'autres personnes pour qu'elles soient inscrites à l'école. En effet, les enfants nés en milieux urbains et de parents instruits salariés, ont plus de chance de débiter leur scolarisation par le préscolaire, qui demeure toujours un luxe pour les enfants issus de conditions sociales défavorisées. La majorité d'entre elles a commencé l'école par les cours préparatoires première année (CP1) et a eu moins de difficultés à être scolarisées. Ces femmes issues de milieux urbains sont susceptibles d'atteindre des niveaux d'études plus élevés contrairement à celles nées en milieu rural. Le fait d'avoir l'un ou les deux parents scolarisés était un avantage pour ces femmes qui étaient de fait déchargées des travaux ménagers au profit de la réussite scolaire. Contrairement à celles nées et scolarisées dans les villages pour lesquelles la priorité était accordée aux travaux ménagers au détriment de l'école comme on a pu le lire dans le discours d'Awa.

1.2. Scolarisation des filles : une affaire au féminin ?

Si Mamou a été inscrite à l'école sur l'insistance de son oncle, sa mère avait aussi son mot à dire dans la scolarisation de ses filles. « *Par exemple, ma grande sœur a été scolarisée par la Maman. C'est la maman qui l'a scolarisé puisque le papa dit bon, je ne suis pas contre qu'elle aille à l'école, mais moi je n'ai pas d'argent. Elle a dit il n'y a pas de problème et elle a payé la scolarité* ». (Mamou, entretien réalisé en français). À la différence de la plupart des pères, le père de Mamou fait clairement part de son impossibilité d'assumer la charge financière de la scolarisation de sa fille. « Si pour une raison ou une autre les parents doivent faire un choix, il est dit que la fille n'a pas vraiment besoin d'étudier ; l'essentiel pour elle étant de savoir faire la cuisine et entretenir une maison puisque, une fois mariée, elle sera à la charge de son mari. Au contraire, le garçon aura la lourde tâche de subvenir aux besoins non seulement de sa famille biologique, mais souvent, également, de la famille élargie et

quelquefois de ses beaux parents » (Zoungrana et al, 2007 : 208). Faouzia est une autre jeune femme qui a vu sa trajectoire scolaire se poursuivre grâce à l'intervention et à l'implication de sa mère.

En effet, la mère de Faouzia n'a pas été scolarisée, mais c'est elle qui s'est chargée, à partir des revenus de son petit commerce, de payer la scolarité de sa fille de la classe de CE1²⁹ jusqu'à la classe de CM1³⁰ lorsque le père s'en est désengagé. En effet, Faouzia est née en 1984 dans une famille polygame. Parmi les dix-neuf enfants de son père, elle est la dixième et la benjamine de sa mère. Elle raconte que ses autres frères et sœurs avaient été scolarisés tout comme elle à la différence que son père ne payait pas sa scolarité. Elle explique ce refus par sa conversion à une autre religion que celle pratiquée par son père. Ceci étant vu comme une désobéissance, son père l'avait donc mise de côté en ne payant pas sa scolarité. Il a fallu l'intervention des frères pour que le père paye la scolarité de la classe de CM2³¹.

« Au début, je n'ai pas su, mais c'est ma maman qui payait jusqu'au CM2. Ils [ses oncles et ses grands frères] ont trouvé que ce n'est pas normal que la vieille passe son temps à payer pour moi. C'est à mon CM2 que le vieux [son père] a pu payer ma scolarité » (Ménagère, entretien réalisé en français.).

Cette implication des mères dans le cursus scolaire de leurs filles peut être vue comme une volonté de rompre avec le rôle traditionnel attendu des femmes : épouse et mère. L'école apparaît alors, pour beaucoup d'entre elles, une voie de libération de cette condition féminine traditionnelle. La capacité d'avoir des choix plus élargis dans la vie, de pouvoir choisir son conjoint, de décider du nombre d'enfants qu'elles désirent avoir constitue des opportunités qui pourraient être facilitées par l'accès à l'éducation scolaire. Laquelle permet d'accéder aussi à une promotion sociale et économique. Le passage par l'institution scolaire restait le seul moyen pour ces femmes d'accéder à des emplois jugés « modernes » avec un revenu régulier, différent des activités de leurs mères.

1. 3. Des parcours scolaires différenciés selon le milieu de résidence

Contrairement aux enfants des milieux ruraux et de parents non scolarisés, ceux de parents scolarisés bénéficient de plus de suivi et de soutien dans leur trajectoire scolaire. Dans les villages, le taux des échecs scolaires est plus élevé que dans les villes du fait des facteurs

²⁹ Cours élémentaires première année

³⁰ Cours moyens première année

³¹ Cours moyens deuxième année

structurels (l'incapacité de l'état à recruter tous les enfants d'âge scolaire, à établir des instituteurs qui assurent toute la durée des cours), de pesanteurs socioculturelles et économiques. La norme de deux écoles distantes de trois kilomètres en moyenne n'est pas respectée dans tous les villages du Burkina Faso (Zoungrana et al, 2007). Le manque de moyens financiers oblige les parents à envoyer leurs fils à l'école, supposés perpétuer la famille, au détriment des filles qui sont des aides familiales précieuses à l'image d'Awa.

« Quand je revenais de l'école, ma maman me disait d'aller puiser l'eau au marigot pour remplir les jarres. En plus, je devais piler le soubala pour la sauce, laver les plats pour le repas et balayer la cour. Donc ça fait que je laissais mes cahiers à l'école sous les casiers, parce que de toute façon tu les amènes à la maison, tu ne pourras même pas regarder. Le temps que tu finisses de manger, tu as déjà sommeil » (Secrétaire, entretien réalisé en français).

Ce double rôle dans les trajectoires des filles nées en milieu rural continue d'être un facteur déterminant des échecs scolaires. Marie-France Lange (2007) a déjà montré dans son article sur *« l'évolution des inégalités d'accès à l'instruction en Afrique depuis 1960 »* que le milieu de résidence, la profession ou la religion des parents constituaient et constituent toujours des facteurs qui limitent l'accès des filles à l'école. Awa reconnaît que si sa tante ne l'avait pas amené en ville, elle n'était pas sûre de réussir ses études dans ces conditions. On se retrouve dans une situation où certaines femmes (les mères de Faouzia, Aicha et Mamou) se sont battues pour que leurs filles aient accès à une autre façon de construire leur vie de femmes. À l'opposé, d'autres sans méconnaître les biens fondés de l'école, préparaient leurs filles à être de bonnes épouses, car — selon elles — la scolarisation ne doit pas constituer un frein au mariage et à la maternité. Quand une femme est incapable de tenir son foyer, n'est-ce pas sur sa mère qu'on rejette la faute ? Alors, apprendre à faire le ménage, la cuisine et à s'occuper des enfants apparaît une obligation pour toutes les filles qu'elles soient scolarisées ou non et cela est beaucoup plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain.

Il faut souligner aussi que les années 1980 sont marquées par un contexte politique particulier au Burkina Faso. En 1984, le président feu Thomas Sankara militait pour une libération de la femme et de la jeune fille. Cette libération passait par une scolarisation massive des jeunes filles et l'employabilité des femmes à des fonctions jugées masculines comme l'armée. Dans les années 1990, les institutions internationales telles l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque Mondiale s'intéressent à la scolarisation des filles en finançant l'école africaine et en incitant

les états à adopter des politiques spécifiques en faveur des filles (Lange, 2007). Dans ce contexte, les parents étaient sollicités à inscrire leurs enfants à l'école et à donner les mêmes chances aux filles et aux garçons. Si la discrimination basée sur le sexe cessait d'être un facteur de non scolarisation des filles, toutes les conditions n'étaient pas réunies pour leur permettre d'atteindre les mêmes niveaux d'étude que les garçons. Dans certaines régions du Burkina Faso, notamment dans la région du Sahel, des filles sont déscolarisées afin de pouvoir être données en mariage. La formation professionnelle apparaît alors une alternative pour les filles non scolarisées et déscolarisées pour pouvoir s'insérer sur le marché du travail.

1.4. Formation professionnelle, une alternative pour les adolescentes non scolarisées et déscolarisées ?

L'apprentissage d'un métier (couture, coiffure) constitue un palliatif pour des femmes déscolarisées et non scolarisées de mon échantillon.

Monique est née dans une zone semi-urbaine du Burkina Faso, elle est l'aînée d'une fratrie de trois enfants. Elle a été scolarisée dès l'âge de sept ans par sa mère, secrétaire dans un service public de l'Etat. Monique, comme toutes les filles de son âge, faisait le ménage et coiffait ses amies du quartier les jeudis, les week-ends et pendant les vacances scolaires. En classe de CM2, elle obtint son certificat d'études primaires. Elle partit donc au collège, mais Monique ne réussira pas à son BEPC. Elle reprit alors la classe, mais échoua de nouveau. Comme Monique savait déjà coiffer ses camarades, elle voulut approfondir ses connaissances dans le domaine de la coiffure, mais sa mère avait une préférence pour la couture. C'est ainsi que Monique fut inscrite dans un centre de formation, où elle apprit le métier de la couture. Quelques années plus tard, elle se maria et rejoint son époux dans la ville de Ouagadougou, où elle ouvrit un atelier de couture. Elle suivit plus tard une formation en coupe tailleur et elle devint alors formatrice à son tour. Monique combine aujourd'hui son métier de couturière et celui de formatrice en couture dans la ville de Ouagadougou. Elle est mère de deux enfants et occupe son temps entre son foyer, ses enfants et ses activités lucratives.

Pow est née dans un village de parents paysans. Elle n'a pas été scolarisée pour des raisons qu'elle ignore puisque certains de ses frères et sœurs l'ont été. Elle se rappelle que son enfance a été marquée par de courts et de longs séjours dans des familles apparentées pour garder des bébés. À l'adolescence, sa grande sœur qui avait déjà migré dans une ville

frontalière du Ghana (un pays limitrophe du Burkina Faso), est venue la chercher au village. Dans cette ville, elle aidait sa sœur dans les travaux ménagers et suivait une formation en couture que cette dernière lui payait. Mais après quatre ans, leur père demanda à ce qu'elle revienne au village, car elle avait atteint l'âge de se marier. Son père ne voulait pas qu'elle se «*gâte* [refus de se soumettre aux aînés] *comme sa sœur aînée qui ne s'était pas mariée à cause du goût de l'aventure* ». Pow rejoint alors le village à l'âge de dix-huit ans, où un prétendant l'attendait déjà. Elle se maria et suivit, dans un premier temps, son mari à Bobo-Dioulasso et ensuite à Ouagadougou, où ils sont installés. Elle est mère de quatre enfants. Quand je l'ai rencontré, elle avait pour activité principale la gestion de son foyer et la vente d'eau glacée et du soubala³².

Les femmes non scolarisées et déscolarisées de mon échantillon ont appris des métiers qui leur permettent aujourd'hui de s'insérer sur le marché du travail. D'autres femmes qui ont interrompu les études, à cause des sévices corporels, du manque de moyens financiers, des exclusions pour faiblesse de moyenne, du manque de suivi, ont été inscrites dans des centres sociaux pour apprendre la couture, la puériculture, la cuisine, le repassage, les règles d'hygiènes, etc.

« Est-ce que j'avais envie ? Étant donné qu'à l'école ça n'allait pas trop, il fallait vite chercher quelque chose à faire, rire. C'est à partir de ça que je suis venue en couture » (couturière, formatrice, entretien réalisé en français).

« Quand je suis allée chez ma grande sœur au Ghana, elle m'a inscrite dans un centre de formation. J'ai appris à faire la couture là-bas et quand je suis repartie au village je continuais de le faire, mais maintenant les modèles de couture ont changé et c'est ça qui fait que j'ai abandonné » (ménagère, entretien réalisé en dioula).

À défaut d'avoir un emploi jugé « moderne », les parents ont orienté leurs filles vers des activités qui leur permettent aujourd'hui de disposer d'un revenu. La couture, jusqu'à une époque récente, relevait de la «*Série C*»³³ (coiffure, couture, chômage) et réservée aux

³² C'est un ingrédient fait à base de graine de néré et qui est très utilisé dans la cuisine en Afrique de l'Ouest.

³³ La « série C » désigne l'apprentissage de métiers manuels comme la couture, la coiffure (pour les filles), la mécanique, la menuiserie, la maçonnerie (pour les garçons) à l'issue d'un échec scolaire. À l'image d'un élève qui choisit sa série d'études (littéraire ou scientifique) qui le conduisait à un emploi de fonctionnaire, ceux qui apprenaient des métiers manuels étaient qualifiés de chômeurs potentiels. Ces métiers n'étant pas rentables par le passé.

adolescents déscolarisés. La « série C » est devenue de nos jours une filière qui conduit à exercer des métiers rentables.

III. 2. Catégorisation des activités féminines à Ouagadougou

Lorsque les femmes de la ville de Ouagadougou parlent de leurs activités lucratives, elles distinguent deux catégories de femmes : celles qui « travaillent » et celles qui « ne font rien ». Ces réponses varient d'une femme à une autre en fonction de la définition qu'elles se font du mot travail. Selon qu'une femme mène une activité régulière avec un revenu régulier en dehors de son espace domestique, elle se classe dans la catégorie des personnes qui travaillent. Quand l'activité est saisonnière avec un revenu variable, elles se classent souvent parmi celles qui « ne font rien ».

2.1. Des catégorisations endogènes : regards des femmes sur leurs activités.

Pow mène diverses petites activités à son domicile. Pendant la saison sèche, elle vend de la glace et occasionnellement du « soubala » qu'elle fabrique elle-même. Son activité ne lui procure pas un revenu fixe, le fait de l'exercer à son domicile et de s'occuper de son ménage en même temps fait d'elle une ménagère et c'est ce qu'elle retient de la définition de son activité.

« Qu'est ce que je fais ? Je ne fais rien, je vends de l'eau glacée pendant la saison sèche c'est ce que je fais ; souvent je fais aussi du "soubala" pour ma cuisine et je revends une partie. Sinon je suis posée ici je ne fais rien à part m'occuper de la maison » (Vendeuse de produits divers, entretien réalisé en dioula).

Le fait que Pow ne quitte son domicile à aucun moment de la journée pour se rendre à un lieu de travail, comme le font les fonctionnaires et certaines commerçantes, l'empêche de percevoir son activité comme du travail. Le travail étant associé au salariat, la capacité de vendre sa force de travail à un patron moyennant revenu, toute activité qui ne s'inscrit pas dans cette logique est perçue comme une activité ordinaire et non du travail. Cette culture du salariat fait dire à certaines de mes enquêtés, qui sont pourtant diplômées et qui ont par moment des contrats à durée déterminée (CDD), qu'elles sont ménagères. Par exemple, Deby a fait des études en droit et un master en gestion de projet. Elle a eu à faire de petits contrats dans des cabinets et des bureaux d'étude. Néanmoins, elle se classe parmi les ménagères.

« Mon statut là, c'est ménagère. Ménagère pour le moment. Rires, Bon ménagère parce que je n'ai pas de boulot, j'ai eu un petit contrat qui a pris fin en mi-avril.... Donc depuis là, je suis revenue à la maison et je cherche encore » (Contractuelle, entretien réalisé en français).

C'est aussi le cas de Ramatou qui a fait une année d'étude universitaire qu'elle a dû interrompre pour de petits contrats dans le privé. N'ayant pas un revenu régulier, Ramatou se positionne parmi les ménagères, les personnes « sans fonction ». Pourtant elle accumule de façon successive des contrats de deux semaines, parfois un mois. Ces différents contrats lui permettent de disposer d'un revenu pour se prendre en charge et prendre en charge son fils et souvent aider sa famille restée en Côte d'Ivoire. Étant l'aînée, Ramatou se sent responsable de ses jeunes frères et se doit — à ses propres yeux — d'assurer leurs besoins.

« Je peux dire que c'est après le Bac. Comme j'ai quitté ma famille, je suis venue dans un autre pays que je ne connaissais même pas encore. Donc les difficultés de la vie ont fait que tu ne peux pas tout le temps attendre que les parents t'envoient de l'argent. Donc il a fallu qu'au moins je puisse rentrer dans les petites activités pour avoir de l'argent » (Agent commercial, entretien réalisé en français et en dioula).

Le discours de ces femmes sur leurs activités lucratives s'inscrit dans un contexte où, avoir du travail signifie signer un contrat à durée indéterminé (CDI). Les femmes qui « travaillent » d'ailleurs sont celles qui ont un salaire chaque fin de mois, qui quittent leur domicile le matin et qui y retournent le soir. Ce sont aussi des femmes scolarisées qui ont réussi à un concours de la fonction publique ou qui ont intégré le privé et ayant une certaine autonomie financière. Ces femmes-là sont celles qui travaillent. Parallèlement, des femmes qui quittent aussi leurs domiciles les matins pour occuper les différents marchés avec des légumes, des fruits, des étoffes de tissus, des produits de beauté se qualifient de vendeuses ou de commerçantes selon la taille de leurs commerces. Communément, quand on demande à une personne à quel endroit elle travaille lorsqu'elle n'est pas salariée, elle répond toujours par « *je ne travaille pas, je suis... ou je fais...* ». Le travail, défini comme tout bien obtenu à partir du travail produit par soi-même ou acheté sur le marché en payant la peine des autres, semble de plus en plus s'appliquer à des lieux précis, à des secteurs circonscrits (*op cite. Vatin, 2008 : 27*). La valeur travail est alors plus centrée sur son aspect bureaucratique, intellectuel et salarial, éloignant ainsi les rapports dynamiques de l'homme à la nature. Comme l'a montré Friedman Georges (1960), l'absence de rémunération dans une activité physique ou intellectuelle n'est pas du travail. Cette représentation sociale du travail fait que

Pow, Debby et Ramatou, qui n'ont pas encore un emploi fixe salarié, se considèrent elles-mêmes comme commerçantes, vendeuses, « *débrouillardes* » et ménagères. Leurs activités sont pourtant considérées par les institutions de l'Etat comme un travail, car avoir un petit commerce, vendre de petites choses ou le fait de travailler sur la terre ou dans l'affaire de la famille constitue un travail.

2.2. Les catégories formalisées ou institutionnelles

Le secteur de l'emploi au Burkina Faso est structuré en actifs et en inactifs. Les actifs sont repartis entre le secteur formel qui regroupe les emplois de la fonction publique et du privé, et le secteur informel qui regroupe l'ensemble des activités commerciales et artisanales non structurées. Ce secteur reste accessible à un grand nombre de femmes.

2.2.1. Les femmes dans le secteur informel

Parmi mon échantillon, six femmes sur vingt et un travaillent dans le secteur informel. Sur les six femmes, deux ont atteint le niveau d'étude supérieure. Ces femmes mènent leurs activités à proximité du domicile conjugal.

Madame Traoré est née dans un village à l'ouest du Burkina Faso. Elle n'a pas été scolarisée. C'est après son mariage qu'elle s'est installée à Ouagadougou avec son époux qui y travaillait comme militaire. Madame Traoré est vendeuse de légumes et de condiments secs dans un quartier périphérique de la ville de Ouagadougou. Elle dispose d'une maisonnette qui lui sert de magasin de stockage. Cette maisonnette est munie d'une grande fenêtre qui s'ouvre sur une grande voie et qui sert d'ouverture pour recevoir ses clients. La porte du magasin reste ouverte sur la cour en face de la terrasse où est installé son mari. Militaire à la retraite, il s'est converti à la couture qu'il exerce à son domicile. Madame Traoré mène ses activités domestiques en ayant un regard sur la marchandise entreposée dans le magasin tout en entretenant la conversation avec son époux. Elle raconte avoir fait plusieurs petits commerces depuis son arrivée à Ouagadougou. Son mari qui a participé à l'entretien raconte que sa femme a toujours économisé sur l'argent de la popote³⁴ pour entreprendre ses activités lucratives. Cette femme est à l'image des autres femmes non scolarisées ou ayant quitté tôt le système scolaire. Le secteur informel reste très souvent leurs seules opportunités de travail.

³⁴ C'est l'argent que le mari est censé remettre à sa femme pour le repas quotidien.

Mais ces dernières années, on assiste à côté de cette catégorie de femmes à une nouvelle vague de femmes scolarisées ayant des diplômes qui exercent dans le secteur informel. Agnès et Tia font partie de ces figures féminines.

Agnès fait du commerce de pagnes, de bijoux, de jus de fruit et de la glace alimentaire³⁵. Elle est mariée, mère d'un enfant et exerce son commerce de façon ambulatoire. Agnès a fait des études universitaires en lettres modernes et a aussi suivi une formation professionnelle en gestion des hôpitaux. Faute d'intégrer la fonction publique, elle a investi dans le commerce à partir des économies qu'elle a réalisées sur les fonds alloués aux étudiants burkinabé non boursiers (le FONER) quand elle était toujours étudiante. Agnès dispose de deux réfrigérateurs dans son salon qui servent pour la vente de jus et de la glace. Parfois, elle reçoit ses clientes à la maison, ce qui lui permet par moment de vendre ses jus de fruit, la glace, les pagnes et de pouvoir faire la cuisine qui lui échoit. Quand elle est absente de la maison, c'est sa « servante » qui assurait la vente de jus et de glace. Elle est l'aînée d'une fratrie de quatre enfants. Elle héberge sa petite sœur dans son foyer qui poursuit des études universitaires.

Le plus souvent, pour les femmes qui ont fait des études supérieures, travailler dans le secteur informel apparaît comme le choix de la dernière chance, faute de pouvoir intégrer la fonction publique ou le secteur privé formel. Tout comme Agnès, Tia a fait des études supérieures et une formation professionnelle en gestion des ressources humaines. Elle s'est lancée dans la vente de boissons non alcoolisées, de l'eau minérale en sachet et en bouteille, du savon, des cartes de recharges téléphoniques, des abonnements télévisuels et du transfert d'argent (Airtel money) par l'intermédiaire d'une compagnie téléphonique. Sa boutique est à côté de son domicile où sont entreposés les marchandises et ses deux réfrigérateurs. Elle explique les raisons de son investissement.

« Tu sais, entre-temps je travaillais. C'est des contrats, des contrats, pas de suite ! J'ai décidé d'arrêter. On m'a appelé que y a contrat j'ai dit que je ne veux plus. Donc j'ai arrêté, j'étais là, je pensais, je cherchais quoi faire ! Entre-temps j'ai eu l'idée de faire un kiosque et puis bon, avec la vente de boisson, et puis mettre le rafraîchissement pour que les gens puissent... parce que j'ai vu que tu veux, tu ne veux pas, tu vas boire de l'eau. Donc un peu comme ça, l'idée m'est venue et puis j'ai dit que je vais essayer pour voir ce que ça va donner. C'est vrai que la marge bénéficiaire n'est pas trop, mais bon, c'est sûr que si ça sort,

³⁵ La glace est surtout vendue dans les pays sahéliens pendant les moments de fortes chaleurs par un grand nombre de femmes.

c'est de l'argent. J'ai commencé à faire les packs d'eau, quand je vends pour 5000f [8 €], j'ai 2500 F [4 €] de bénéfice. Donc c'est un peu, un peu comme ça que j'ai essayé d'apporter d'autres produits... » (Commerçante, entretien réalisé en français).

En dehors de ces trois femmes, d'autres rencontrées évoluent dans le secteur informel, mènent leurs activités non loin du domicile et disent avoir constitué personnellement leur fonds de commerce sans l'appui du conjoint ni d'un autre membre de leur famille. Constituer personnellement le fonds de commerce sous-entend qu'elles n'ont pas reçu un montant élevé d'argent d'une tierce personne ou un prêt bancaire pour démarrer l'activité qu'elles mènent. Comme Tia et Agnès, les femmes utilisent des économies issues d'une activité précédente pour débiter leur commerce. Pour ces femmes diplômées, même si « le travail de bureau » reste le plus convoité, elles savent que la vie en milieu urbain nécessite qu'elles disposent d'un revenu. Pour être autonome et jouir d'un ensemble de privilèges, il ne suffit plus d'être uniquement diplômé, mais il faut aussi avoir une certaine capacité financière. En attendant d'obtenir l'emploi convoité, les femmes diplômées et les femmes non diplômées investissent le secteur informel. Certaines font recours à des structures financières pour démarrer une activité lucrative et les autres usent de leur réseau relationnel pour mobiliser les fonds en vue de démarrer une activité commerciale. Parmi les structures qui encadrent les activités féminines, il y a le Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre (MPFG) du Burkina Faso. Dans le cadre de cette étude, j'ai pris un rendez-vous avec la direction régionale de la promotion de la femme et du genre de la région du centre. Ces différentes structures accompagnent les femmes dans leurs activités quotidiennes.

2.2.2. Les actions de la direction régionale de la promotion de la femme et du genre de la région du centre en faveur des femmes.

Le ministère en charge de la promotion de la femme et du genre du Burkina Faso³⁶ a été créé en 1997 et œuvre en vue de coordonner et de renforcer les actions du gouvernement et de la société civile en matière de promotion de la femme, tant au niveau politique qu'économique (Ministère de la Promotion de la femme et du genre du Burkina Faso)³⁷. Ce ministère

³⁶ Ce ministère a été fusionné avec celui de la solidarité nationale en janvier 2016 et est devenu le ministère de la femme, de la Solidarité nationale et de la Famille. Ses objectifs portent maintenant sur l'épanouissement de la population à travers la réduction des inégalités, la promotion du genre, le bien-être de la famille, les questions de solidarité nationale et la lutte contre l'exclusion.

³⁷ http://www.un.org/womenwatch/daw/documents/ga67/Burkina_Faso_%28French%29.pdf

travaille sur la base d'un plan d'actions triennal qui est exécuté par les directions régionales dans chacune des treize régions du pays et une cellule genre dans les différents ministères afin de faciliter la mise en œuvre des politiques en faveur des femmes. L'auto-entrepreneuriat féminin étant inscrit dans les programmes du gouvernement burkinabé, des structures de financements sont mises en place pour aider les jeunes et les femmes à entreprendre des projets de développement. On a parmi elles, le Fond d'Appui aux Activités rémunératrices des Femmes (FAARF), créées en 1990 pour promouvoir l'accès des femmes au crédit en leur accordant des prêts et/ou en leur offrant sa garantie ; en leur dispensant des formations pour une bonne gestion de leur affaire. Les bénéficiaires de ce fonds sont entre autres, des groupements et associations féminins ruraux et urbains, des femmes exerçant dans le secteur informel réuni en groupe de solidarité de trois à six membres, des petites et moyennes entreprises issues des groupements, etc. Les conditions d'accès au crédit sont contraignantes en ce sens qu'il faut déjà être une femme active et être membre d'un groupement ou d'une association pour en bénéficier. Alors que plusieurs femmes en milieux urbains ne militent pas dans des associations ou groupements féminins. Ce qui laisse encore une grande frange de la population féminine hors de ces processus d'octroi de crédit pour l'entrepreneuriat. Madame Barro explique les raisons de ce choix :

« Nous travaillons le plus avec des associations. Parce qu'on se dit qu'individuellement, souvent c'est difficile, mais les associations qui sont structurées, l'intervention est plus faciles, donc de façon générale on travaille avec les associations ». (Conseillère direction de la promotion de la femme du centre, entretien réalisé).

J'ai essayé dans le cadre de cette étude de rencontrer des femmes qui ont bénéficié du soutien ou de l'accompagnement de ces structures pour la mise en place de leurs activités, mais cela n'a pas été possible. Toutes celles que j'ai contactées étaient des responsables d'associations et de groupements, elles étaient prises par leurs activités et nous n'avons pas réussi à échanger. Ce sont des femmes qui sont en contact avec le ministère de la promotion de la femme avec qui elles collaborent pour leurs différentes activités et l'organisation des journées consacrées à la femme (le 8 mars).

2.2.3. Le secteur formel (public et privé)

A. La fonction publique

La fonction publique burkinabé est le premier secteur de recrutement des diplômés. Mais ces dix dernières années, l'État burkinabé a du mal à absorber l'ensemble des diplômés, dont les femmes scolarisées. L'inégal accès des filles et des garçons au marché de l'emploi formel est lié à plusieurs facteurs sociaux qui seront développés dans le chapitre suivant. Étant donné que ces facteurs n'ont pas suffisamment évolué, les femmes demeurent toujours en seconde position en termes de réussite au concours de la fonction publique. Cet état de choses se reflète dans mon échantillonnage où sur vingt-deux femmes rencontrées, seulement quatre femmes travaillent dans la fonction publique alors que les trois hommes témoins sont tous des agents de la fonction publique. Sur ces quatre femmes, une seule est née après 1980, les autres sont nées entre 1950 et 1970. Cette génération de femme est arrivée sur le marché de l'emploi à un moment où la concurrence était moindre et avoir le brevet d'étude du premier cycle (BEPC) permettait d'intégrer la fonction publique. Il y a toujours des fonctions ouvertes aux personnes détenant ce diplôme au Burkina Faso, mais de nos jours il faut plus que le brevet d'étude du premier cycle pour réussir à ces mêmes concours à cause de la forte demande, du niveau des tests proposés et du niveau d'étude de plus en plus élevé de la population burkinabé.

Aïcha a fait des études de 3^e cycle universitaire en droit et exerce aujourd'hui la fonction de magistrate à laquelle elle a concouru avec son diplôme de second cycle universitaire (une maîtrise en droit). Après ses études en droit, elle a fait de « petits boulots » par l'intermédiaire de ses ami(e)s universitaires et de certains de ses enseignants. Après plusieurs tentatives, elle a fini par réussir à deux concours de la fonction publique.

À l'opposé madame Tindano, née deux générations avant Aïcha, a intégré la fonction publique avec son brevet d'étude du premier cycle. Elle est l'aînée de sa fratrie et a dû interrompre ses études en classe de seconde faute de moyens, mais elle venait également d'avoir son premier enfant alors qu'elle vivait à l'internat. Étant donné que la plupart des internats étaient dirigés par des religieuses, toute fille qui tombait enceinte était renvoyée de l'établissement. N'ayant pas de tuteurs dans une commune urbaine, elle a dû mettre fin à ses études pour retourner au village auprès de ses parents. Madame Tindano raconte que c'est son père en son temps qui lui a conseillé de laisser l'enfant avec sa grande mère et de retourner en ville chercher du travail et poursuivre ses études. C'est en effet ce qu'elle fit.

Elle raconte avoir travaillé comme servante dans plusieurs familles en échange de l'hébergement et de quoi pouvoir payer les frais de dossiers nécessaires pour les concours de la fonction publique. Elle explique que son père lui a fait prendre conscience de la nécessité pour elle d'obtenir un emploi pour échapper aux conditions de vie de « femme paysanne » et à pouvoir soutenir ses jeunes frères et sœurs à réussir leurs études.

Les deux femmes nées avant 1970 n'ont pas eu la chance de faire de longues études pour diverses raisons qui vont du manque d'intérêt de l'école pour les femmes à la pauvreté des parents. Les filles nées après cette époque marquent une rupture avec leurs aînées en faisant de longues études et en accédant à des emplois pendant longtemps réservés aux hommes. Ces femmes évoluant dans le secteur public de l'emploi ont des trajectoires sociales différentes. Mais elles ont en commun d'avoir été scolarisées, elles ont contracté le mariage civil qui reste la seule forme matrimoniale reconnue par la législation burkinabé. Parallèlement à leur carrière de fonctionnaire, ces femmes investissent dans le petit commerce à domicile très souvent géré par une tierce personne. Leurs réussites professionnelles et matrimoniales sont des exemples qui font dire aux autres femmes du secteur informel qu'elles ne « font rien ».

B. Les femmes dans le secteur privé

Une grande majorité des femmes diplômées qui ne travaillent pas dans l'économie informelle, évoluent dans le privé. Avec la privatisation et la libéralisation économique, on assiste à l'implantation de plusieurs entreprises privées dans la capitale du Burkina Faso. Les compagnies de téléphonie mobile, les banques, les compagnies d'assurances, les projets et programmes de développement, les entreprises minières ainsi que les institutions des Nations unies sont entre autres les secteurs d'activités convoités par un grand nombre de personnes en quête d'emploi à cause des offres salariales qui sont nettement plus élevées que dans la fonction publique.

Neuf femmes de mon échantillon travaillent dans le secteur privé formel. Elles y occupent des postes temporaires avec des contrats de travail à durée déterminée. Ces femmes ont accédé à ces emplois grâce à des personnes intermédiaires. Awa a eu un travail de secrétaire dans un bureau d'étude par manque d'opportunité dans le secteur public. Elle y travaille en espérant avoir un contrat mieux rémunéré et à durée indéterminée. D'autres par contre voient dans le secteur privé ou les ONG, une aubaine pour avoir un salaire plus élevé. C'est souvent

une sorte de promotion professionnelle et sociale. Par exemple, Mamou combine son poste de la fonction publique avec son travail de coordonnatrice de projet qui relève du privé. Elle a un long parcours professionnel qui a commencé par le métier d'infirmière, de médecin qu'elle combine avec la coordination d'un programme de développement financé par la Banque Mondiale. Elle l'explique en ces termes :

« Bon ça été des circonstances hein, ça vraiment été des occasions. Sinon moi je suis infirmière d'abord. Après quand j'ai été à Yalgado (un centre hospitalier universitaire) pour travailler j'ai fais mes études médicales parallèlement. Donc quand j'ai fini, j'ai demandé une bourse à la banque mondiale pour pouvoir faire un master en santé publique. Le projet dans lequel je travaille actuellement est un projet financé par la banque mondiale. » (Médecin, coordonnatrice, entretien réalisé en français).

Les itinéraires professionnels de ces femmes montrent que le passage par l'école n'est plus une garantie pour avoir un emploi dans la ville de Ouagadougou. Si beaucoup de parents ont fait le choix d'inscrire leurs enfants à l'école, c'est dans l'espoir que ces derniers puissent acquérir des diplômes et accéder à des emplois jugés modernes. D'autres poussent les leurs à faire de longues études afin de parvenir à des emplois bien rémunérés. Mais la crise économique actuelle, fait que les « diplômés » et les « non-diplômés » sont confrontés aux mêmes problèmes d'employabilité. Face à l'incapacité de l'Etat à créer des postes adaptés aux différentes formations scolaires et aux niveaux d'étude de plus en plus élevés des populations, certains « diplômés » passent des concours d'un niveau inférieur en espérant progresser dans leurs carrières et d'autres attendent d'obtenir un emploi correspondant à leur niveau d'étude. Le choix de certains d'investir dans l'auto-entrepreneuriat est une alternative fortement encouragée par le gouvernement. Mais pour beaucoup de parents, et surtout en milieu rural, réussite scolaire rime avec réussite professionnelle. Et si l'État à travers l'institution scolaire n'assure plus cette attente, la conséquence est la baisse des taux d'inscription scolaire dans les villages, une forte déscolarisation et une fuite vers les formations professionnelles proposées par le privé. En plus de la crise économique, le statut matrimonial des femmes constitue un facteur non négligeable dans l'analyse des trajectoires professionnelles.

III.3. Modalités de choix du conjoint

Des études sociologiques, démographiques et anthropologiques ont mis en avant l'importance du statut matrimonial sur l'itinéraire professionnel des femmes (DIAL, 2001 ; Adjamagbo et al, 2006 ; Adjamagbo et Antoine, 2004 ; Gnoumou-Thombiano, 2014 ; Maïga et Baya, 2014 ; Attané, 2007).

Les femmes que j'ai rencontrées disent avoir librement choisi leur conjoint. Si jusque dans les années 1960, la plupart des femmes se voyaient imposer leurs maris dès leur jeune âge, aujourd'hui de plus en plus de jeunes filles choisissent leurs conjoints. Ainsi au Burkina Faso, les démographes constatent une montée de l'âge des filles au premier mariage. Il passe de 18 ans à 20 ans entre 1993 et 1999 (Antoine, 2002 ; Hertrich, 2007). Cette entrée tardive des filles et des garçons au premier mariage est rendue possible par l'urbanisation, la scolarisation des filles, le salariat féminin et l'adoption de nouveaux comportements sentimentaux en contact avec l'Occident à travers les médias. L'adoption du code de la famille par de nombreux pays africains dont le Burkina Faso, redéfinit l'âge et les règles régissant la formalisation des unions. La crise économique qui repousse aussi l'âge de mariage des hommes est autant un des facteurs qui ont permis aux femmes d'avoir une certaine liberté de choisir leurs conjoints. La mise en place du ministère de la promotion de la femme a aussi permis une certaine indépendance des femmes dans les choix matrimoniaux. Véronique Hertrich et Marie Lesclingand ont étudié le relâchement du contrôle des aînés sur la formalisation des unions chez les Bwa du Mali. Elles montrent que « les responsables familiaux éprouvent un sentiment d'impuissance face à l'essor des migrations féminines et, craignant de se trouver dans l'incapacité d'honorer leurs engagements, préfèrent se retirer des responsabilités matrimoniales » (Hertrich et Lesclingand, 2007 : 159). Une femme née dans les années 1960 à Ouagadougou a pu choisir librement son conjoint à 18 ans.

« Chez nous là on ne prend pas une fille donner à un mari, tu cherches ton mari, si tu es heureuse c'est ton problème, tu n'es pas heureuse, c'est toi qui vas te débrouiller, si tu reviens aussi on ne va pas te chasser » (cuisinière, entretien réalisé en français).

Ces propos de madame Dofan laissent entendre que dans d'autres communautés, le choix du conjoint était imposé par la famille. Si de plus en plus, les discours de libre choix du conjoint se font entendre auprès de la jeune génération, cette liberté de choix est conditionnée par un certain nombre de critères qui ne sont pas anodins comme les considérations religieuses, l'appartenance ethnique et le niveau scolaire des prétendants (Maïga et Baya, 2014).

Cette affirmation des individus de choisir librement leur conjoint est plus liée à l'absence d'imposition d'un mari ou d'une épouse, mais les choix restent guidés par des pressions familiales et l'environnement social. Par exemple, une de mes enquêtées a rencontré son conjoint lors d'un mariage. Mais si elle a pu se marier avec ce dernier, c'est que son choix corroborait avec l'attente de ses parents.

« On a cheminé ensemble pendant onze ans avant de nous marier en 2007.... Il n'y a pas eu des soucis, ça s'est bien déroulé, surtout que nous sommes de la même région... Bon les parents étaient un peu régionalistes, vue que lui il est sénoufo moi je le suis et nous parlons la même langue. Il était vraiment le bienvenu, ça tombait bien » (commerçante, entretien réalisé en dioula et en français.).

Pour d'autres femmes, la rencontre du conjoint s'est faite par le biais d'ami(e)s et s'inscrivait dans un cadre précis où la conviction religieuse occupait une grande place. Il n'est pas question pour certaines femmes de se marier à un homme avec qui elles ne partagent pas la même conviction religieuse. Dans ce cas, les critères ethniques et de niveau scolaire deviennent secondaires à l'appartenance religieuse du futur conjoint. On pourrait de préférence parler de choix restreint, car il ne peut se faire en dehors de certains critères souhaités par les parents ou la communauté religieuse d'appartenance. Ainsi « chaque mariage, qu'il soit décidé ou non par les aînés de la famille, fait l'objet de négociations entre les parents des deux familles, mais aussi parfois avec les alliés » (Attané, 2007 : 190).

L'augmentation des unions libres et les instabilités matrimoniales tendent à banaliser l'institution du mariage dans les grandes villes du Burkina Faso (Attané, 2007 ; Maïga et Baya, 2014). Mais le statut de « mariée » reste toujours prééminent même si le discours de certaines femmes tend à faire croire que disposer d'un emploi salarié est leur première préoccupation, en mettant au second plan la recherche des maris « capables » (Calvès, 2007 ; Attané, 2009 ; Ouédraogo, 2015). Cette prééminence du travail lucratif sur la recherche de conjoints est liée à la volonté des femmes de disposer d'un revenu et de s'affirmer. Elles évoquent pour ce fait la fragilité des unions, la multiplication de la polygamie et même un probable décès précoce du conjoint. Si le travail lucratif apparaît comme le premier conjoint d'une femme, c'est parce qu'il offre les garanties d'une prise en charge généralement attendue des conjoints dans le mariage.

Le statut matrimonial des femmes a été identifié à partir de leurs déclarations. Sur les vingt-deux femmes que j'ai rencontrées, vingt et une se déclarent mariées et une seule femme dit

être célibataire. Cependant, il faut tenir compte du fait que très souvent les femmes divorcées ne déclarent pas leurs statuts réels en raison des fortes discriminations liées au statut de femmes divorcées ou séparées (Konkobo, 2013). Dans cette même logique, de nombreuses femmes à Ouagadougou se déclarent être en couple ou mariées dès lors qu'elles ont un enfant. Le statut de « mère célibataire » est très dévalorisé dans le contexte culturel du Burkina Faso. Dans un article écrit à partir des observations menées dans des centres de santé au Burkina Faso, Fatoumata Ouattara et ses collaborateurs montrent comment la perception sociale des rapports sexuels hors mariage exclut des jeunes filles du programme de planification familiale pourtant ouvert aux femmes de 15 ans à 49 ans. « Dans les faits, les représentations dominantes dans la communauté font du planning familial une affaire de famille, pour des personnes vivant en couple, voire mariées et non des célibataires » (Ouattara et al, 2009 : 84). Les normes dominantes font qu'il est difficile de se déclarer fille mère ou mère célibataire. Mes observations lors de certaines visites à domicile me permettent de dire que certaines femmes rencontrées vivent seules avec leurs enfants sans pour autant se déclarer célibataires.

Conclusion partielle

Les trajectoires scolaires des femmes de la ville de Ouagadougou montrent que le milieu de naissance, la profession et le niveau d'étude des parents influencent leurs parcours scolaires. Ces histoires individuelles montrent le rôle des mères dans la scolarisation des filles ainsi que l'importance de la connexion entre milieu rural et milieu urbain. La circulation des élèves Burkinabé de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso est aussi un élément important à retenir. Cette circulation est basée sur le maintien des liens familiaux.

La différence des niveaux d'étude est un premier facteur des inégalités d'accès aux différents types d'emploi sur le marché du travail. Les femmes rencontrées dans le cadre de cette étude font le commerce de produits alimentaires, la couture, la restauration, la vente de jus et/ou de glace qui sont des activités non structurées. Dans le secteur formel et privé, elles occupent des postes subalternes en dehors d'une seule qui est coordonnatrice de projet et qui dirige une équipe d'hommes. Tout ceci montre des inégalités d'accès au travail salarié. La crise économique limite les choix d'activités aussi bien pour les diplômés qui se retrouvent dans le secteur informel de l'emploi et certaines activités jadis réservées aux non scolarisés et les filles déscolarisées. Cette capacité des femmes à s'adapter à la crise économique repose en

grande partie sur des initiatives personnelles. Le ministère de la promotion de la femme qui œuvre pour une amélioration de la condition féminine burkinabé, travaille au niveau associatif, de sorte que les femmes qui ne militent pas, n'ont pas d'accès à leurs accompagnements.

Enfin, une observation générale dans la ville de Ouagadougou montre qu'il est difficile de trouver une femme qui ne mène pas une activité lucrative. Cela est d'autant plus vrai que même les femmes qui se déclarent ménagères ne le sont que pour un moment. La réussite professionnelle des femmes est un enjeu majeur pour plusieurs parents, car ils voient dans la réussite scolaire de leur fille, une réussite personnelle et un appui sûr pendant les moments difficiles. Cette réussite pour beaucoup passe par l'éducation scolaire. Comment le mariage, la maternité, les attentes des parents influent-ils sur la trajectoire professionnelle des femmes de la ville de Ouagadougou ?

Chapitre IV : Rapports sociaux et itinéraires professionnels féminins

Les itinéraires professionnels des femmes de la ville de Ouagadougou sont liés à des facteurs socio-économiques, aux attentes des parents et à certaines relations sociales. Dans ce chapitre, qui fait suite aux itinéraires sociaux pluriels, mon objectif est d'analyser la manière dont le mariage, la naissance d'un enfant, la charge des travaux domestiques et les relations sociales s'articulent et interagissent au sein des itinéraires professionnels féminins. À partir des situations individuelles, je montrerai la diversité des parcours féminins et la manière dont les stéréotypes (les lieux et les heures de travail) liés au travail féminin continuent d'être des facteurs limitant les activités rémunératrices des femmes. Les rapports sociaux de genre, de sexe et de génération ont été analysés en Afrique de l'Ouest par plusieurs chercheurs et je m'appuierai sur ces travaux existants pour analyser ces différents points (Abèlès et Collard [dir.], 1985 ; Pilon et *al*, 1997 ; Attané, 2003, 2007 b, 2009 ; Vuarin, 2000 ; Vinel, 2005 ; Antoine et *al*, 2007 ; Locoh et *al*, 2007).

Les femmes que j'ai rencontrées sont toutes des mères de générations différentes. Elles ont des enfants dont le nombre varie entre un et six. Celles qui ont entre quatre et six enfants sont les plus âgées du groupe (six au total). Ce qui reflète dans une certaine mesure les chiffres donnés par l'INSD qui évalue l'indice de fécondité à 6,21 enfants par femme au Burkina Faso. Les autres femmes (au nombre de seize) sont de la jeune génération et ont au maximum deux enfants. Ces enfants sont tous scolarisés, avec des niveaux d'étude qui varient entre le primaire et l'université. Au Burkina Faso, les femmes sont soumises aux conjoints, aux autres hommes de la famille et à leurs aînés pour plusieurs décisions concernant leur vie. Analyser les facteurs qui déterminent l'accès des femmes à l'espace public du travail demande à interroger le rôle de ces acteurs auxquels elles sont soumises, les rapports aîné(e)s/cadet(te)s dans lesquels elles sont prises. Comment ces différents acteurs participent-ils à mettre en place des mécanismes de contrôle des activités féminines et comment ces actrices sociales jouent et transforment ces normes établies ?

IV.1. Relations de couple

La trajectoire de Mamou et de Agnès montrent des différences dans leur capacité à accéder à un emploi salarié selon leur entrée en vie de couple.

Mamou après son Baccalauréat n'avait pas suffisamment de moyens pour poursuivre ses études universitaires. Elle passa donc le concours des infirmières diplômées d'État et réussit. Après la formation, elle est affectée en tant qu'infirmière au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Ouagadougou. Elle sollicita une inscription à la faculté de médecine qu'elle obtint. Elle débuta des études en médecine en combinaison avec son travail d'infirmière. Ayant déjà un travail et en âge de se marier, son entourage l'a mis en contact avec un jeune homme. Ce dernier faisait des études en France et elle à Ouagadougou. Ils se voyaient uniquement pendant les vacances lorsque celui-ci revenait au pays. Quelques années plus tard, Mamou est invitée par son fiancé à passer les vacances en France. Cela coïncidait avec ses examens de fin d'année en médecine, et pour ne pas courir le risque de reprendre son année académique, elle refusa donc la proposition et ce fut la fin de la relation. Et comme elle le dit, « *vraiment ma vie se limitait à travailler et étudier et je ne pense pas qu'un homme allait pouvoir supporter ça* ». Après cette rupture, Mamou se consacra à ses études. « *Je suis restée sans copain, sans ami et c'est la meilleure manière de bosser. Je suis restée très longtemps sans conjoint, si on peut dire, jusqu'à ce qu'un jour dans le cadre du travail à l'hôpital j'ai soigné la mère de mon mari et puis bon... finalement c'est comme ça que le couple s'est formé* ». Mamou se maria après avoir obtenu son diplôme en médecine avec un homme qui n'était pas son fiancé. Après la naissance de son premier fils, son mari émigra aux États-Unis. Quand je l'ai rencontré, elle vivait dans une cour unique au secteur 27 de Ouagadougou avec ses deux enfants (deux garçons), sa nièce (la fille de sa petite sœur) et « une petite bonne » pour s'occuper du ménage. Mamou voyage une semaine sur deux dans le cadre de son travail de coordonnatrice. Sa « servante » garde les enfants, s'occupe du nettoyage de la maison, la vaisselle, la lessive ainsi que la cuisine. Mamou vit dans le même secteur qu'une de ses petites sœurs. Cette dernière est également mariée et mère d'un enfant de trois ans. Quand Mamou voyage, son dernier fils, âgé de trois ans, passe la nuit chez sa petite sœur. Le matin, cette dernière le ramène à la maison et la bonne prend le relais. C'est ainsi que Mamou arrive à gérer et son travail et la garde de ses enfants.

Agnès est une jeune femme d'environ 35 ans, elle vit au secteur 28 de la ville de Ouagadougou dans une cour commune avec son mari, son fils et sa petite sœur, une étudiante. Agnès s'est mariée en 2007 quand elle était en année de licence. Un an après son mariage, elle a eu sa première grossesse qui s'avéra difficile. Elle était tout le temps malade et ne pouvait plus aller au cours. Elle reprit donc son année universitaire. Quelques mois après son accouchement, son mari, un fonctionnaire des services publics de l'État, réussit à

un concours professionnel. Ce qui est une promotion pour la famille, mais il eut un temps de formation au cours duquel, son salaire fut suspendu et remplacé par une bourse de formation de 31 000 F CFA/43 €. Après la naissance du bébé, les dépenses augmentèrent et Agnès fut obligée d'interrompre ses cours à l'université à cause du coût du carburant de la moto. Agnès qui faisait du commerce de pagne parallèlement à ses études, avait aussi interrompu cette activité, car elle ne pouvait pas embaucher « une petite bonne » pour s'occuper de son bébé et du ménage. Le salaire de son mari suffisait à payer le loyer et son carburant. Agnès résolut alors de vendre de l'eau glacée dans un marché non loin de sa maison. Elle mettait son enfant au dos et se promenait dans le marché le matin pour vendre l'eau et des jus de « bissap » et de gingembre qu'elle préparait. C'est avec cet argent qu'elle payait les condiments et les factures d'électricité et d'eau. Après une année de formation, le salaire de son mari fut rétabli et leur situation financière s'améliora. Agnès qui pouvait reprendre ses études à l'université refusa d'y retourner. Elle décide de suivre une formation de gestionnaire des hôpitaux que son mari finança en totalité. Mais après cette formation, elle ne réussit pas à intégrer ni la fonction publique ni le secteur privé. Elle reprit alors son commerce de glace et de jus, auquel, elle ajouta la vente de pagnes et de tissus de bazin. Quand je l'ai rencontré en avril 2015 elle n'avait pas de « bonne ». Elle passe ses journées entre son commerce et les travaux ménagers (faire la cuisine, la vaisselle, le transport de son fils à l'école, à « attacher » l'eau en sachet et la vente des pagnes). Il arrive qu'elle reçoive ses clientes à la maison dans la soirée. En ce moment, sa petite sœur est rentrée des cours et elle l'aide à vendre la glace pendant qu'elle s'occupe de ses clientes, venues pour payer leurs crédits ou s'endetter pour de nouvelles commandes.

1.1. Entre études, mariage et recherche d'emploi...

Comme l'illustrent les deux récits de vie, l'entrée dans la vie adulte obéit à des schémas différents pour les hommes et pour les femmes. Pour les hommes, elle est marquée par la fin des études, l'obtention d'un emploi et le mariage. Pour les femmes, le schéma peut s'inverser (Antoine, 2002). Le passage à la vie adulte n'est pas vécu de la même façon pour toutes les filles. D'une part, il y a une différence entre celles qui sont scolarisées et celles qui ne le sont pas. D'autres parts, les filles scolarisées n'entrent pas dans la vie adulte en suivant le même schéma comme l'illustrent les récits de Mamou et d'Agnès. Celles qui s'engagent maritalement avant la fin des études le font à cause d'une grossesse ou sous la pression de la

famille ou parce que le «petit ami» veut se marier. Des études démographiques et sociologiques (Philippe Antoine, 2002 ; Anne Emmanuel Calvès, 2007 ; Jacinthe Mazzochetti, 2007) montrent que l'entrée en vie matrimoniale des jeunes garçons en Afrique de l'Ouest est conditionnée par l'obtention d'un emploi. Par exemple, Agnès s'était mariée avant la fin de son cursus universitaire parce que son fiancé avait fini ses études, avait obtenu un emploi et avait voulu se marier. Dire non à la proposition de son fiancé, c'est courir le risque de le perdre dans un milieu où les femmes sont à la recherche d'un homme «capable». Or, s'engager dans le mariage avant la fin des études, c'est aussi faire face à des difficultés de concilier foyer et études, foyer et recherche d'emploi. Toutes choses qui s'avèrent difficiles pour de nombreuses femmes.

Les courses et les travaux engendrés par la naissance d'un enfant, incombe la plupart du temps aux femmes. Ce sont à elles de veiller sur les bébés pendant que le mari part au travail. C'est aux femmes que revient très souvent la tâche d'accompagner les enfants à l'école. Cette gestion du temps occupe une bonne partie de la journée des femmes en couple. Si le conjoint est présent à la maison, la *doxa* veut que ce soit l'épouse qui dépose l'eau pour son bain et qu'elle lui serve le repas. Sans compter la vaisselle, la lessive et le nettoyage de la maison. Au bout de la journée, la femme n'aura qu'un petit temps pour se consacrer à ses cours ou à la préparation d'un concours. La nuit, elle devra aussi se réveiller pour s'occuper de son enfant. Dans de telles conditions, il est difficile de réussir à un concours de la fonction publique ou de s'engager dans un emploi qui nécessite des déplacements incessants. Il y a certes des femmes qui arrivent à réussir à des concours en étant mariées. Mais, sur l'ensemble des femmes rencontrées, celles qui travaillent dans la fonction publique ou qui ont un travail salarié comme Mamou l'ont obtenu avant le mariage. Elle fait partie des femmes qui ont su mettre en avant les études au détriment du mariage. Elle présentait le fait que son fiancé soit à l'étranger pour justifier son statut de célibataire. Et quand celui-ci a voulu que la relation aille de l'avant, Mamou a préféré rompre mettant en avant la réussite à ses examens universitaires.

Elle a renoncé à son fiancé, car elle était consciente que mariage et étude ne faisaient pas bon ménage, le mariage ne constituait pas non plus un enjeu majeur pour elle à ce moment là, car elle avait déjà un emploi qui lui permettait de se prendre en charge. Toutes les femmes (de mon échantillon) qui se sont mariées ou qui ont aménagé avec leurs fiancés avant la fin des études rencontrent plus de difficultés dans leur insertion professionnelle. Le mariage est supposé offrir une certaine sécurité économique. Et pour de nombreuses filles, la nécessité d'être comme les autres, de faire comme les autres filles de leur âge, c'est-à-dire se marier et

fonder un foyer, devient aussi important qu'avoir un emploi. Réussir à se marier, dans ce cas de figure, est une opportunité qu'il faut entretenir.

1.2. L'image du foyer, une responsabilité féminine ?

Comme on a pu le voir, Agnès a interrompu ses études à cause de la grossesse et des difficultés financières de son mari. Elle avait une moto comme son mari et pour aller à l'université, elle avait besoin d'argent pour le carburant et le parking. Étant nouvellement mariée, elle ne voulait pas demander de l'aide à ses parents. Son mari aussi était embarrassé à l'idée que sa belle famille soit informée de sa situation financière. Continuer ses cours à l'université, aurait constitué un risque de dévoilement de leurs difficultés. Car elle finirait par demander de l'aide à ses parents, chose que son mari n'envisageait pas. La résolution de compléter le revenu du foyer par la vente d'eau glacée, lui permettait de rassurer son entourage de la capacité de son époux à prendre soin de sa famille. D'autant plus qu'elle combinait études et commerce avant son mariage. Le bas âge de son enfant était également un justificatif pour la suspension des cours. Si dès les premières années du mariage, la femme expose les difficultés financières de son époux qu'elle a librement choisi, elle met en péril l'image de son foyer aux yeux de l'entourage et de la famille. Elle explique les raisons de son silence.

« Bon, monsieur n'allait pas se sentir à l'aise. Il disait que si les parents sont informés de la situation, on allait le traiter d'incapable. Ce n'est pas intéressant pour un nouveau marié de se montrer incapable. Tout cela allait inquiéter les parents. C'est pour cela que j'ai décidé de ne pas informer les parents (Rires). À chaque fois que les parents me demandaient mes résultats, je disais que je reprenais. Ça toujours été comme ça jusqu'aujourd'hui. Ils ne connaissent même pas mon niveau réel ».

Ce besoin de protéger l'image du foyer ne s'observe pas uniquement dans le foyer d'Agnès. C'est un fait qui s'observe chez d'autres femmes de mon échantillon qui font des dons dans leur famille au nom de leur époux. Car le bon mari c'est celui qui sait prendre soin de sa femme. Cette capacité se manifeste par des gestes de générosité à l'endroit de la belle famille lors des événements sociaux comme les mariages, les baptêmes, les funérailles et lors des principales fêtes religieuses. Ces faits valorisent les épouses dans leurs familles et sont des signes qui montrent qu'elles sont heureuses dans leurs foyers. Et donc quand l'époux connaît

des difficultés financières, comme ça a été le cas du mari d'Agnès, ou qu'il se dérobe de ces gestes, ce sont les femmes elles-mêmes qui accomplissent ce devoir social pour montrer qu'elles ont trouvé un bon parti. Le libre choix du conjoint est ainsi corrélé à l'obligation de réussite.

1. 3. Implication des conjoints dans la quête d'emploi de leurs épouses

Sur les vingt-quatre personnes rencontrées, cinq femmes ont bénéficié d'une formation professionnelle totalement prise en charge par le conjoint. Comme Agnès, ces femmes, bien qu'ayant faits des études secondaires et parfois supérieures n'avaient pas pu s'insérer sur le marché du travail à cause de la concurrence, de la montée du taux de chômage, du mariage et de la maternité. Le soutien des époux est une opportunité pour ces femmes d'obtenir un emploi pour non seulement couronner la réussite scolaire, mais aussi aider dans les dépenses du foyer.

1.3.1 La femme aussi doit travailler

À travers les âges et les générations, les femmes ont toujours travaillé aux côtés des hommes, en dehors du domicile et des travaux champêtres même si l'histoire les avait exclues de ce champ (Hugon, 2004 ; Rodet, 2006 ; Barthélémy, 2010, etc.).

Monsieur Yambré a arrêté ses études en classe de terminale pour passer le concours des infirmiers diplômés d'état. Son épouse a un diplôme universitaire et est sans emploi. Ils ont fait le mariage traditionnel, civil et religieux pendant que l'épouse était toujours étudiante. En 2015, ils avaient deux enfants et la femme était âgée de 36 ans. Elle court le risque d'atteindre la limite d'âge (37 ans) imposée aux candidats des concours de la fonction publique. Ils vivent dans une zone non lotie que le mari a acquis et où il a fait construire une maison de deux pièces (chambre et salon). Il a fait venir une de ses nièces déscolarisées pour garder les enfants et aider sa femme dans les travaux ménagers et lui permettre de préparer les concours. En dehors de cela, Monsieur Yambré dit avoir tenté plusieurs fois de trouver des enquêtes de terrain à sa femme. Toutes les fois qu'elle a été retenue, elle n'a pas pu y prendre part à cause de ses enfants qui étaient en bas âges. Le travail d'enquêteur se déroule très souvent en milieu rural avec des déplacements sur des engins à deux roues, chose qui ne facilite pas la tâche aux femmes, encore moins lorsqu'elles ont des enfants en bas âges. Ce sont des réalités auxquelles ils se sont confrontés à plusieurs reprises. Il a décidé alors de proposer à sa femme de suivre une formation à l'École Nationale d'Administration et de la

Magistrature (ENAM) pour accroître ses chances d'intégrer le secteur privé au cas où elle ne réussirait pas à intégrer la fonction publique. Monsieur Yambré pense que le travail de son épouse permettra d'accroître les revenus de leur foyer et de répondre aux attentes de ses beaux parents. Même s'ils n'ont pas exprimé clairement ses attentes, elles se posent en ces termes :

« Ses parents l'ont mise à l'école pour qu'elle puisse qu'à même être utile à la famille, utile à toute la société. Donc, à cause du mariage, arrêter ses études, ce serait criminel. Je crois que ses parents comptent sur elle dans la famille. On vit ensemble, on a signé bien commun. Elle pourra aussi contribuer à l'harmonie de la famille, à la prise en charge de certaines dépenses. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu qu'elle puisse continuer et terminer ses études. Son papa a placé une certaine confiance en elle. Elle est la seule à faire des études universitaires. Je tiens aussi à ce qu'elle réussisse pour que le Papa ne dise pas un jour que c'est à cause du mariage qu'elle n'a pas terminé ses études » (infirmier d'état, entretien réalisé en français).

Étant mariés sous le régime de la communauté des biens, Monsieur Yambré a une responsabilité sociale et juridique de s'occuper de son épouse. En prenant en charge une partie des études universitaires et la formation professionnelle de son épouse, Monsieur Yambré a des attentes similaires à celles de son beau père : que sa femme puisse obtenir un emploi en dépit de son statut d'épouse et de mère. Une réussite professionnelle permettra de diversifier les sources de revenus du foyer et son épouse pourra aussi payer sa dette de reconnaissance et faire la fierté de ses parents. Cette dette contractée auprès des aînés durant le parcours scolaire et qui doit être payée sous diverses formes (Marie, 1997).

1.3.2. Le travail des femmes, une assurance pour les enfants ?

Au-delà de l'entraide, la crainte du lendemain pousse des hommes à investir dans la formation professionnelle de leurs épouses pour leur permettre de disposer d'un revenu. Le relâchement de la solidarité familiale fait que certains hommes préfèrent confier l'avenir de leurs enfants à l'épouse en lui assurant une indépendance financière, que de compter sur les membres de la fratrie. Un de mes enquêté l'exprime en ces termes :

« Je lui ai dit que si elle pouvait avoir une formation, on pouvait s'entraider. Vous savez, le salaire d'un petit fonctionnaire burkinabé c'est minable. Même si elle n'avait pas de

diplôme, j'allais lui trouver une autre activité. Voilà, la vie de l'africain même ne dure pas, la vie des africains on sait, disons du burkinabé. Si c'est l'homme qui a tout, au décès... s'il part... c'est bon même de partir avant la femme. Si on part avant, c'est bon, sinon les enfants même vont souffrir. Si je partais avant ma femme, les enfants, ces orphelins là, leur souffrance sera trop parce que de mon vivant tout le monde les aime. Si je ne suis pas là et si la femme n'a rien, c'est fini. Ce que j'ai comme biens là j'ai tout retiré pour mettre le nom de ma femme. Même la parcelle où j'habite, j'ai acheté le numéro non loti, quand on m'a attribué la parcelle j'ai mis directement son nom» (Agent de santé, entretien réalisé en français).

Les propos de ce monsieur illustrent les difficultés que rencontrent les veuves à rentrer en possession des biens laissés par leurs défunts époux. Les veuves adhèrent de moins en moins à la pratique du lévirat en ville. Alors les frères et les sœurs du défunt s'accaparent des biens au détriment de la veuve et des orphelins. Mais si la femme est mariée légalement et dispose des biens en son nom, elle a la possibilité de faire valoir ces droits aux yeux de la loi et de la famille. Mettre ses biens au nom de sa femme, c'est une manière pour ce monsieur d'assurer un héritage à ses enfants. Car il y a une forte probabilité pour les femmes âgées de terminer leur vie comme veuves (Philippe Antoine, 2007 ; Antoine et Golaz, 2010). Si le contraire se produisait, les veufs ne connaissent pas le même sort que les veuves en matière d'héritage et de contraintes économiques (Antoine [éd.], 2007). Les hommes n'ont pas toujours besoin de l'héritage de leur défunte épouse pour assurer l'entretien des enfants car ils sont économiquement indépendants. Ce qui n'est pas toujours le cas pour de nombreuses femmes.

1.4. Quand des conjoints s'opposent au travail de leurs épouses

4.1 Les lieux et les heures de travail

Si certaines femmes peuvent bénéficier du soutien de leurs époux sur le marché du travail, d'autres font face à des oppositions et à des difficultés d'exercer leurs activités rémunérées. La plupart de ces hommes ont des épouses qui évoluent dans le secteur informel avec parfois de faibles niveaux d'étude. Madame Zoungrana et Madame Coulibaly, toutes deux mariées et mères, connaissent des difficultés à mener leurs activités à cause des lieux et des heures de leurs activités.

Madame Zoungrana est âgée d'environ quarante ans. Elle a été scolarisée par son père. Mais sa scolarité a pris fin aux cours élémentaires, lorsque son oncle (le petit frère de son père) l'a amené à Ouagadougou pour des soins médicaux. La femme de ce dernier, alors fonctionnaire, l'a transformée en bonne et elle est restée dans cette famille jusqu'à son mariage. Elle n'a pas appris un métier comme les autres filles de son âge, elle a juste appris à s'exprimer en français. Elle s'est mariée à vingt-deux ans à un enseignant du primaire. Elle est mère de trois enfants, dont une fille et deux garçons. Son mari travaillait en province et elle était à Ouagadougou avec les enfants. Pendant ces moments, il arrivait très souvent qu'elle n'ait plus d'argent pour la cuisine, et le mari étant absent s'en préoccupait peu. Vivant dans un milieu d'une grande promiscuité, au début, elle allumait son foyer pour « bouillir » de l'eau et faire croire à ses voisins qu'elle faisait la cuisine. Mais vu que cette eau chaude ne suffisait pas à calmer la faim des enfants, elle s'est résolue à ramasser du sable, des gravillons et des bois morts dans la brousse non loin de chez elle, qu'elle vendait pour nourrir ses enfants. Mais avec l'accroissement des quartiers non lotis (la brousse s'éloignait) et les répressions liées au ramassage de sable sur les voies publiques, elle abandonna ces activités. Une de ses voisines lui proposa alors un travail de nettoyage (service d'entretien) dans les services. Elle raconte comment son mari a réagi à cette proposition :

« Pour le nettoyage, j'en ai parlé à mon mari qui me dit non. Que je ne vais pas faire nettoyage parce qu'on dit que les femmes qui font nettoyage, les voleurs les attrapent sur la route et puis au bureau aussi les travailleurs ne les laissent pas. Elles sortent avec les fonctionnaires, donc moi je ne vais pas faire ça, que ça gêne³⁸ les femmes. Moi je dis bon, tu ne me donnes pas [l'argent], je n'ai pas à manger, je souffre. Si quelqu'un me donne du travail mieux que ce que je gagne moi, je préfère aller. On a fait la bagarre, ça n'a pas été facile. Mais comme lui il part au travail, je laisse quand il va au travail, je fais vite le ménage et à 10 h je sors pour aller à pied, parce que c'est à 12 h que je dois faire le nettoyage, j'arrive là-bas avant même celles qui ont un vélo ».

L'opposition de Monsieur Zoungrana est liée à l'activité, au lieu et aux heures de travail de son épouse. Faire le nettoyage dans des services suppose qu'elle doit partir de la maison à midi, moment où les enfants reviennent de l'école, parcourir une distance de près de dix kilomètres (elle habitait à Pissy et faisait le nettoyage à l'université de Ouagadougou) et

³⁸ Cela sous-entend qu'elle devient insoumise. Elle peut se donner des libertés dans ce milieu que l'époux ne contrôle pas.

courir des risques d'agression ne rassurait pas son époux. Elle travaillait en des endroits où elle était en contact avec des hommes, était susceptible d'entretenir des relations avec eux et même de rencontrer des connaissances. Pour lui, les femmes qui travaillent en ces lieux ne sont pas dignes de confiance et il ne voulait pas que son épouse se transforme en l'une d'entre elles. Alors pour ne pas courir ce risque, il s'oppose à ce travail, qui pourrait d'ailleurs « gâter son nom ». Car si sa femme nettoie leur maison, cela fait partie de ses obligations d'épouse, mais le faire dans un lieu public peut paraître dévalorisant pour lui, un fonctionnaire de l'état. Leurs connaissances pourraient interpréter cela comme son incapacité à prendre soin de sa famille. Cette honte monsieur Zoungrana n'en voulait pas, d'autant plus qu'il était réaffecté à Ouagadougou.

Robert Vuarin décrit la « *maloya* » bambara ou le sentiment de honte comme « une constellation complexe de sentiments, qui mêle honte, pudeur, respect du supérieur, mais qui sanctionne inévitablement le fait de ne pas honorer les devoirs propres à son rang ou plus exactement que ce manquement soit connu du public » (2000 : 144).

Que cette femme ramasse le sable ou le bois mort pour vendre, cela semblait ne pas déranger son mari. Mais qu'elle traverse la ville pour un travail de nettoyage devenait incompatible avec son statut de femme mariée, mais surtout de « femme de fonctionnaire ». En effet, si la crise économique se fait sentir, elle est moindre dans les foyers des fonctionnaires, eux qui ont leur salaire chaque fin du mois. Ce n'est pas comme sa voisine [celle qui a trouvé le travail de nettoyage à Madame Zoungrana], dont l'époux était commerçant et le revenu dépendait de la vente journalière. Cette dernière pouvait aller faire le nettoyage en ville, mais pas Madame Zoungrana. Ce travail mobilisait son nom et celui de son mari. Car les gens diront : « *c'est la femme de...* ». Et si ce sont des collègues ou des amis, alors Monsieur Zoungrana passera pour un « *niyalga* », une personne sans valeur (en mooré). Mais sa femme ne voyait pas les choses de cette manière d'autant plus que sa situation financière n'avait pas changée.

« Un jour, mon mari, ça doit être les voisins qui lui ont dit, est parti au travail et il est revenu à 10 h pour voir si je suis à la maison ou pas. Il est arrivé et moi j'étais déjà partie. Quand je suis revenue le soir, ah ah ! Ce n'était pas facile. Il a dit que si je ne l'écoute pas, il va me laisser [répudier]. J'ai dit d'accord, il faut me laisser parce que je n'en peux plus. Ou bien à la fin du mois, tu me donnes 30 000 F [46 €] pour que je puisse prendre le riz, le maïs et faire

le reste, si tu es d'accord pour ça, j'arrête. Mais on ne s'est pas entendu sur ça donc j'ai continué. »

Cette résolution de Madame Zoungrana de poursuivre son travail a eu pour conséquence un désengagement officiel de son époux en ce qui concerne l'argent des condiments, l'argent de poche des enfants, ainsi que pour ses propres besoins, dépenses qu'il assumait partiellement. Si cette femme a pu tenir tête à son époux en le mettant au défi de prendre ses responsabilités de chef famille, d'autres femmes mariées sont prises justement dans ce « piège » et ne parviennent pas à acquérir une autonomie financière ou à se soustraire de ces contraintes.

« Moi, avant que je ne rencontre mon mari, je pouvais vendre jusqu'à minuit. Maintenant je suis obligée de rentrer à 22 h pour éviter les histoires avec lui. Si à 22 h il ne me voit pas, il débarque au restaurant, me disant de laisser les filles continuer la vente et de rentrer m'occuper des enfants. Il y a des clients quand ils ne me trouvent pas sur les lieux, ils préfèrent repartir. Mais que faire ? Si tu veux le foyer, tu es obligée de faire avec » (Restauratrice, entretien réalisé en français).

Dans cet exemple, Madame Coulibaly exprime concrètement les difficultés de concilier foyer et activité nocturne. Cette femme a rencontré son second mari alors qu'elle tenait déjà un maquis-restaurant. Projet qui a vu le jour, après sa séparation avec le père de sa fille. De cette deuxième union (concubinage), elle a eu deux enfants en l'espace de quatre ans. Cette situation a pesé sur les recettes de son activité et à cause des restrictions que son conjoint lui imposait. Le succès de son restaurant est dû en partie à ses relations interpersonnelles. Ses clients sont constitués en majorité de ses ami(e)s, des ami(e)s des ses ami(e)s ainsi que ceux de ses frères et ses sœurs. Le rapport qu'elle a avec chacun de ses clients va au-delà de la relation de commerce et constitue un réseau qu'elle entretient par sa présence sur les lieux de vente. Au-delà de la qualité des plats qu'elle propose, certains clients viennent au nom de ces amitiés. Ces relations font marcher son commerce, car chaque client bénéficie d'un traitement particulier et mobilise par la suite son réseau de connaissances vers le restaurant. Les filles qu'elle emploie ne peuvent pas entretenir ces relations. Ces rapports de Madame Coulibaly avec ses clients (surtout hommes) font naître des sentiments de jalousie chez son conjoint. Puisque parmi ces clients peuvent se trouver aussi des ex « pointeurs » (terme utilisé pour désigner les prétendants) qui n'ont que le cadre du restaurant pour la revoir. Si ces derniers constituent de bons clients pour la femme, son époux voit en eux, des potentiels rivaux. Quitter le restaurant à 22 heures provoque une baisse de gain pour Madame Coulibaly, car

c'est à cette heure que les ouagalais vont dans les maquis pour boire et manger un poulet ou un poisson à la braise. Et comme elle « *veut un foyer* », elle obéit. Faire autrement, c'est courir encore le risque de quitter un second foyer dont elle négocie l'aboutissement par un mariage civil et religieux.

On voit que les deux femmes n'ont pas réagi de la même façon face aux restrictions imposées par leurs conjoints, car elles ne sont pas dans les mêmes types d'union et ne font pas face aux mêmes réalités financières. Madame Zoungrana a contracté un mariage civil et religieux avec son conjoint, tandis que Madame Coulibaly vit dans une union libre (concubinage) sans aucune démarche officielle auprès de ses parents. Les enjeux économiques ne sont pas non plus les mêmes. Monsieur Coulibaly assume son rôle de chef de famille en prenant en charge les dépenses du foyer. Que sa femme rapporte ou pas de l'argent, cela n'engage pas la survie du foyer. Alors que Monsieur Zoungrana n'assume pas le sien (du moins selon les propos de son épouse). La capacité des deux femmes à contourner les normes de respectabilité de leur conjoint pour mobiliser des ressources financières montre que les relations de couples ne sont pas figées. Elles peuvent bouger, se négocier et même être contraintes par les situations en présence. En plus des stéréotypes liés au travail des femmes existent d'autres contraintes quotidiennes.

4.2. L'organisation des travaux domestiques

Les travaux domestiques constituent tout un savoir-faire qui s'apprend tout au long de la vie de femme. En milieu urbain comme en milieu rural, les femmes ne peuvent se dérober de certaines activités.

4.2.1. Les savoir-faire féminins au Burkina Faso

Apprendre à devenir une femme, c'est apprendre un ensemble de techniques et pratiques auprès des adultes féminins. L'initiation des filles commence par l'apprentissage de la vaisselle. « Laver les plats » est un geste si banal qu'on en oublie les moments d'apprentissage. Alors qu'il faut savoir rassembler les plats sales de la maison, les mettre ensemble, les mouiller, et ensuite les nettoyer tout en économisant l'eau et le savon. Car il faut les laver l'un après l'autre dans un même récipient d'eau savonnée et les rincer de la sorte dans le même seau d'eau. Il faut accompagner sa mère au marché pour apprendre à choisir les bons légumes, la bonne qualité de viande et de poisson. Il faut savoir répartir

l'argent des condiments de sorte à pouvoir acheter tout le nécessaire pour un repas, mais surtout il faut mémoriser les condiments nécessaires pour une sauce. Car savoir varier les sauces dans un pays où la majorité des ménages urbains mangent du tô et du riz est une valeur féminine.

Après le marché, il faut s'approcher de la cuisine pour apprendre à piler les épices, à couper les condiments, à allumer un feu de bois, de charbon et un foyer à gaz sous la supervision d'une femme adulte (généralement la mère). Faire la cuisine, c'est aussi savoir utiliser la main droite et la main gauche sans les mélanger. Une femme « gauchère » tue son mari, dit-on dans plusieurs ethnies au Burkina Faso. Il ne faut surtout pas couper les légumes, laver les plats, tenir la spatule, attacher le pagne, etc. avec la main gauche et tout cela doit être assimilé dès l'enfance et les mères doivent y veiller. Après chaque repas familial, les fillettes rassemblent les assiettes et les plats dans lesquels les repas ont été servis, les mettent dans un coin de la cour et les nettoieront plus tard. Elles balayent ou nettoient l'endroit où le repas a été pris. Dans certaines familles, les filles scolarisées font ces apprentissages les jours où il n'y a pas école, sinon elles apprennent simultanément à lire, à écrire et à devenir femme.

À l'adolescence, les filles apprennent à mesurer le maïs et à l'amener au moulin pour d'abord enlever le son. Ensuite, elles apprendront aux côtés de leurs mères à le vanner, le nettoyer et ensuite le tremper pendant 24 heures, l'essorer avant de le ramener au moulin pour en faire de la farine. Cette farine doit être séchée, tamiser et garder à un endroit sec. Elle servira à préparer le tô, le plat national. La préparation du tô demande une certaine maîtrise du corps. Savoir manier la spatule avec les deux mains en le tournant d'abord dans les sens de l'aiguille d'une montre et ensuite par des mouvements symétriques des quatre côtés de la marmite, tout en la maintenant sur le foyer à l'aide de deux tiges en fer. Cette technique ne peut être assimilée qu'à l'âge de 10-12 ans. Dans certains ménages, le tô est préparé sur des foyers traditionnels (trois cailloux et du bois de chauffe), dans d'autres c'est sur des fourneaux à charbons ou des foyers à gaz. Chaque moyen de cuisson demande cette maîtrise des techniques et une force physique lorsque le tô est fait en grande quantité dans une grosse marmite. La fille grandit en apprenant à cuisiner les différentes sauces qui accompagnent le plat de tô, du riz, du couscous. Les deux derniers plats demandent moins de travail et sont servis dans des familles urbaines à revenu moyen. Balayer et nettoyer la maison est une pratique féminine quotidienne à Ouagadougou à cause de la poussière. « *Le linge sale se lave en famille* », dit-on couramment. Au Burkina Faso, « le linge sale de la famille est lavé par les femmes ». Une fille doit savoir laver le linge et elle apprend cette activité en triant d'abord

son propre linge selon les couleurs, les laver par la suite en commençant par les linges blancs, les moins sales au plus sales. Car l'eau et le savon ont un coût en ville et il faut l'avoir en mémoire dès l'enfance. Car une bonne femme c'est aussi celle qui a une bonne capacité de gestion des biens du foyer. On lui confiera par la suite le linge sale de ses frères et de tous les aîné(e)s de la famille. Ainsi dans son futur foyer, elle n'en souffrira pas. Le « travail domestique » est une expression qui rend difficilement compte de l'immensité des tâches minutieuses et répétitives faites par les femmes au quotidien. Même pour les femmes qui se font aider par des bonnes, l'organisation de toutes ces tâches minutieuses et répétitives leur incombe. Et comme le dit Michel de Certeau, « ces choses de la vie réclament autant d'intelligence, d'imagination et de mémoire que des activités traditionnellement tenues pour supérieures, comme la musique et le tissage » (1994 : 214). Dans le contexte du Burkina Faso, je dirai « comme le travail de bureau et le commerce ». Alors, combiner les deux, c'est toute une organisation du temps qu'il faut mettre en place et c'est un défi que plusieurs femmes n'arrivent pas à relever. Ainsi elles font face à ce butoir du travail féminin : travailler ou choisir le foyer. Alors que pour poursuivre l'« invention de ce quotidien » et vivre pleinement cette féminité durement acquise, les femmes ont besoin de mobiliser des ressources financières.

4.2.2. Une journée dans la vie d'Aïcha et d'Agnès

Aïcha est une jeune femme âgée de 34 ans. Elle et son mari sont salariés de la fonction publique.

Dès 5 h 30 elle est réveillée. Après sa prière matinale, elle fait sa toilette et celle de son enfant. Elle va ensuite dans la cuisine où se trouve déjà la « servante » qui a lavé les plats et nettoyé la maison. Aïcha prépare le petit déjeuner et le goûter de son fils. Son mari prend rarement le petit déjeuner, car il part très tôt au travail. Avant de quitter la maison, Aïcha fait de nouveau un tour dans la cuisine où elle donne des directives à la « servante » pour le repas de midi. À 7 h 30 au plus tard, elle quitte la maison, passe d'abord par l'école de son fils où elle le dépose et continue à son service. À 11 h 30, elle quitte son service passe de nouveau par l'école de son fils où elle le récupère et rentre à la maison pour le déjeuner. À son arrivée, elle va dans la cuisine et réchauffe un des plats qu'elle a pris le temps de cuisiner la veille ou le week-end et congeler. Après le repas, elle quitte de nouveau la maison à 14 h 30, dépose son fils à l'école, continue à son service d'où elle rentrera à 18 h après avoir cherché son fils

à l'école. Après le repas du soir, Aïcha aide sa servante à attacher l'eau en sachet pour la vente du lendemain.

Telle est l'organisation d'une journée dans la vie d'Aïcha. Entre son travail de magistrate et son rôle d'épouse et de mère, on voit comment elle organise sa journée. Elle se fait aider par « une petite bonne », mais sa part dans l'activité domestique reste visible, car c'est elle qui supervise tout le travail que fait la « bonne ». Elle a choisi de faire la cuisine pour des raisons d'hygiène et parce que le repas de la bonne ne l'a satisfait pas. Cuisiner pour son mari est aussi un signe de respect et d'amour et c'est également une façon pour elle de marquer son espace conjugal. Car même scolarisée, Aïcha montre qu'elle sait tenir son foyer et si elle emploie une bonne, c'est pour alléger ses journées et non par incompétence féminine. « Les activités culinaires sont pour bien des femmes de tous les âges un lieu de bonheur, de plaisir, et d'invention » (Certeau et al, 1994 : 214). Aïcha a besoin de la bonne pour couper les condiments, nettoyer la maison, faire la vaisselle, la lessive et vendre la glace qu'elle conditionne. Son mari ne s'implique pratiquement pas dans les travaux ménagers, mais il reconnaît les efforts faits par sa femme.

« Souvent lui-même [son mari] il dit, de ne pas me fatiguer, de faire ce que je peux. Il ne me dit pas obligatoirement de faire la cuisine, l'essentiel pour lui c'est l'hygiène. On travaille, on descend aux mêmes heures, bon si j'arrive à faire la cuisine, il trouve que c'est un effort ».

Il arrive que des hommes participent à l'exécution des tâches ménagères, mais dans une proportion très faible ou en dehors du cadre domestique (par exemple les hommes qui travaillent dans des restaurants ou chez des particuliers). Leur non-participation dans les tâches ménagères est très relative et ne peut être expliquée par un seul facteur. Asiyanbola R. Abidemi (2007) analyse ce fait à Ibadan au Nigeria. Et il en ressort que ce sont les hommes issus de ménage à revenu élevé qui participent aux travaux domestiques. Dans la ville de Ouagadougou, les femmes qui vivent dans des conditions sociales aisées ne voient pratiquement pas leur conjoint s'investir dans le ménage que ce soit pour la cuisine ou pour la vaisselle. Par contre, ils participent souvent en déposant et en cherchant les enfants à l'école. Alors que dans des ménages à faible revenu, il y a des hommes qui font la cuisine à la présence de leurs épouses. Cette participation aux travaux domestiques est plus liée à l'histoire de vie des conjoints qu'à leurs niveaux d'étude ou à leurs classes sociales. Par exemple, des hommes qui ont grandi sans sœurs, ni servantes ont un rapport différent aux travaux domestiques que ceux qui ont grandi dans un milieu où les rôles sexués étaient très

marqués. Vivre également dans une cour unique loin du regard des autres peut favoriser l'implication des hommes dans les travaux ménagers. Si faire la vaisselle ou donner le bain aux enfants ne pose pas en soi de problèmes à certains hommes, c'est le regard et le jugement des autres qui constituent des obstacles. Le faire au vu et au su des autres hommes de l'entourage, mettrait en doute leurs masculinités, c'est-à-dire leurs capacités de dominer et se faire respecter par leurs femmes.

De façon générale à Ouagadougou, les travaux domestiques restent une responsabilité qui incombe aux femmes. Certaines comme Aïcha se font aider par une servante et d'autres l'assument directement. Mélanie Jacquemin décrit la situation des aides domestiques en Côte d'Ivoire comme une main-d'œuvre très bon marché qui permet aux femmes d'assurer l'ensemble des travaux domestiques et des activités rémunératrices. Elles prennent des formes variées qui vont de la « petite nièce », de « l'enfant louée » à la « servante salariée » (2009). À Ouagadougou, ces aides domestiques, qui peuvent être aussi des « petites nièces » ou des « servantes salariées », constituent une opportunité pour les femmes de concilier foyer et formation professionnelle, foyer et activités rémunérées. Aïcha emploie une bonne salariée avec laquelle elle n'entretient aucun lien de parenté. Elle lui verse un salaire mensuel, mais garde le contact avec ses parents restés au village. Cela faisait quatre ans, en mai 2015 quand je l'ai rencontré, que cette dernière travaillait avec elle. Il y a donc eu une certaine confiance qui fait qu'elle peut lui confier son activité parallèle de vente de glace.

Agnès par contre, a du mal à garder longtemps une « servante ». Les filles qu'elle emploie jugent ses travaux très chargés par rapport au salaire qu'elle propose (10 000 F CFA/15 €). En plus des commérages avec les autres femmes de la cour, elle finit toujours par mettre fin au contrat. En effet, Agnès vit dans une cour commune et partage l'espace de la cour avec d'autres ménages. Elle essaie néanmoins de préserver l'intimité de son foyer et ne souhaite pas que ses voisines sachent ce qui se passe dans son foyer. Quand elle est absente de la maison, sa « bonne » discute avec ces dernières et peut leur rapporter certains faits de son foyer. N'aimant pas ces attitudes des servantes, elle finit toujours par les renvoyer. Pour autant, elle continue sa recherche en espérant tomber sur une « bonne fille ». Celle qui acceptera ce salaire pour les travaux demandés et qui lui sera soumise. Mais en attendant, elle ne peut pas compter sur son mari pour l'aider dans ses tâches ménagères. Celui-ci a une vision très claire des rôles de chaque membre du couple et Agnès l'exprime en ces termes :

« (...) Ça n'arrivera pas un jour, le mien est trop orgueilleux pour faire ça. Quoi ? Mon vieux ! C'est à moi de savoir joindre l'utile et l'agréable hein. À ce propos, avant même que je ne commence mes activités commerciales, quand mon enfant avait deux ou trois mois, il était pleurnichard, il arrivait des nuits où il pleurait et je n'arrivais pas à dormir. Donc un jour il a pleuré comme ça et vers 5 h du matin, j'ai eu cette forte envie de me reposer parce que j'avais très mal au dos, je lui ai demandé [son mari] de prendre le petit quelques minutes, question que je m'étais un peu aussi. Il me dit que chacun a son rôle dans la société. Comme pour me dire que son rôle n'est pas de prendre l'enfant. Donc vous comprenez quelqu'un qui te dit que chacun a son rôle dans la société, tu lui dis de prendre même son enfant, ne serait ce que par simple affection, il te répond de la sorte, vas-y comprendre ».

Agnès est commerçante et son mari fonctionnaire. Ils ont un enfant de 10 ans. Sans l'aide d'une « bonne », elle se réveille à 5h 30. Elle chauffe l'eau de bain pour son mari et son fils. Elle prépare le petit déjeuner et aide son fils à s'habiller pour l'école. À 7 h elle l'accompagne à l'école. À son retour, elle nettoie la maison, fait la vaisselle et se rend au marché pour acheter les condiments qui serviront pour le repas de midi. Ensuite, c'est elle qui repart chercher l'enfant à l'école pour le déjeuner. Entre 14 h 30 et 17 h, Agnès rend visite à ses clientes pour leur proposer de nouveaux articles ou encaisser les dettes. Elle rentrera à la maison après avoir chercher son fils à l'école à 17 h. Sa journée se termine par le conditionnement de l'eau en sachet qu'elle revend. Elle peut compter sur l'aide de sa petite sœur, une étudiante qu'elle héberge, les week-ends et les jours fériés pour faire la lessive et la cuisine. C'est une autre forme d'arrangement qui permet à des femmes d'entretenir une sœur ou une nièce et en retour de bénéficier de la garde des enfants et de l'aide dans les tâches domestiques. Les travaux domestiques, bien qu'ils constituent une charge de travail pour les femmes actives en milieux urbains, ils permettent aux femmes d'exister et de s'exprimer. Et elles ne réclament pas systématiquement l'intrusion des époux dans cette sphère conjugale. Car les travaux domestiques (nettoyer, laver et faire la cuisine) permettent aux femmes d'avoir une certaine légitimité au sein de leurs foyers.

IV. 2. Rôle du réseau familial dans l'itinéraire professionnel des femmes

Dans un contexte de crise économique où le secteur de l'emploi se ressert aussi bien pour les diplômés que pour les non-diplômés, pouvoir compter sur son réseau de parenté devient important dans la quête de l'emploi. Le rang occupé dans la fratrie et la qualité des liens avec

les membres du réseau social constituent des facteurs non négligeables dans la quête d'emploi des femmes de la ville de Ouagadougou.

2.1. Être diplômé à Ouagadougou c'est bien, connaître des gens c'est encore mieux

Faouzia, après son certificat d'étude du primaire au village, a rejoint son grand frère à Ouagadougou pour poursuivre ses études en classe de 5^e. Son grand frère avait des enfants et ne pouvait pas assumer en plus les frais de scolarité de Faouzia. Elle travailla alors dans un télécentre (une cabine téléphonique) comme gérante pour payer des cours du soir. Une année après, elle est tombée enceinte et a arrêté ses études. Son fiancé lui propose de suivre une formation en couture. Elle a suivi cette formation pendant huit mois. Après son accouchement, elle a dû mettre fin à cette formation, car elle ne pouvait pas s'occuper du bébé, assurer la disponibilité du repas et aller au centre de formation chaque jour. Quand son enfant a eu deux ans, elle a trouvé un travail de vendeuse dans un club de PMUB³⁹ par l'intermédiaire de sa belle sœur (une sœur à son mari). Mais là aussi, il était difficile pour elle de respecter les horaires fixés par le patron qui étaient incompatibles avec son statut de jeune femme en couple et enceinte une seconde fois. Elle a de nouveau abandonné ce travail. Et comme il n'est pas possible pour elle de s'asseoir sans rien faire, après son accouchement, elle a sollicité un de ses grands frères qui tenait un kiosque⁴⁰ pour proposer des plats aux clients en plus du thé et du café. Ce travail lui permettait d'organiser son temps en tenant compte des travaux ménagers et de la garde de ses enfants. Mais elle n'est pas restée longtemps pour des raisons qu'elle évoque en ces termes :

« Je n'ai pas duré avec mon grand frère, parce qu'il se dit que je suis sa petite sœur il me parle comme il veut, moi aussi je suis la femme de quelqu'un, je ne veux pas ça, j'ai laissé et je suis partie rester à la maison ».

Faouzia s'est alors investie dans son ménage pendant un certain temps et une de ses anciennes voisines de celibatorium⁴¹ l'a mise en contact avec un couple qui cherchait une femme de ménage. Elle a travaillé pour ce couple pendant un an et elle est partie dans un service où elle faisait le nettoyage des bureaux. Ce travail d'entretien a duré neuf mois. Au

³⁹ Le pari mutuel urbain du Burkina est dirigé par la LONAB (loterie nationale du Burkina) qui met des tickets de jeu à la disposition de particuliers qui les revendent auprès de la population

⁴⁰ Le kiosque sert à vendre du thé et du café généralement

⁴¹ Les celibatoriums ou cours communes sont des logements privés mis en location et occupés par des couples, des célibataires ou des étudiants avec ou sans lien de parenté.

moment où j'ai rencontré Faouzia, elle n'avait pas une autre activité. Par ailleurs, Faouzia et son mari ont acquis un terrain dans une zone non lotie qu'ils ont construit. Ils ont dû quitter le quartier où les enfants étaient scolarisés. Vu la distance, les enfants ne pouvaient pas y aller à pied. Donc c'est elle qui se chargeait de les conduire à l'école. Dans son nouveau quartier y réside sa grande sœur qui vend des fruits au poste de péage, à la sortie nord de la ville de Ouagadougou non loin de la maison de Faouzia. Cette grande sœur lui a donné une somme de 30 000 F CFA/45,75 € qu'elle a ajouté à ses économies qui s'élèvent à 50 000f/76, 22 €. Elle compte sur son mari pour compléter cette somme à 100 000 F CFA/152,44 € afin de démarrer la vente de tenues d'enfants dans le quartier où elle vient de s'installer. Toutefois, les charges financières élevées de son mari (des travaux en suspens, scolarité des enfants, etc.) font qu'elle doute de sa capacité à lui trouver la somme complémentaire de 20 000 F CFA/30,48 € pour démarrer son activité commerciale. Pour autant, Faouzia ne se décourage pas. Elle compte sur ses revenus occasionnels gagnés lors des campagnes de vaccination en tant qu'agent de santé communautaire. Elle a été élue à ce poste par le Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de son nouveau quartier. Ce statut lui permet de prendre part aux activités de sensibilisation et de vaccination menées par le centre de santé moyennant rémunération. Faouzia espère que son grand frère (elle est la benjamine d'une fratrie de dix enfants côté maternel, son papa est polygame), un paramédical, lui trouve un travail de vendeuse en pharmacie. En attendant, elle s'appuie sur ses frères et sœurs de même mère et ceux des deux autres femmes de son papa. Elle fait appel à ses cousins et cousines pour augmenter son réseau relationnel, seule chose sur laquelle elle compte pour intégrer le monde du travail. Elle reste très flexible par rapport aux possibilités d'emploi qui s'offrent à elle, car elle est consciente de son manque de diplôme et de sa responsabilité de fille et de mère :

« Je veux travailler pour avoir de l'argent à cause de ma famille. Il y a ma maman qui est là. Bon... parce qu'il [le mari] te donne l'argent, mais ça ne va pas te suffire. De nos jours, les enfants, si tu as deux filles qui sont en train de grandir et toi la maman tu ne fous rien c'est le monsieur qui va te donner [l'argent], donner à tes filles... c'est compliqué. Bon, je suis en train d'apprendre à faire des sacs, je veux apprendre aussi à faire du gonré⁴². Souvent, les gens commandent ça quand il y a un mariage ou des cérémonies... »

⁴² Le « gonré » est un plat traditionnel fait à base de la farine de haricot, de ses feuilles, de la potasse et souvent de l'arachide pilée. Il se mange occasionnellement en milieux ruraux ou défavorisés, mais il est de plus en plus consommé lors des cérémonies en villes. Il y a des femmes qui se spécialisent dans la cuisson de ce plat et qui proposent leurs services auprès des familles nanties.

L'itinéraire professionnel de Faouzia montre l'importance du réseau social sur le marché du travail et sa détermination à trouver une activité rémunératrice. Cette femme ne dispose que du CEP. Mais au regard de sa capacité de mobilisation, elle navigue entre les différentes sphères d'activités en utilisant son atout de benjamine et d'avoir des frères et sœurs qui ont « réussi », des amis sur lesquels elle peut compter. Sa position dans l'ensemble de la fratrie donne à Faouzia le privilège d'avoir moins de sollicitation et d'obligation vis-à-vis des autres membres de la parenté. Le bas âge de ses enfants et le manque de « bonne » font qu'elle ne peut pas durer dans un travail avec des horaires fixes.

2.2. Le travail comme responsabilité sociale d'aïnesse.

À l'opposé de Faouzia, madame Zoungrana est l'aînée de sa famille. Elle n'a aucun diplôme tout comme ses frères et sœurs restés au village. Mais le fait de vivre dans la ville de Ouagadougou et d'être mariée à un fonctionnaire la met au centre des sollicitations familiales. Dans l'imaginaire des ruraux, les citadins ont beaucoup d'argent.

« Bon... mes parents... mon Papa et ma Maman sont au village. Souvent je leur envoie de l'argent, surtout en hivernage comme ça. Entre temps, ma maman était malade, elle est venue ici. C'est dans ce même salaire que je l'ai soigné, je fais des paris (tontines), quand je prends, je dépose, comme je sais que j'ai des parents au village, je n'ai pas de soutien. (...). Après c'est mon père qui est tombé malade, je l'ai fait venir ici pour le soigner... Souvent, c'est la vieille [sa mère], j'envoie l'argent pour qu'on l'amène à l'hôpital. Mes frères qui sont au village, quand il y a quelque chose, même simple paracétamol, ils vont m'appeler ».

Madame Zoungrana, à partir de son travail d'agent de nettoyage, a enchaîné plusieurs autres activités rémunérées parfois dans des conditions difficiles pour parvenir à son poste d'agent de la brigade verte.⁴³ Ce travail reste, pour elle, le meilleur aboutissement de son itinéraire professionnel, mais demeure tout de même un travail difficile. En effet, les femmes de la brigade verte se lèvent dès quatre heures du matin pour être sur les grandes artères de la ville de Ouagadougou à cinq heures du matin. Elles sont exposées aux risques d'agressions, d'accidents, de maladies liées à la poussière.

⁴³ La brigade verte est un groupe de femmes constitué par l'ex-maire de la ville de Ouagadougou (Simon Compaoré) pour s'occuper de la propreté des grandes artères de la ville.

« Je me lève ici à quatre heures trente, j'arrive là-bas à cinq heures, je balaie, je finis à six heures et je prends la route ; je continue à la mairie pour faire le nettoyage et je viens à la maison. Je n'ai pas de bonne là, je suis ma propre bonne. J'arrive, je fais sortir mes plats, puisque les enfants partent à l'école, je lave, je balaie, je nettoie je fais tout. Je pars au marché et je reviens préparer. Les enfants reviennent de l'école trouver que leur maman aussi est à la maison. Ce n'est plus venir trouver que maman a déposé repas ici, on prend manger et on retourne et c'est après que maman vient, ce n'est plus comme ça. Maintenant, je suis à la maison. »

La photo ci-dessous montre des femmes de la brigade verte sur leur lieu de travail sans gants, sans protège-nez, sans botte, balayant les abords d'une voie goudronnée et vêtues d'une blouse verte qui leur vaut le nom de leur groupe « brigade verte ».



(Source : le journal lefaso.net du 26 octobre 2015 <http://lefaso.net/spip.php?article67601>)

En l'absence d'une protection civile qui permet aux individus de faire face aux aléas de la vie, c'est le salaire d'une personne qui constitue souvent la caisse commune pour toute une famille. Madame Zoungrana est la seule de sa famille à vivre en ville. Son revenu est une nécessité vitale pour ses enfants et pour toute sa famille d'origine. Et au nom de cette responsabilité de solidarité, elle ne peut pas arrêter son travail, bien que son mari s'oppose au fait qu'elle l'exerce. La solidarité familiale permet à beaucoup de femmes de disposer de

ressources pour démarrer ou renforcer leur activité lucrative, elle est aussi un facteur central qui maintient des femmes sur le marché du travail. Ces soutiens prennent des formes variées qui vont du soutien financier à la présence physique (négociation avec le mari, création d'opportunité d'emploi, etc.). Les entraides entre sœurs, entre voisines, ou entre amies sont autant de réseaux qui permettent aux femmes de mener une activité rémunérée.

2.3. Les entraides au féminin

La solidarité entre sœurs, entre amies et entre voisines de résidence est un facteur à prendre en compte dans la capacité des femmes à concilier travail domestique et travail lucratif. Huit femmes rencontrées dans le cadre de cette étude disent pouvoir compter sur une sœur résidant dans le même secteur pour la garde des enfants, pour les courses liées à la cuisine et même pour les cérémonies familiales.

À l'instar de Mamou et sa sœur, Deby et Monica sont deux autres sœurs que j'ai rencontrées dans le cadre de cette étude. Elles sont toutes deux mariées et vivent dans des cours uniques dans le même quartier. Elles ont chacune deux enfants et des « bonnes » pour les aider pour le ménage. La « bonne » de Monica est une nièce à son mari, alors que celle de Deby est une « inconnue », c'est-à-dire qu'elles n'ont aucune relation de parenté. Deby hésitait donc à la laisser seule à la maison et même à lui confier la garde de ses enfants. Car elle a peur que cette dernière ne les maltraite. Deby préférerait les amener chez sa grande sœur quand elle avait des courses à faire. Quand Monica passe la journée au service, c'est Deby qui se charge des soins, de la cuisine, et du transport des enfants à l'école. Cette organisation permet aux deux sœurs d'accroître la surveillance des enfants et de pouvoir chacune vaquer tranquillement à leurs activités professionnelles.

Ramatou dont les parents vivent en Côte d'Ivoire compte sur ses voisines pour garder son fils de deux ans pendant qu'elle vaque à son travail d'agent commercial et *vice versa*. Elles se soutiennent également pour les achats de condiments. À défaut de se rendre individuellement au marché chaque matin pour acheter les légumes, elles s'organisent à tour de rôle entre voisines de sorte qu'une seule fasse le marché pour tout le monde. Cette solidarité entre pairs permet à ces femmes d'honorer les différents engagements professionnels. D'autres femmes, à défaut d'avoir une famille ou des voisines sur qui compter pour concilier foyer et ménage, font le choix d'investir dans des crèches privées pour la garde des enfants en bas âge. Ces

stratégies féminines aident les femmes à remplir convenablement leur responsabilité sociale d'épouse et à répondre aux besoins financiers de la famille.

IV.3. Relations intergénérationnelles : quand les parents dictent subtilement le choix de l'activité.

L'absence ou la faiblesse de sécurité sociale mais également les représentations liées aux devoirs attachés à la filiation en Afrique font que l'entretien des personnes âgées incombe à leurs enfants (Rouamba, 2012 ; Marie, 1997 ; Vuarin, 2000 ; Antoine, 2007 ; Razafindratsima, 2007 ; Antoine et Golaz, 2010). La matérialisation de cette assurance passe par l'obtention d'un emploi par les jeunes qui est de plus en plus difficile. Ainsi cette solidarité intergénérationnelle est parfois difficile ou inversée, car des personnes âgées se retrouvent au centre de la vie de leurs enfants adultes en leur assurant la résidence et la nourriture en milieux urbains (Roth, 2007, 2010 ; Antoine et Golaz, 2010). Dans ce point, j'analyse les attentes des parents vis-à-vis de leurs enfants, en qui ils avaient placé l'espoir d'obtenir un emploi salarié. Mais contraints par la crise économique, ces derniers se retrouvent dans des secteurs d'activités loin de l'espérance de ceux-là mêmes qui ont investi dans leur scolarité. En même temps, le recul de l'âge de la retraite des personnes âgées contribue aussi à créer des difficultés d'insertion des jeunes diplômés sur le marché de l'emploi salarié (Antoine et Golaz, 2010).

Toutes les femmes rencontrées dans le cadre de cette étude souhaitent un meilleur avenir à leurs filles. Cet avenir commence par le passage à l'institution scolaire et par l'obtention d'un emploi rémunéré. Pour plusieurs parents, la fin des études doit être couronnée par un emploi salarié dans la fonction publique ou dans le secteur privé. En effet, le statut de salarié est très souvent un signe de réussite scolaire. C'est avec fierté que des parents parlent de leurs enfants qui travaillent dans des services publics ou privés, même si ceux-ci ont de bas salaires (Rouamba, 2012/4). Par exemple, Agnès dont le commerce lui rapporte assez d'argent entend toujours sa mère lui formuler des bénédictions pour qu'elle puisse accéder au statut de fonctionnaire.

« Ils [ses parents] n'attendent pas beaucoup de moi quand bien même je suis l'aînée. Ce que je fais, ils trouvent que c'est bon, mais que ce serait bien que je trouve quelque chose à faire »

avant de joindre ça [son commerce de pagne et de jus] » (commerçante, entretien réalisé en français et en dioula).

« Trouver quelque chose à faire » pour les parents d'Agnès, c'est intégrer la fonction publique ou le secteur privé. C'est aussi le cas de cette commerçante qui emploie deux personnes et dont le bénéfice lui permet de subvenir à ses besoins et faire don de menus cadeaux à ses parents. Même si elle se sent épanouie dans cette activité, ses parents eux n'attendent pas qu'elle s'y éternise ou qu'elle en fasse son activité principale.

« En tout cas, ce n'est pas leur souhait ça. Ils voyaient en moi une bureaucrate [une fonctionnaire]. Mais si je ne gagne pas le travail de bureau, ce n'est pas leur souhait, mais du moment où je peux leur envoyer quelque chose, ils ne font que bénir. Ils font la bénédiction pour que ça prospère, mais n'empêche qu'ils me disent que si je gagne l'activité de bureau, c'est bon. Tu sais, nos parents qui ne sont pas allés loin à l'école, pour eux, ils se disent que le commerce après il y a des faillites. Eux-mêmes, ils ont vu des gens qui ont été commerçants, après ils étaient en faillite. Alors que le travail de blanc, il n'y a jamais de faillite, il y a toujours une retraite après. Tu ne peux pas enlever ça de leur tête. Si tu as le travail ci [travail de bureau], ça ne t'empêche pas de faire autre chose [le commerce] » (commerçante, entretien réalisé en français).

Les attitudes de ces parents montrent que la mission de l'école n'est pas de transmettre uniquement des connaissances, mais c'est d'offrir de meilleures occasions de travail aux sortants. Etienne Gérard analyse cette corrélation entre diplômes, salariat et réussite sociale dans le contexte malien pendant la colonisation et au lendemain des indépendances. Il analyse que « quiconque étudiait au-delà du Certificat d'Études Primaires Élémentaires, et par la suite, au-delà du Diplôme d'Études Fondamentales et du Baccalauréat, était naturellement conduit à occuper un poste dans l'administration, et à prendre place dans l'enceinte sacrée du pouvoir » (1997 : 213). À travers les discours et les descriptions de certaines attitudes, cette mission de l'éducation scolaire de donner du « travail » mais aussi une réelle promotion sociale à ses sortants reste prégnante dans l'imaginaire collectif. Le travail entendu ici comme salariat. Si l'on retient les circonstances de scolarisation de certaines filles (cf. chapitre III), arriver à la fin des études et ne pas avoir un emploi salarié est une déception pour les parents et un échec de l'école. Arriver à intégrer les femmes diplômées dans l'administration publique ou le secteur privé est un leitmotiv pour la scolarisation des filles, surtout en milieu rural.

Si Monsieur Yambré aide sa femme à obtenir un emploi salarié à tous prix, c'est aussi pour permettre à ses beaux parents de dire que leur fille est fonctionnaire, qu'elle a réussi et que sa scolarisation ne s'est pas soldée uniquement par le mariage et la maternité. Awa, par son travail de secrétaire dans un bureau d'étude, entend sa tante lui rappeler constamment de « *chercher du travail* ». Chercher du travail pour la tante d'Awa revient à disposer d'un numéro matricule dans l'administration publique. Cette administration qu'elle a, elle-même, intégrée après son BEPC, et qui lui a permis de soutenir Awa à faire des études universitaires, qui devraient être soldées par une meilleure situation que la sienne. Le poste de secrétaire est loin des attentes que la tante d'Awa avait placées en elle, mais c'est une situation intermédiaire qui permet à cette dernière de disposer d'un revenu en attendant le poste convoité dans l'administration publique. Le travail salarié formel garantit une sécurité sociale et des allocations de retraite. Ce qui n'est pas toujours le cas dans le privé et le secteur informel. La fonction publique demeure par ailleurs le secteur salarié le mieux structuré en ce qui concerne la garantie salariale.

Cette considération de la valeur travail crée un décalage entre la vision pragmatique des jeunes (qui mettent plus l'accent sur le revenu) et les attentes des parents de ce qu'est la réussite professionnelle et sociale (accéder à un statut). Ces considérations contraignent moralement les femmes diplômées à s'insérer dans un secteur d'activité salarié, bien qu'elles gagnent parfois leur vie dans les activités commerciales. Les types et le secteur d'activité restent peu importants pour de nombreux jeunes dont le seul objectif est de disposer d'un revenu pour répondre aux impératifs de la vie urbaine.

Conclusion partielle

Les itinéraires professionnels féminins sont marqués par leurs parcours matrimoniaux et génésiques. Les femmes de Ouagadougou sont dans un environnement social où marché de l'emploi et marché matrimonial se concurrencent. Arriver à terminer les études, obtenir un emploi avant de se marier devient un défi majeur pour plusieurs d'entre elles. Celles qui y parviennent rencontrent moins de difficultés dans l'exercice de leur travail. Elles ont la possibilité d'embaucher et de payer une aide ménagère. Le capital social et scolaire semble en cela légitimer leur présence loin du domicile. Épouser une femme diplômée ou fonctionnaire, c'est déjà s'engager à la voir travailler. C'est-à-dire s'absenter souvent et interagir avec des hommes, ce qui peut paraître inacceptable pour des épouses non diplômées.

Celles dont le parcours est entrecoupé par la maternité et/ou le mariage font face aux défis de concilier études et foyers, recherche d'emploi et garde d'enfant. Alors la participation du conjoint dans la quête de l'emploi devient déterminante pour ces femmes, car cela permet de créer un cadre adéquat à l'exercice d'une activité rémunérée, une formation professionnelle ou la recherche de travail. L'emploi de « bonnes », les concessions dans les travaux domestiques et l'esacement de la maternité ne peuvent aboutir sans une véritable implication des maris. Les entraides entre pairs constituent aussi des stratégies féminines pour faire face aux contraintes du foyer et d'un travail salarié.

Les rapports intergénérationnels créent une vision décalée de ce qu'est la réussite professionnelle et sociale. Les parents, salariés ou pas, continuent de voir en l'éducation scolaire un créneau de réussite professionnelle et sociale. Alors que l'on constate à travers plusieurs exemples que le diplôme ne garantit plus une place dans la fonction publique ou le secteur privé. C'est la capacité des individus, diplômés ou non, à mobiliser leurs réseaux sociaux qui détermine leurs insertions dans le monde du travail. Car avoir des diplômes à Ouagadougou c'est bien, mais connaître des gens c'est encore mieux. Les bifurcations vers le secteur informel constituent ainsi des stratégies pour les femmes diplômées de répondre aux impératifs de la vie urbaine et même de nouer des contacts pour intégrer le secteur salarié.

Enfin, les femmes de la ville de Ouagadougou, diplômées ou non, ont en commun le désir de trouver du travail, de se marier et de rester marier tout en poursuivant leurs activités rémunérées. Elles sont toutes prises dans des rapports variés de genre et de génération selon le niveau d'étude, la classe sociale et leurs âges. Bien qu'être fonctionnaire ou disposer d'un revenu contribue à changer leur quotidien, ce nouveau statut féminin augmente la charge de travail des femmes, car elles doivent accomplir les tâches domestiques qui leur sont dévolues et à être efficaces dans l'espace de travail salarié. Tout ceci mis ensemble fait que les femmes qui travaillent ou qui ont un revenu salarié disposent de peu de temps pour s'investir dans les affaires sociales. Les baptêmes, les mariages et les funérailles font partie des événements sociaux au cours desquels les femmes sont sollicitées par leur présence et pour leurs apports financiers.

Chapitre V : La répartition « sexuelle » des dépenses dans les ménages : entre discours et pratiques.

Si les relations de couples sont marquées par la dépendance économique des femmes en Afrique de l’Ouest, de plus en plus d’hommes attendent et choisissent leurs futures épouses en tenant compte de leur capital économique ou de celui de leurs parents. Et même si les hommes ne l’expriment pas clairement, ils n’entendent plus assumer seuls les dépenses du foyer. On observe une répartition sexuée des dépenses au sein des ménages sur la base des représentations sociales du rôle attribué respectivement à l’homme et à la femme. Les hommes ont la responsabilité de loger, de nourrir, de soigner et de protéger l’épouse et les enfants. Cette dernière se charge des soins, de la cuisine et de la protection symbolique de l’image du foyer. Dans la ville de Ouagadougou, les femmes sont prises entre des normes dites traditionnelles de mariage qui demandent une certaine soumission à leurs époux et un marché du travail qui semble antinomique à ces normes. J’analyse la division sexuelle des dépenses et ce que cela induit comme normes comportementales dans les couples urbains de Ouagadougou et les répercussions sur les itinéraires professionnels des femmes. Mon analyse s’appuie sur des travaux existants en contexte européen et africain (Belleau et Martial, 2015 ; Pahl, 2005 ; Roy, 2006 ; Moya, 2004 ; Attané, 2003, 2007 b, 2009 ; Adjamagbo et al, 2004, 2006 ;).

V.1. Catégorisation des dépenses entre conjoints au sein des ménages urbains de Ouagadougou.

Awa est secrétaire, mariée et mère de deux enfants. Son mari travaille sur un chantier hors de la ville de Ouagadougou et revient quelques jours par mois pour voir sa famille. Awa vit dans une cour commune avec ses enfants et une bonne qu’elle a engagée pour faire le ménage. À l’absence de son mari, c’est elle qui joue le rôle de chef de famille. Elle doit veiller à ce que le loyer est payé à temps et qu’il ne manque pas de nourriture pour les enfants. Une fois par mois, elle doit se rendre au guichet de l’Office National de l’Eau et de l’Assainissement (ONEA) et celui de la Société Nationale d’électricité (SONABEL) pour payer les factures. Awa doit se rendre au salon de coiffure une à deux fois par mois pour se faire belle. Pour couvrir tous ces frais, son mari lui donne une somme de 150 000 F CFA/229 € par mois. Mais

cette somme est loin de couvrir toutes les dépenses. Awa puise alors le complément dans son salaire pour payer les condiments, le carburant, les recharges téléphoniques, pour se coiffer, payer sa pommade, ses vêtements et ses bijoux. Awa négocie avec son mari pour qu'il augmente cette somme, mais celui-ci lui rappelle qu'elle travaille aussi et qu'elle doit s'occuper d'elle-même. Quand elle ou ses enfants tombent malades, elle avertit son mari et l'informe des différents examens médicaux et des ordonnances à payer. Awa n'attend pas que son mari lui rembourse toute la totalité de la somme, mais ne s'oppose pas quand il le fait. Lors des fêtes de fin d'année et des journées de la femme (8 mars), Awa achète des pagnes pour sa mère et sa belle-mère. En plus de ces dépenses, elle doit faire des économies sur son salaire pour participer aux différentes cérémonies de baptêmes et de mariages.

Aïcha et son mari vivent dans une mini-villa louée par le mari. Aïcha est magistrate, son mari un employé dans une entreprise privée. Depuis le mariage, Aïcha et son mari n'ont pas établi un programme de gestion des dépenses de leur ménage, « *mais chacun sait qu'il doit contribuer* ». En ce qui concerne les dépenses alimentaires, son mari « *paye le sac de riz, le sac de maïs et le lait. En tout cas tout ce qu'il peut payer* ». Aïcha se retrouve à payer les condiments, les habits et les jouets de son enfant. Elle aime être bien habillée et elle change fréquemment de coiffure, de tenues, de bijoux et de chaussures. Certes, son mari lui fait des cadeaux, mais son salaire lui permet de s'offrir des objets de grande valeur et elle ne s'en prive pas. Aïcha a trois de ses petites sœurs qui font des études universitaires et c'est elle qui prend en charge les frais de location de leur maison, l'argent pour leur nourriture. Elle leur a acheté une moto pour améliorer leurs conditions d'études et c'est encore elle qui donne l'argent pour le carburant. Leur mère qui réside toujours en Côte d'Ivoire peut également compter sur elle pour ses besoins financiers. Comme Awa, Aïcha n'oublie pas son rôle de belle fille et elle fait fréquemment don de cadeaux à sa belle mère qui réside à Bobo-Dioulasso.

1.1. Les dépenses féminines

Comme l'illustre l'histoire d'Awa et celle d'Aïcha, les femmes de la ville de Ouagadougou travaillent et participent aux dépenses du ménage. Mais elles font des choix de dépenses souvent différents de ceux de leurs conjoints.

A. Être mère c'est pouvoir s'occuper de ses enfants.

Plusieurs femmes évoquent la volonté de pouvoir s'occuper de leurs enfants sans compter sur le père. La maternité fait partie des facteurs qui mobilisent les femmes sur le marché du travail. Au quotidien, les besoins des enfants, leurs petits déjeuners, les jouets et les pièces d'argent pour acheter des bonbons et des biscuits sont des demandes auxquelles font face les mères dans les foyers urbains de Ouagadougou. Car, « *le papa ne donne pas 5f. C'est dans ça [son salaire de 32 500 F (50 €)] que je vais payer le "yougou-yougou" ⁴⁴ pour les enfants et leur donner 10 F ou 25 F aux deux pour qu'ils aillent à l'école* » (Agent de nettoyage, entretien réalisé en français et en dioula). Ou « *Monsieur ne sait pas qu'un enfant s'habille. Pour lui, ce n'est pas une nécessité. Si l'enfant a bien mangé, il va à l'école, point barre* » (commerçante, entretien réalisé en français et dioula). Les besoins vestimentaires et leur argent de poche ne sont pas pris en compte par les pères qui sont focalisés sur des aspects plus importants que sont l'école et l'alimentation.

B. L'argent de la popote ou le « nan-songo » : de « je retiens » à « je complète »

Le « *nan-songo* » est une expression en dioula (la deuxième langue nationale parlée au Burkina Faso après le mooré) et se traduit littéralement en français par « *l'argent de la sauce* ». Le terme couramment utilisé par les Ouagalais est la « *popote* » pour désigner l'argent de condiments. Autrefois dans les villages « chaque femme ayant un champ individuel dispose d'un grenier personnel et en vendra le contenu à sa guise ; les revenus procurés par la vente de la production de leur champ individuel sont leurs. Elles utiliseront cet argent pour leur habillement et celui de leurs enfants, mais aussi pour l'achat de produits alimentaires ou autres (condiments, viande, savon, etc.) qui seront réintégrés dans la sphère de consommation de l'unité domestique » (Gruénais, 1985 : 239). Si cette pratique était spécifique aux Mossi du centre du Burkina, elle demeure toujours valable dans plusieurs villages en ce qui concerne le rôle des femmes dans la disponibilité du repas quotidien et des besoins qui leur sont spécifiques.

⁴⁴ C'est une expression pour désigner les friperies.

En milieux urbains, il est attendu des époux qu'ils achètent le sac de maïs, le sac de riz et fournissent l'argent de la « popote ». Pourtant dans beaucoup de couples, les choses ne passent pas de la sorte.

« *Hun, les dépenses, vous savez nous les femmes là, l'argent de condiments qu'on donne ne suffit pas, moi par exemple, que ce soit le gaz, le riz, les produits alimentaires, tailler les fleurs, tout ça m'incombe* » (Tia, commerçante, entretien réalisé en français le 09/07/2015).

« [En parlant de son mari] *il prend le sac de riz et de maïs. Mais l'argent de popote, c'est moi qui complète. L'eau et le bois c'est moi qui paye également* » (Madame Zoungrana, agent de la brigade verte, entretien réalisé en français).

Si certains hommes donnent une somme forfaitaire pour couvrir soit toutes les dépenses ou uniquement la popote pour le mois, d'autres prennent directement en charge les dépenses qui leur incombent et donnent quotidiennement le « nan-songo ». Dans tous les cas, les femmes s'accordent pour dire que cette somme reste insuffisante. Elles le complètent en puisant dans leurs propres revenus. Car proposer des plats variés à la famille fait partie des arts de séductions féminines. Pour retenir son homme à la maison, les femmes sont conscientes qu'elles doivent exceller dans la cuisine et dans bien d'autres domaines en montrant leur capacité de gestion. En effet, demander moins d'argent à son époux c'est aussi préserver l'harmonie du foyer. Les femmes ne comptent plus uniquement sur l'argent de leurs époux pour couvrir les besoins du ménage. Comme l'exprime cette dame : « *mon mari donne l'argent pour ça, mais c'est obliger que je complète. Il y a des femmes qui disent qu'elles font des retenus sur la popote qu'elle appelle "je retiens" moi je ne connais pas ça* ». En effet, les « *je retiens* » ont été pendant longtemps des astuces féminines pour mobiliser de l'argent en économisant sur la popote. Mais avec la cherté de la vie à Ouagadougou, de nombreuses femmes ne peuvent plus faire des retenus sur l'argent donné par le mari. Pour assurer la « popote », elles doivent au contraire la compléter ou la prendre intégralement en charge, car les hommes ne veulent plus de femmes qui soient là « à ne rien faire ».

C. La mise en beauté des femmes : être à la mode.

Pouvoir acheter les derniers motifs de pagnes (Wax, Uniwax, Hitarget, Hollandais...), les bazins, les dernières chaussures à la mode fait partie des besoins qui mobilisent l'argent des femmes. Dans toutes les classes sociales, l'apparence physique et le paraître sont mis en valeur par le port de beaux vêtements, de bijoux de qualité et un joli teint « clair » et brillant.

L'achat de « bonnes » pommades s'avère alors indispensable pour atteindre l'objectif fixé. Car les cérémonies sont des occasions pour les femmes de montrer leurs richesses à travers ces objets de parures. Ces pratiques ostentatoires sont des marqueurs de classification sociale. Alors que dans la réalité l'ensemble des parures féminines ne reflète pas toujours le statut social réel des femmes. Les stratégies informelles de tontines et de crédit permettent à de nombreuses femmes de s'approvisionner ces objets. Comme le décrit Ismaël Moya dans le contexte dakarais, l'argent est au centre de la vie des femmes, qui le mobilisent et le mettent en circulation à travers les tontines et les petites activités commerciales (2004). À Ouagadougou, les hommes ne sont pas toujours en mesure de satisfaire aux attentes de leurs épouses comme on peut le lire à travers cette citation : « *même si lui [le mari] il fait face à toutes les charges de la maison, la femme avec ses coquetteries, moi personnellement j'aime la sape, j'aime m'habiller, est-ce que monsieur peut faire face à tout ça ?* » (Agnès, commerçante, entretien réalisé en français).

D. Disposer d'un moyen de déplacement

Disposer d'un moyen de déplacement dans la ville de Ouagadougou est une condition *sine qua non* pour mener une activité en dehors du domicile. Et comme le dit bien un artiste burkinabé, Zedess, « *Ouaga sans char, c'est la galère* », le char étant le nom familier attribué à la moto. Cette ville est nommée la capitale « *des deux roues* » à cause du nombre abondant de motos et vélos qu'on y trouve. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à s'acheter un vélo ou une moto pour des raisons d'ordre pratique. Parallèlement le modèle de la moto (les prix allant de 260 000 F CFA/397 € à 1 500 000 F CFA/2 287 €) peut-être un véritable signe de réussite sociale. Il y a donc un effet de mode qui se joue dans le choix du moyen de déplacement. Posséder une moto ou une voiture à Ouagadougou, c'est d'abord répondre aux besoins de déplacements (insuffisance et cherté des transports en commun, très longues distances à parcourir du fait du développement géographique de la ville, un climat très sec et chaud, un air saturé de poussière trois mois par an, les services et le grand marché sont situés au centre de la ville) et montrer qu'on n'est pas « n'importe qui ». Pour les jeunes garçons, c'est un moyen de drague et pour les femmes, s'acheter ou se voir offrir une moto ou une voiture est un gage de réussite sociale et/ou professionnelle et affective. Rouler sur une belle moto constitue pour une femme un témoignage public de sa réussite : un homme tient à elle, elle n'est pas n'importe qui, car un homme a été capable de lui offrir une moto. La première

des remarques qui est faite à une femme quand elle possède quelque chose, c'est un homme qui lui a offert ce présent. En réalité, un individu et plus particulièrement une femme est aussi perçu en fonction du réseau de liens familiaux et affectifs qu'elle laisse paraître. Le simple fait de posséder une moto est un motif pour mobiliser des ressources financières, car le prix du carburant est élevé et il faut pouvoir faire face aux éventuelles pannes.

1.2. Les dépenses masculines

Les hommes s'approprient des dépenses de logement, de la nourriture, la scolarité des enfants et les problèmes de santé.

E. Les frais du loyer ou la construction d'un logement.

Que les couples vivent en location ou dans leurs propres maisons, ce sont « les hommes qui ont la charge » des frais de logements. Les femmes de mon échantillon attribuent toutes les charges et la construction du logement au mari. Il y a certains hommes qui veillent à ce que l'épouse n'apporte aucune somme dans la construction du domicile conjugal au nom du principe patrilocal et du fait que c'est l'homme qui épouse la femme et non le contraire. Épouser une femme sous-entend pouvoir la loger et la nourrir. Accepter que cette dernière participe à la construction de la maison, c'est manquer en quelque sorte à son devoir d'époux et de chef de famille. Certaines épouses aussi ne se sentent pas responsables de cette dépense, parce que cela ne relève pas de leur ressort et même s'il arrivait qu'elles le fassent, le mari ne pourrait plus leur demander une certaine soumission. En cas de dispute, elles n'hésiteront pas à le leur dire, toute chose que redoutent la plupart des hommes. Entendre une femme dire que c'est elle qui paye le loyer, discréditerait le mari aux yeux de l'entourage et de la société. À cause de cela les hommes qui rencontrent des difficultés financières hésitent à demander à leurs épouses de payer le loyer et d'autres dépenses dont ils jugent relevant de leurs responsabilités.

D'autres femmes considèrent que payer le loyer est un investissement à perte. Elles partent du principe que le mari puisse les répudier ou prendre une autre épouse. Si cela arrive, elles ne peuvent pas récupérer l'argent, par contre elles peuvent emporter avec elles tout le mobilier qu'elles ont acheté dans le cadre du mariage. Ainsi la construction d'une maison devient une affaire individuelle et non un projet de couple. Parallèlement, on voit qu'en France, l'achat ou la location d'un bien immobilier engage financièrement les deux membres

du couple (Roy, 2006). En Afrique de l'Ouest, le paiement des frais de loyer dans les ménages urbains est la dépense qui valide le titre de chef de ménage. C'est d'ailleurs très souvent l'une des variables utilisées par les démographes pour désigner le chef de ménage. C'est au nom de ce principe que les femmes aussi attribuent ce titre à leur conjoint.

« C'est l'homme le chef de la famille. Il y a un minimum qu'il doit faire. S'il veut que je sois plus soumise, en tout cas c'est comme ça que moi je vois les choses. Si tu veux que je fasse ce que tu veux, que tes désirs paraissent des ordres, en tout cas il y a un minimum de choses que tu dois faire sinon moi je ne serai pas soumise. Si tu dois payer l'eau et que moi je paye le courant [l'électricité], il ne faut pas s'attendre à me donner trop d'ordres » (Agnès, commerçante, entretien réalisé en français).

« La maison appartient à l'homme et c'est à lui de payer son loyer. Si tu payes le loyer, et le jour qu'il te met dehors⁴⁵, tu ne peux pas emporter ça. Moi je préfère investir dans des choses que je peux emporter » (Monica, couturière, formatrice, entretien réalisé en français).

Pour ces deux femmes, le titre de chef de famille se mérite par la prise en charge de certaines dépenses. Pour Agnès c'est le prix de sa soumission et Monica en fait une précaution personnelle en cas de divorce ou de décès de son conjoint. Lorsque Monica *« préfère investir dans des choses qu'elle peut emporter »*, elle évoque l'achat de vaisselles, d'objets de décoration et de mobilier pour le salon. Les propos de Monica s'inscrivent dans les rapports de genre qui attribuent aux femmes d'investir plus dans l'esthétique et la beauté laissant aux hommes les charges d'investir dans des domaines leur permettant d'accumuler « du capital social et du capital symbolique » (Bourdieu, 1998 : 135). Il y a cependant de plus en plus de femmes qui investissent dans la construction de maison familiale et qui tentent de changer cette disposition sociale de l'homme « propriétaire » du domicile. C'est le cas de cette dame qui a fait le choix de construire une maison et qui souhaite y aménager avec son époux et ses enfants.

« Je lui ai dit : ne sois pas gêné, ne dis pas que c'est madame qui construit, monsieur ne vient pas. Je préfère qu'on aille là où je construis que d'être en location. » (Policrière, entretien réalisé en français).

⁴⁵ « Mettre dehors une femme » c'est la répudier. Et comme ce sont les hommes qui investissent dans le loyer, les femmes savent qu'elles n'ont aucun droit sur le logement en cas de séparation.

Cette femme est salariée de la fonction publique et en mission onusienne dans un pays voisin. Elle bénéficie donc d'une promotion salariale, ce qui lui permet d'investir dans la construction d'une maison. Ce qui est un accomplissement personnel et un motif de fierté pour sa mère et pour ses frères et sœurs. Cependant, elle prend le soin de négocier avec son époux pour qu'ils s'installent dans cette nouvelle maison. Le paiement du loyer est une question de dignité et d'orgueil pour plusieurs hommes. Un « vrai homme » ne peut pas dormir dans une maison payée ou construite par son épouse. Mais pour elle, c'est une garantie sociale quel que soit l'aboutissement de son mariage. Le choix stratégique d'investir dans un quartier où vit déjà sa mère et sa petite sœur est une manière pour elle de permettre à sa famille de profiter de ce bien qui est un signe de sa réussite professionnelle et sociale. Négocier avec le mari, pour qu'il aménage dans cette maison avec elle, c'est une manière de contrecarrer les éventuelles disputes et malentendus qui pourraient naître de ce projet. Le refus des femmes de payer le loyer ou d'investir avec le mari dans la construction d'une maison tient aussi aux instabilités matrimoniales. Construire ensemble une maison quand on n'est pas sûr de l'issue de la relation est un risque que beaucoup de femmes ne veulent pas prendre. Hommes et femmes ont une préférence à investir séparément leur argent dans la construction d'une maison. Pour les hommes, cela tient à leur dignité et à leur autonomie décisionnelle (pouvoir répudier sa femme ou en prendre une autre quand il le décide) et pour les femmes assurer leur autonomie résidentielle en cas de rupture matrimoniale.

F. La scolarité des enfants

Les femmes comme les hommes sont responsables de la scolarisation des enfants. Mais dans les discours, ce sont les hommes qui sont mis en avant pour les frais de scolarité et l'achat des fournitures. Les femmes quant à elles se donnent le rôle de choisir l'école et de veiller à l'inscription et aux transports des enfants.

Les femmes concèdent prioritairement les frais de scolarité aux hommes à cause du contexte de filiation patrilinéaire. Les enfants portent le patronyme du père et leur réussite est très souvent associée à son nom et rarement à celui de la mère. Il y a aussi le fait que dans plusieurs couples, ce sont les hommes qui sont salariés et de ce fait peuvent bénéficier d'un prêt scolaire auprès des institutions bancaires pour le paiement de la scolarité des enfants. Les femmes même si elles sont salariées et qu'elles bénéficient de ce prêt, investissent dans d'autres projets laissant cette dépense aux pères. Par ailleurs, dans un couple s'il n'y en a qu'un qui a été scolarisé c'est généralement le mari, car les hommes ont été davantage

scolarisés que les femmes et les hommes ne souhaitent généralement pas avoir pour épouse une femme plus instruite qu'eux. Ceci donne un droit de regard supplémentaire du père sur la scolarisation des enfants. Toutefois, il existe certaines situations où les femmes sont contraintes de prendre en charge les frais de scolarité de leurs enfants. C'est le cas des mères célibataires et des femmes en rupture d'union qui sont parfois en mauvais termes avec le père des enfants. Elles se retrouvent au quotidien dans l'obligation de prendre en charge seules les enfants soit parce que le père refuse de payer les frais de scolarité, soit par orgueil de la mère qui veut montrer son indépendance financière. Pour les ménages dont le mari est au chômage ou a perdu son emploi, c'est la femme qui mobilise son réseau social pour maintenir les enfants dans le système éducatif scolaire comme on a pu le voir dans le cas de Aïcha et Faouzia (chapitre III).

L'époux de Madame Zoungrana est enseignant, mais c'est elle qui a pris l'initiative d'embaucher un répétiteur pour encadrer sa fille qui était en classe d'examen. Elle pense que son mari ne se préoccupe pas de la réussite scolaire des enfants. Étant donné qu'elle-même n'a pas pu obtenir de diplômes dans son parcours scolaire, elle est consciente que sa situation sociale ne peut désormais s'améliorer que par la réussite scolaire et professionnelle de ses enfants. Elle investit donc une partie de son revenu (32 500 F CFA/50 € mois) pour soutenir ses enfants à réussir aux différents examens scolaires. Elle prend en charge l'argent de poche de son fils aîné (étudiant) et des pannes de vélos qui peuvent subvenir en cours d'années scolaires. Ces faits montrent que les hommes et les femmes participent au même titre à la scolarisation des enfants. Même si dans la majorité des cas, ce sont les pères qui payent la scolarité, mais au quotidien ce sont les mères qui accompagnent les enfants à l'école, qui les encouragent et les encadrent le plus souvent. Car un enfant qui réussit est reconnu par son père, adulé par la famille paternelle et par la société. En revanche, en cas d'échec c'est la mère qui est mise en cause (Yade, 2007). La présence des mères et les « petites dépenses » qu'elles font au quotidien sont un ensemble d'efforts qui participent à maintenir les enfants à l'école et à contribuer à leur réussite scolaire et sociale.

G. Les frais médicaux

Les frais médicaux sont très souvent pris en charge par les deux conjoints en fonction des membres du foyer qui sont malades et du statut des membres du couple. Dans le cadre de mon étude, plusieurs femmes informent leurs conjoints des cas de maladie dans la famille.

Madame Coulibaly peut compter sur son époux pour ses problèmes de santé et ceux de leurs deux enfants. Par contre, elle devra disposer d'argent pour prendre en charge les frais de santé de sa fille aînée, née de son premier mariage. Elle s'est battue pour obtenir la garde de sa fille. Prendre en charge les frais liés à sa santé et sa scolarisation, c'est montrer à son ex-mari qu'elle est capable de s'occuper de sa fille. Elle comprend l'attitude de son mari et ne peut l'obliger à prendre en compte cet enfant dans les budgets alloués à la santé ou à la scolarité des enfants. Cette situation fait qu'elle ne peut pas, malgré les contraintes liées à son nouveau statut d'épouse, arrêter son commerce de nuit. D'autres femmes en couple doivent compter sur leur propre revenu pour se soigner et parfois prendre en charge leurs enfants. Les situations des familles sont divergentes, mais le modèle dominant reste l'homme payeur des ordonnances médicales. D'ailleurs, quand un couple arrive dans un centre de santé, c'est à l'homme qu'on remet l'ordonnance médicale.

1.3. Dans les ménages urbains, chacun fait ce qu'il peut !

Dans les ménages urbains, les hommes donnent de l'argent à leurs épouses pour couvrir toutes les dépenses liées à la nourriture. Certains achètent le sac de riz et de maïs et d'autres non. Dans le dernier cas, la femme devra alors acheter le sac de riz, le sac de maïs, le gaz ou le charbon. Elle doit aussi acheter du savon pour la douche, la lessive et la vaisselle. Il arrive très souvent que la somme laissée par le mari ne couvre pas toutes les dépenses comme pour le cas d'Awa. Pour les femmes qui ne travaillent pas, il faudra encore demander de l'argent au mari et cela est source de tensions. Mais pour celles qui travaillent, elles assument les restes des besoins pour aider le mari et éviter les conflits d'ordre financier.

Les différents cas évoqués montrent que les hommes et les femmes s'approprient des dépenses en fonction des rôles qu'ils s'attribuent dans le foyer et en fonction du type d'emploi qu'occupent les membres du couple et de la régularité de leurs revenus. Il y a une tendance sexuée dans la répartition des dépenses au sein des ménages urbains de Ouagadougou qui répond à une logique du père de famille pourvoyeur de l'économie domestique. Bien que des femmes se positionnent aujourd'hui comme de véritables appuis dans l'économie familiale en matière de soutien monétaire, on ne parle pas de répartition de dépenses au sein des ménages à Ouagadougou. Comme le dit Aïcha, il n'y a pas un modèle de gestion des dépenses au sein des ménages, mais chaque membre du couple contribue en fonction de ses revenus et des domaines qui relèvent de sa sphère d'action. On remarque

néanmoins une tendance pour les hommes à prendre en charge les dépenses liées aux logements, aux factures d'électricité, d'eau, de téléphone, la santé et la scolarité des enfants pendant que les femmes s'orientent vers les dépenses liées aux produits de beauté, à la cuisine et aux soins des enfants. C'est aussi une tendance qui est relevée par Jan Palh en Grande-Bretagne (2005) et Delphine Roy en France (2006).

Toutes les épouses qui payent souvent le loyer mensuel, s'assurent d'abord des difficultés financières du mari avant de l'« aider ». Elles préfèrent utiliser le terme « aider » que « participer ». Il s'agit pour elles de pallier aux difficultés matérielles de leurs maris que de se positionner en partenaire financier sur le long terme. Néanmoins elles incitent leurs conjoints à construire une maison et à quitter la location. Une de mes enquêtées dit avoir encouragé son mari à contracter un prêt bancaire et à vendre une de leurs parcelles pour racheter une maison qui était en vente dans leur quartier. D'autres ont également convaincu leurs époux d'acquérir une parcelle dans les zones non loties et à la faire construire. Leurs choix se justifient, d'une part, par la volonté d'assurer une garantie de logement pour les enfants dans une ville en expansion où les coûts de loyers connaissent une hausse régulière. Pour d'autres par exemple, pouvoir quitter la grande famille et avoir un logement à soi permet d'asseoir une autonomie conjugale et de pouvoir éduquer librement les enfants. Le fait d'attribuer toutes les grosses dépenses au conjoint s'inscrit dans une logique de protection sociale et de prestige du foyer. Étaler la pauvreté de son mari c'est révéler soi-même son mauvais choix. Dans la représentation locale, il est très mal vu de se marier à un homme incapable d'assumer ses responsabilités de chef de famille. On peut donc comprendre aisément que les discours des femmes tendent à attribuer à leur mari le rôle de principal pourvoyeur de revenu sans que cela soit nécessairement le cas dans tous les foyers. Les femmes participent aux dépenses du ménage, contribuent à payer le loyer et bien d'autres dépenses qu'elles aimeraient que leur mari s'acquitte. Leurs discours témoignent aussi plus d'une crainte de voir leurs conjoints établir une répartition formelle des dépenses au sein du ménage que d'une incapacité financière. Les hommes de leurs côtés usent de la crise économique, en évoquant sans cesse leurs difficultés financières, pour contraindre les femmes à participer aux charges domestiques. En se positionnant comme principaux pourvoyeurs de revenu au sein des ménages, les hommes entretiennent et confortent leur rôle de chef de famille qui a des avantages certains. On voit qu'ils sont pris dans un jeu, où chacun pense utiliser l'autre en prenant pour cadre les rôles sociaux de sexes et les rapports de couples. Dans le même contexte à Ouagadougou, Maud Saint Larry (2012) analyse la manière dont des militantes

musulmanes s'approprient les textes du coran pour revendiquer leur place dans le monde du travail et parallèlement se soustraire des dépenses du ménage. Cette capacité des femmes à utiliser plusieurs clés à leurs avantages, montre qu'elles ne sont pas que des victimes de la domination masculine. Elles sont conscientes de leurs actions et les utilisent à leurs avantages. Comme le montre Monique Haicault dans l'analyse de l'*agency*, « l'humain est doté d'une capacité de conscience pour agir et d'une conscience réflexive pour se positionner en témoin de ses propres actes [...]. La capacité d'agir consciente ne s'arrête pas à l'intention, ni au moment du déclenchement, elle dure tout au long de l'action, comme un guide, elle devient alors une expérience d'agir, avant, pendant et après l'action » (2012 : 15). À partir des stratégies individuelles, les femmes arrivent à contourner les règles de la soumission aux aîné(e)s pour travailler et disposer de leurs argents.

Le tableau ci-dessus récapitule les dépenses que les hommes et les femmes sont susceptibles d'engager dans les foyers.

Type de dépenses	Hommes	Femmes	Raisons évoquées
Loyer	Le loyer mensuel est payé par les hommes. Ce sont eux aussi qui investissent dans la construction de la maison familiale.	Elles investissent dans les objets de décorations et les ustensiles de cuisine	L'homme est le chef de la famille et la femme est logée par son mari, pas le contraire. Lors du mariage, la femme apporte les ustensiles de cuisine et cela se prolonge au sein du foyer.
École des enfants	Dans la majorité des cas, les femmes ont cité le mari comme le principal investisseur	Le goûter, le cartable scolaire, l'argent de poche et parfois les fournitures	On est dans une société patrilinéaire. Les enfants appartiennent au père et c'est lui qui se charge de leur instruction.

Les vivres	Variable selon que l'un des conjoints est salarié ou pas. Mais c'est l'homme qui achète le sac de riz et de maïs.	Les femmes gèrent le stock et transforment les différentes denrées.	C'est l'homme qui épouse la femme et cela fait partie de son rôle de la nourrir. Les femmes ne conçoivent pas vivre avec un homme et le nourrir.
La popote ou le « nan-songo », l'argent pour la sauce et les condiments	Les deux conjoints participent pour cette dépense.		Les hommes apportent déjà les vivres et les femmes complètent avec les condiments à travers la popote.
Moyens de déplacement	Les hommes comme les femmes investissent dans cette dépense. Avec une proportion plus élevée d'hommes que de femmes.		Pour les hommes et pour les femmes, l'achat d'un moyen de déplacement (une moto ou une voiture) est un signe de réussite sociale.
La santé et le bien-être des enfants.	Les hommes et les femmes sont responsables de la santé des enfants. Les hommes payent les ordonnances.	Les femmes amènent les enfants à l'hôpital et payent souvent les frais des premiers soins.	Responsables du <i>care</i> , les femmes sont au premier plan en ce qui concerne la maladie des membres de la famille. Mais c'est aux hommes qu'elles attribuent les frais des soins.

(Tableau élaboré à partir des données et des observations de terrain)

V.2. Que retenir de la répartition sexuelle des dépenses et de la solidarité conjugale à Ouagadougou ?

L'ouvrage collectif, dirigé par Hélène Belleau et Agnès Martial, traite de la circulation de l'argent et de la notion de solidarité à la lumière des nouvelles configurations familiales et formes d'unions. La notion de solidarité conjugale est alors définie comme « l'ensemble des dispositifs qui assurent la redistribution ou les échanges de bien et de service » dans le cadre familial de proximité ou plus largement sociétal. Elle suppose la conscience d'une appartenance commune qui crée des devoirs de réciprocité (2015 : 5). Comment se manifeste la solidarité conjugale dans la ville de Ouagadougou ?

Plusieurs travaux⁴⁶ nous permettent de comprendre la circulation de l'argent au sein des couples en Occident et en Afrique. Ces différents travaux montrent des modèles de gestions des finances des ménages et les formes de solidarités que cela induit. Delphine Roy (2006) et Jan Pahl (2005) identifient des modèles de gestion des finances des couples en France et en Grande-Bretagne. Parmi les différents modèles proposés, on retient l'existence d'un fond commun qui permet aux membres du couple de prendre en charge les dépenses communes en minimisant la dépendance financière (Pahl, 2005 ; Belleau et Martial, 2015). Cette pratique semble inexistante dans les différentes expériences des femmes de la ville de Ouagadougou. Mais le fond commun qui sert aux dépenses collectives peut être associé à l'argent gagné par le mari à la vue des responsabilités qui lui sont attribuées. Les biens et les services circulent entre maris et femmes en suivant un système de complémentarité basé sur le statut social d'époux et d'épouse. Aïcha par exemple est salariée au même titre que son mari. Mais elle ne sent pas d'obligations à payer le loyer ou le sac de riz. Elle le fait uniquement lorsque son mari manifeste des difficultés financières. Parallèlement, son époux s'implique peu dans les achats des habits de leur fils et des ustensiles de cuisine. Cette façon de répondre aux obligations de la vie urbaine permet à chacun de disposer de son argent et de soutenir l'autre dans ses difficultés. Il n'y a pas de situation définitive, chaque membre du couple peut se retrouver à couvrir des dépenses attribuées à l'autre sexe. Il existe une solidarité conjugale basée sur les obligations du mari vis-à-vis de sa femme et du devoir de la femme de couvrir l'image de son époux. Adjamagbo et ses collaborateurs relèvent la même tendance à Dakar où le mari est mis en avant dans les principales dépenses du foyer alors qu'à Lomé, la

⁴⁶ Agnès Martial (dir.), 2009 ; Hélène Belleau et Agnès Martial, 2015 ; Thérèse Locoh (dir.), 2007 ; Pierre Bourdieu, 1998 ; Delphine Roy, 2006 ; Jan Pahl, 2005 ; Nicolas Journet, 2005 ; Attané, 2009 ; Adjamagbo et coll., 2004, 2006...

contribution féminine dans les dépenses du ménage est fortement encouragée et même valorisée (2006).

V. 3. Impact de la division « sexuelle » des dépenses sur les itinéraires professionnels des femmes.

Les responsabilités financières des femmes au sein des ménages changent dès lors qu'elles ne vivent pas dans la même maison que leur conjoint. Celles qui sont dans de telles situations se retrouvent à endosser des responsabilités de chefs de ménage. Elles le sont en raison de l'absence du conjoint ou de son refus d'assumer son rôle de chef de famille.

Madame Zoungrana n'a pas eu la chance d'obtenir un diplôme. L'argent que laissait son mari pour la nourriture ne couvrait pas la moitié du mois. Cela provoquait des disputes récurrentes. C'est en réponse à de telles difficultés que madame Zoungrana a fait de nombreuses petites activités rémunérées jusqu'à ce que son mari s'investisse de nouveau dans les dépenses du foyer.

Comme j'ai pu le montrer dans le chapitre précédent, l'itinéraire professionnel de nombreuses femmes est fonction des relations de couple et de parenté dans lesquelles, elles sont prises. Mais le cas Madame Zoungrana illustre mieux l'impact de la répartition des dépenses au sein des ménages sur son itinéraire professionnel. On voit que c'est le refus de son époux à prendre en charge les dépenses alimentaires du foyer, qui l'a poussé à chercher du travail, à combiner plusieurs activités en vue de couvrir les besoins alimentaires et scolaires de la famille. Ses activités lucratives étaient vitales et elle se donnait les moyens pour les maintenir malgré l'opposition de son mari. Si son mari était présent et prenait ses responsabilités de chef de famille, elle se limiterait à une activité et elle n'aurait sûrement pas décroché ce travail d'agent de la brigade verte. Cela apparaît pour elle comme une réussite sociale, car désormais elle dispose d'un salaire mensuel régulier. Cette capacité à s'adapter à sa condition sociale peut être qualifiée d'émancipation « sous contrainte » (Calvès et Adjamagbo, 2012). Les femmes qui sont à la quête d'une certaine autonomie financière savent que leur participation continue aux dépenses du foyer est un moyen pour limiter les disputes conjugales et asseoir une certaine autonomie décisionnelle. Elles sont aussi conscientes que s'impliquer de façon formelle et régulière à prendre en charge certaines dépenses (loyer, factures, argent de condiments...) pourrait conduire des époux à se dérober

de leurs responsabilités et les femmes perdraient aussi le privilège de disposer de leur argent comme elles le veulent. C'est à ce dilemme que font face plusieurs femmes actives de la ville de Ouagadougou.

3.1. Relations de couples et réussite professionnelle féminine.

Les itinéraires professionnels féminins sont marqués par la contrainte de travailler, de rester marié et de pouvoir construire un patrimoine indépendant de celui du conjoint. Elles désirent être reconnues comme épouses, mais aussi comme individu capable d'agir et de changer les choses autour d'elle par leur participation effective au sein du conseil des familles.

3.1.1. Je suis financièrement autonome, mais mon mari reste le chef de la famille.

Le mari de Mamou vit aux États-Unis depuis quelques années. Elle assume le titre de chef de ménage par l'absence de son conjoint. Elle est financièrement autonome et prend en charge les dépenses du ménage et la scolarité de ses deux enfants. Son mari ne s'implique pas dans les charges du foyer, car il estime que son épouse a un salaire décent qui lui permet d'assumer les charges. Mamou également *«pense que la vie de couple n'est pas une aliénation de la femme par l'homme. J'ai dit à mon mari si ça ne va pas tu viens t'asseoir, moi je peux m'occuper de toi»*. Le fait d'avoir son mari aux États-Unis, de se déplacer en voiture et de cumuler deux positions (médecin et coordonnatrice de projet), fait de Mamou une « manne financière ». Elle est sollicitée par sa famille et sa belle famille.

«Je suis la 5^e fille de ma maman, mais je suis le centre de toute la famille que ce soit financièrement soit socialement. Un événement qui tombe, c'est sur moi.»

À cause de sa réussite professionnelle et de l'absence de son mari, elle doit lutter au quotidien pour prouver à son entourage qu'elle est exemplaire et digne de confiance. Ses déplacements sont parfois vus par les proches de son mari comme des signes d'infidélité. Elle doit en permanence contrôler son langage pour ne pas mettre en péril l'autorité et l'honneur de celui-ci.

«Moi je peux payer tout ce que je veux, mais quand je parle à mon mari je fais attention. Quand je parle à quelqu'un de sa famille je fais attention, d'ici là qu'on ne me dise que c'est

parce que j'ai de l'argent que je fais comme ça» (médecin, coordonnatrice de projet, entretien réalisé en français).

Être une femme autonome financièrement et en couple dans la ville de Ouagadougou demande à être attentif aux normes et aux représentations sociales de la « bonne épouse ». L'idée que les femmes intellectuelles et financièrement autonomes ne font pas de bonnes épouses, car insoumises rendent difficile les rapports de ces femmes avec leurs conjoints. Ils observent les moindres faits et gestes et tout comportement « déviant » est relié à leur niveau d'étude ou à leur position sociale. Agnès Adjmagbo et Philippe Antoine montrent que le travail salarié des femmes à Dakar devient difficile lorsqu'elles se mettent en couple (2004). Mamou fait tout pour préserver son travail et son foyer. Elle est fière de son autonomie financière, mais ne cache pas son mécontentement vis-à-vis de l'attitude de son époux qu'elle qualifie de démissionnaire.

« Ce n'est pas facile, souvent tu as besoin qu'on te dise que c'est le mari qui a fait telles et telles choses. Que ce ne soit pas toi qui fasses tout ».

Ce propos de Mamou résume le sentiment de plusieurs femmes mariées qui se retrouvent au centre des dépenses de leurs ménages.

3.1.2. Obtenir sa place par la réussite professionnelle.

L'âge, le rang dans la fratrie et le sexe donnaient aux individus une place dans les sociétés d'Afrique de l'Ouest (Gruénais, 1985 ; Vinel, 2005 ; Ilboudo, 2006 ; Attané, 2007 ; Philippe Antoine, 2007...). De plus en plus le pouvoir économique modifie les rapports entre les sexes et les âges.

Madame Tindano est l'aînée de sa famille et la seule salariée. Elle est mère de quatre enfants, nés de trois unions différentes. Elle a vécu seule plusieurs années avant de s'engager avec Monsieur Tindano. Elle réussit à se marier civilement avec ce dernier après plusieurs années de concubinage. Ils étaient tous deux salariés de la fonction publique. Au début de leur vie commune, Monsieur Tindano jouait pleinement son rôle de chef de famille en donnant la « popote » et en payant le loyer. Mais après quelques années, il a commencé à se désengager des charges familiales. La femme a commencé par payer le loyer au départ pour le « dépanner » en espérant que celui-ci reprenne sa place. Mais cela ne fut pas le cas. Elle s'est

retrouvée au centre de toutes les dépenses de la maison quand son mari a pris sa retraite. Il s'est installé dans un village non loin de Ouagadougou où il s'est reconverti dans l'agriculture. Madame Tindano résidait à Ouagadougou avec deux de ses enfants, ses deux nièces et deux neveux (les enfants de ses frères décédés) dont elle avait la charge.

Elle était obligée d'aménager dans une maison plus grande. Parallèlement, elle avait fait construire une maison pour sa mère au village. Pendant les saisons pluvieuses, elles envoyaient des sacs de riz et de maïs à sa mère et les veuves de ses frères dont les récoltes ne couvraient pas toute l'année. Face à la difficulté de se loger en ville et d'une retraite professionnelle imminente, elle a pris un prêt bancaire pour acheter une parcelle où elle a fait construire quelques années plus tard. C'est dans cette cour qu'elle vit avec son mari qui y passe quelques jours entre la saison sèche et la saison pluvieuse. Grâce à son implication financière et sociale dans les affaires du village, elle a réussi à occuper une place très importante dans sa famille. *« Quand je dis quelque chose dans ma famille, tout le monde obéit. Ils savent que je suis leur aînée et je suis celle aussi qui règle les problèmes d'argent dans la famille. Quand il y a un événement, mes petits frères me consultent toujours et c'est ce que je vais dire qui comptera. Ils sont au village et moi je vis ici, mais on tient compte de ce que je dis »*. Par exemple au décès de sa mère, elle a acheté le cercueil, tout le nécessaire pour le repas. Ses collègues de travail ont fait le déplacement jusqu'à son village et elle est fière d'avoir pu honorer ainsi sa mère bien qu'elle soit une femme.

Elle est certes l'aînée de sa fratrie, mais elle est aussi épouse, mère et tante. Grâce à son travail et le revenu qu'il lui procure, elle a pu répondre aux attentes liées à chacune de ses positions. Bien qu'elle soit épouse, elle est aussi présente dans sa propre famille, par son implication dans l'accueil et la prise en charge de la scolarité des enfants de ses frères. En envoyant des vivres pour soutenir les veuves restées dans la famille, Madame Tindano a acquis une place au sein de sa famille d'origine. Elle est consultée pour les grandes décisions concernant la vie de ses petits frères et des veuves de ses frères. Comme elle, d'autres femmes rencontrées soulignent leur position centrale dans leur famille. On se souvient de Mamou qui est la cinquième fille de sa mère, elle a des frères et sœurs aînés, mais son avis compte lors des événements familiaux. Aïcha n'a pas une obligation de participation aux dépenses de son foyer. Cela lui permet d'assumer les frais d'études de ses sœurs et de payer leur logement.

Si les femmes ne sont pas toutes contentes d'être financièrement au centre de leur foyer, elles sont fières de parler de leur investissement dans leur famille d'origine. L'itinéraire professionnel des femmes de la ville de Ouagadougou est aussi régi par ce besoin d'occuper une place au sein de la famille d'origine et d'être au centre des décisions. Pour conserver de tels privilèges, il faut travailler au quotidien à maintenir les acquis dans l'espace public de travail. Comme elles le disent, cette capacité à s'impliquer ou à influencer les décisions est une position qu'elles acquièrent par leur seul travail. Ce besoin d'être reconnu, d'occuper une place constitue une motivation qui maintient aussi les femmes sur le marché du travail salarié.

3.1.3. « Moi, je veux ma liberté... » : Le point de vue masculin sur les dépenses du ménage.

*« Moi ce que je veux, c'est ma liberté, je mange, je dors bien, je bois ma petite bière. **Quand vous dites liberté, qu'est-ce que vous voulez dire ?** Ce n'est pas sortir comme je veux, mais par exemple, si je gardais mon salaire, un jour elle [parlant de son épouse] va demander l'argent pour acheter ses pagnes, si je ne dis que je n'en ai pas, il y a aura problème, mais je l'ai laissé tout gérer, là moi je suis libre, s'il n'y a pas d'argent, il n'y a pas d'argent. »*

Tels furent les propos de Monsieur Ouédraogo en ce qui concerne les dépenses de son ménage. En effet, cet homme a rencontré sa femme après son BEPC, il lui a permis de suivre une formation d'enseignante du primaire. Ils disposent de deux salaires dans leur ménage. Ils ne vivent pas dans la même ville à cause de leurs fonctions respectives (il est infirmier et sa femme enseignante). Monsieur Ouédraogo a choisi de confier son salaire à sa femme pour la gestion des dépenses du ménage. Il dit pourtant ne rien savoir du montant du salaire de cette dernière ni de comment elle le dépense. Mais il est sûr qu'elle l'investit dans les besoins du foyer, la scolarisation des enfants et leur projet de construction de logement. En choisissant de mettre son salaire principal à la disposition de sa femme, ce monsieur fait un choix stratégique qui lui permet de gérer seul ses revenus secondaires issus de ses consultations dans les structures sanitaires privées.

La femme gère alors toutes les dépenses du foyer à partir des deux salaires. Il n'y a pas de frontière entre son salaire et celui de son époux comme on a pu le voir dans d'autres cas. De plus, c'est à la femme de faire des économies sur les deux salaires. Cet homme admet que

cette organisation lui permet de vivre tranquillement, car les besoins financiers de sa femme sont limités au revenu du foyer. L'exemple de ce couple est un modèle qui illustre des formes d'arrangements qui peuvent exister dans certains couples au-delà des normes sociales admises. En donnant « le pouvoir financier » à sa femme, il a réussi à l'impliquer dans les dépenses du ménage, tout en préservant l'harmonie de son couple. Il reste celui qui ordonne les dépenses, mais son épouse peut se vanter de gérer le salaire de son mari, pratique peu courante et peu valorisée à Ouagadougou. Les femmes sont taxées, à tort ou à raison, de dépenser l'argent des hommes et d'épargner les siens.

Nous sommes aujourd'hui dans un contexte où les rôles sociaux assignés aux hommes et aux femmes connaissent un changement. Analyser la dynamique des relations familiales en contexte urbain ouagalais à partir des itinéraires professionnels des femmes, nous permet de savoir qu'il y a des jeux de rôles que chaque acteur se donne les moyens de respecter. Le travail des femmes est toujours conditionné par les contraintes biologiques de reproduction. Nous remarquons sur l'ensemble des femmes rencontrées qui travaillent dans le secteur informel, leurs activités professionnelles ont connu un changement dès lors qu'elles ont eu leur premier enfant. Les femmes célibataires et les femmes âgées disposent de plus de marge de manœuvre pour exercer dans des secteurs qui leur rapportent plus d'argent. À la naissance d'un enfant, les responsabilités sociales augmentent, mais les femmes continuent de travailler.

Conclusion partielle

La circulation de l'argent dans l'espace du foyer conjugal permet de comprendre l'enjeu du travail des femmes. Les charges familiales sont des facteurs qui jouent sur l'investissement des femmes dans l'espace public du travail. Les populations urbaines n'ont plus d'autres moyens de répondre aux impératifs de la vie. Tous les besoins sont posés en termes monétaires et les chefs de famille ne sont plus en mesure de répondre seuls aux défis de la vie urbaine. Certains se désengagent face à la capacité financière de leurs épouses, d'autres trouvent des arrangements pour amener leurs épouses à s'impliquer dans les charges domestiques du foyer. Le genre s'incarne dans la répartition des dépenses au sein des ménages urbains de Ouagadougou. On retrouve les hommes dans la construction et la location de maison, l'achat des vivres, la scolarité des enfants, l'acquisition des moyens de déplacement... Quant aux femmes, elles sont à différents niveaux des dépenses du ménage. Elles assument aussi bien des dépenses masculines que des dépenses liées aux produits de

beauté, la « popote » et l'achat de vêtements pour femmes et enfants. Leurs dépenses au sein des ménages sont flexibles et elles choisissent préférentiellement de compléter les charges financières de leurs conjoints plutôt que d'être à égalité dans la prise en charge des dépenses du ménage : un couple de salariés n'assume pas de façon équitable les dépenses de leur ménage.

Les différentes trajectoires sociales montrent également comment les femmes utilisent les codes de « l'homme pourvoyeur de revenus » et de « chef de famille » pour se dérober de certaines dépenses. Ce qui semble antinomique dans le cadre du foyer ne l'est pas dans leur famille d'origine. Disposer de l'argent à soi, pouvoir en user comme elles veulent demeure un atout que les femmes de la ville de Ouagadougou veulent préserver. Si certaines montrent leur capacité d'action en se dérobant de certaines dépenses, d'autres jouent sur le modèle de « bonne épouse » et prennent totalement en charge les dépenses du foyer tout en préservant l'image de l'époux.

Conclusion générale

À travers le travail de terrain mené à Ouagadougou d'avril à août 2015, il a été question de réfléchir sur les facteurs qui déterminent les itinéraires professionnels féminins à la lumière des rapports sociaux de genre et de génération. À travers cette étude plusieurs questions ont été soulevées formant les problématiques et les fils conducteurs de ce mémoire.

Dans un premier temps, j'ai fait un état de la problématique du genre, de sa genèse, de son usage par les féministes et de la controverse dont le terme de genre fait l'objet dans les milieux académiques. J'ai également analysé comment ce concept a été réapproprié sur le continent africain où il a surtout servi d'outil de développement à la faveur des femmes. Il a été utilisé comme une conditionnalité par les bailleurs de fonds et a permis aux femmes de disposer de cadres de revendications. La place des femmes dans le monde du travail a été aussi analysée pour montrer comment les rapports de genre favorisent des inégalités dans les types d'emplois et les postes de responsabilité que les femmes occupent aussi bien dans les pays occidentaux et qu'en Afrique. Ces sources bibliographiques m'ont permis de poser les bases théoriques pour analyser mes données de terrain en mettant un accent particulier sur les rapports de genre.

Une approche réflexive du terrain a été faite pour montrer les conditions dans lesquelles les données ont été collectées. Enquêter et observer les itinéraires professionnels féminins, c'est aborder de manière subtile les relations conjugales et de parenté au sein des familles urbaines de Ouagadougou afin d'en saisir toute la complexité. Il s'est agi par la suite de recouper les discours des différents interlocuteurs avec les données de l'observation et les sources bibliographiques, pour comprendre et analyser les différents facteurs et les acteurs sociaux qui interviennent dans les itinéraires professionnels des femmes et les différentes représentations sociales qui sous-tendent les pratiques des acteurs. C'est ainsi que j'ai pu montrer ce qui était commun à ces femmes issues de milieux sociaux économiques différents. De même que la pluralité de situations sociales qui guide le travail quotidien des femmes hors de l'espace domestique.

Dans un premier temps, on observe des itinéraires sociaux pluriels des femmes de la ville de Ouagadougou liées à leurs trajectoires scolaires, aux types d'emploi pour lesquels elles sont capables de concourir et les modalités de choix du conjoint. Le niveau d'étude est fortement lié au milieu social d'origine des femmes, à la capacité des parents à s'impliquer dans le processus de scolarisation en déchargeant leurs filles des travaux domestiques. Ainsi celles

qui ont atteint des niveaux d'études universitaires sont parmi celles qui sont nées en milieux urbains ou qui ont poursuivi leurs études en ville. On note une implication des mères dans la scolarisation de ces femmes en milieu rural comme en milieu urbain. Cette implication des mères dans le processus de scolarisation des filles depuis les années 1980, laissait entrevoir le processus d'une rupture avec le modèle de « femme, épouse, mère » pour s'ouvrir sur de nouveaux statuts féminins. Ces femmes ont eu plus tard la possibilité de choisir leurs conjoints sans l'intervention de la famille et vivent en milieux urbains avec la possibilité d'obtenir un emploi moderne parfois différents de la vie de leurs mères. Toutefois, le secteur informel reste le premier secteur d'activité des femmes de Ouagadougou. Il apparaît comme une alternative pour les femmes diplômées qui n'arrivent pas à obtenir un emploi salarié dans la fonction publique ou les entreprises privées.

Dans un second point, une analyse des activités féminines à la lumière des rapports de genre et de génération a été faite montrant que les femmes qui se sont mariées ou qui ont eu des enfants avant la fin de leurs études ont du mal à trouver du travail. Elles font face aux difficultés à concilier l'ensemble des travaux domestiques et les contraintes liées à la recherche d'emploi. Il y a dans ces cas de figure, certaines qui bénéficient du soutien de leurs conjoints pour obtenir du travail dans le privé. D'autres par contre continuent d'être des victimes des stéréotypes liés aux lieux et aux heures de travail. Ce sont essentiellement des femmes déscolarisées, menant des activités informelles avec de faibles revenus. Certaines parviennent à trouver des stratégies pour se libérer de ces contraintes conjugales en évoquant les sacrifices consentis par les parents dans leurs formations. D'autres sont prises par la quête d'une assurance matrimoniale et limitent leurs activités lucratives, surtout si le mari se montre « capable ». Les parents qui investissent dans la scolarité de leurs enfants (filles ou garçons), attendent en dépit du mariage qu'ils réussissent et occupent une fonction donnant droit à un statut social valorisé. Alors que le diplôme seul cesse d'être une condition d'intégration à une fonction salariée. « Il ne dispense plus son titulaire de rechercher du travail et le livre aux labeurs non rémunérés et provisoires, aux côtés des individus non instruits » (Gérard, 1997 : 222). Cette crise qui plonge aussi bien les diplômés que les illettrés met à mal les principes de solidarité intergénérationnelle. Des femmes peinent à venir en aide à leurs parents âgés (sans retraite et sans pension) et pour ces dernières, toutes les activités rémunérées sont à prendre. Tandis que des parents qui ont été salariés et qui bénéficient d'une pension de retraite, attendent et encouragent leurs enfants à intégrer une fonction salariée donnant droit à un statut valorisé. Mais les contraintes de la vie urbaine obligent les jeunes

générations à accepter et à faire tous les « petits boulots » en attendant d'obtenir un travail décent avec des avantages sociaux.

Le troisième point a consisté à analyser la circulation de l'argent au sein des couples. Les rapports de genre font des dépenses domestiques un espace où épouses et conjoints réaffirment leurs places respectives. Les normes sociales font des hommes les chefs de ménage et des femmes les responsables des soins et de la gestion de l'image de la famille restreinte et élargie. Elles s'approprient des dépenses internes, non visibles, mais tout de même importantes en termes financiers. L'absence d'une répartition systématique et formelle des dépenses au sein des foyers, dont les épouses ont été rencontrées, fait que les femmes se sentent moins responsables de certaines dépenses et se positionnent comme des aides financières de leur époux. Le système patrilocal et les instabilités matrimoniales font que les femmes n'investissent pas en partenariat avec leur conjoint pour les frais du loyer et la construction d'une maison. Néanmoins, elles se sentent aussi responsables de la réussite de leurs enfants et sont promptes à investir leur argent pour la santé, la scolarité et les vêtements des enfants. Cette division apparente des dépenses au sein des ménages laisse voir une appropriation par les femmes et les hommes des codes de masculinité et de féminité.

Dans la sphère privée, les uns et les autres jouent sur les principes sociaux locaux qui régissent la vie de couple en attribuant aux hommes et aux femmes des responsabilités différenciées qui ne sont plus en phase avec les réalités de la vie urbaine. Les hommes savent qu'ils ne peuvent plus couvrir seuls les dépenses du foyer et ont besoin de l'apport de leurs épouses. Ils sont également conscients qu'en établissant clairement une répartition des dépenses au sein du foyer, ils perdraient leurs privilèges de chef de famille. On assiste alors à un jeu de cache-cache, où les hommes brandissent sans cesse la crise économique pour amener leurs épouses à participer aux dépenses du ménage et les femmes l'obligation morale de protéger l'image du foyer. Cette volonté des couples de la ville de Ouagadougou à entretenir le flou autour des dépenses du ménage est source de tensions et d'instabilité matrimoniale. Car les femmes ont du mal à dissimuler longtemps leurs implications dans les dépenses du ménage et les hommes, en voulant maintenir une certaine autorité, peinent à assumer des épouses plus riches qu'eux. Ce paradoxe entre travailler et gagner moins, fait que réussite professionnelle féminine ne rime pas toujours avec stabilité matrimoniale. Néanmoins, l'absence de certains conjoints du fait de la migration et des mobilités liées au travail permet à des femmes de se positionner comme des chefs de ménage assumant toutes les dépenses et en acceptant des emplois contraignants (beaucoup de déplacements, absence

du foyer) et mieux rémunérés. Ces femmes ont plus de marge de manœuvre quant au temps qu'elles consacrent à leurs activités et les domaines dans lesquels elles choisissent d'investir leur argent.

Cette thématique des rapports des hommes et des femmes à l'argent permettra dans un prolongement de ce travail de master d'interroger les codes d'honneur de masculinité et de féminité et la façon dont cela influence les rapports de genre au quotidien. Comment les hommes perçoivent-ils le fait que des femmes soient devenues des partenaires financières indispensables au sein des ménages et les changements que cela induit dans les rapports de couple ? Comment sont redéfinies des notions comme le respect, l'honneur et la honte ? Ces catégories morales sont fortement revendiquées et attribuées aux hommes dans les ménages. Il serait intéressant de comprendre et d'analyser les nouveaux rapports des femmes, salariées et financièrement autonomes, à leurs conjoints à travers un ensemble de déterminants tels que l'initiative de la scolarisation des enfants, la dation du nom, la transmission des pratiques religieuses, le temps de travail des femmes à l'extérieur, le service du repas, le dépôt de l'eau de douche, le militantisme politique... Cet axe permettra d'aller au-delà de la capacité des femmes à combiner leurs rôles traditionnels et leurs nouveaux statuts féminins en milieux urbains, pour aborder les différents aspects de la vie de couple pour lesquels les femmes sont les initiatrices. Une étude qui permettra également de confronter des discours d'hommes et de femmes au prisme de la globalisation. Des hommes voulant des épouses soumises tout en participant aux charges du ménage et des femmes en quête d'une certaine autonomie économique qui va au-delà du cadre conjugal.

Enfin, cette étude sur les itinéraires professionnels féminins m'a permis de voir qu'il n'y a pas une seule figure de la femme ouagalaise. Leurs conditions d'existence et de travail sont tributaires de leurs niveaux d'étude, de la qualité de leurs relations sociales et de leurs capacités à jongler entre contraintes de soumission et désir d'autonomisation. Elles sont toutes prises, toute catégorie sociale comprise, par le désir de travailler, de se marier et de rester marié. Pour les femmes célibataires, le travail est le premier mari auquel elles souhaitent s'accrocher, mais une fois que le travail est acquis la nécessité de se marier se pose. Alors elles se lancent dans la conquête du bon mari qui est idéalement un homme avec une situation économique stable. Les hommes quant à eux s'inscrivent dans la majorité des cas dans l'idée que leurs épouses travaillent, mais, ils ne sont pas prêts à assumer des femmes qui ont un salaire plus élevé que le leur. Les critères de séductions dans la ville de Ouagadougou passent par la capacité des hommes à disposer d'argent et à faire des cadeaux à

leurs petites amies ou à leurs épouses. Dans les cas où les femmes ou les petites amies ont déjà un emploi, qui les permettent de se prendre en charge, les hommes se trouvent battus sur leur capacité de séduction et doivent s'adapter à des femmes économiquement indépendantes. Pour celles qui sont déjà en couple, les rapports de pouvoirs ne sont plus guidés par des hommes dominants des femmes, ni des cadets (te) s soumis (e) s aux aîné (e)s, mais plus par la capacité financière des individus. Cette étude montre également les capacités d'adaptation des femmes à des situations sociales qui leur sont parfois imposées et les différentes stratégies qu'elles déploient pour faire valoir leur choix.

Bibliographie

Adjamagbo Agnès et Calvès Anne Emmanuèle, 2012, « L'émancipation féminine sous contrainte », *Autrepart*, numéro 61, p. 3 - 21.

Adjamagbo Agnès et Antoine Philippe, 2004, « Être femme "autonome" dans les capitales africaines : le cas de Dakar et Lomé », document de travail, DIAL, numéro 3, 13 p.

Adjamagbo Agnès et al, 2006, « Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé », document de travail DIAL, numéro 4, 18 p.

Adjamagbo Agnès et al, 2003, « Le dilemme des dakaroises : entre travailler et "bien travailler" », document de travail DIAL, numéro 8, unité de recherche CIPRE, 18 p.

Allman Jean-Marie, Geiger Susan et Musisi Nakanyike (éd.), 2002, *Women in african colonial histories*, Indiana University Press, Bloomington, 338p.

Aldina Da Silva, 1995, « La conception du travail dans la Bible et dans la tradition chrétienne occidentale », *théologiques*, vol. 3, numéro 2, p. 89 - 104, <http://id.erudit.org/iderudit/602426ar>.

Antoine Philippe, 2007, « La place et l'activité des personnes âgées dans sept capitales ouest-africaines », *dans* Antoine Ph. (éd.), *les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, Ceped, collection Rencontres, Paris, p. 31 - 62.

Antoine Philippe, 2002, « L'approche biographique et ses possibilités pour l'analyse des systèmes de genre », document de travail DIAL, numéro 4, unité de recherche CIPRE, 24 p.

Antoine Philippe, 2002, « Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique », DIAL, DT/06, 25 p.

Antoine Philippe et Nanitelamio Jeanne, 1990, « Nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique », *Genus*, vol. XLVI, numéros 3 - 4, p. 17 - 30.

Antoine Philippe et Valérie Golaz, 2010, « Vieillir au Sud, une variété de situations », *Autrepart*, trimestre 1, numéro 53, p. 3 - 15.

Arborio A.-M. (éd.), 2008, *Observer le travail : histoire, ethnographie, approches combinées*, La Découverte, Paris, 351 p.

Asiyanbola R. Abidemi, 2007, « Masculinité et partage des rôles au sein du ménage à Ibadan, Nigeria » *dans* Thérèse Locoh, *genre et développement en Afrique. Implication pour le développement*, INED, Paris, p. 261 - 276.

Attané Anne, 2014, « Multiplicités des formes conjugales dans l'Afrique contemporaine. L'exemple du Burkina-Faso », *dans* P. Antoine et R. Marcoux (dir.), *transformations des formes et des modèles matrimoniaux en Afrique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 109 - 129.

Attané Anne, 2014, « Pour une approche relationnelle des itinéraires féminins », *Cahiers Québécois de Démographie*, vol. 3, numéro 2, p. 221 - 247.

Attané Anne, 2009/1, « Quand la circulation de l'argent façonne les relations conjugales : l'exemple de milieux urbains au Burkina Faso », *Autrepart*, numéro 49, p. 155 - 171.

Attané Anne, 2009, « Se marier à Ouahigouya : argent et mutations des rapports sociaux de sexe, d'âge et de génération au Burkina Faso », *dans* Agnès Martial (dir.), *la valeur des liens, hommes, femmes et transactions familiales*, Presse Universitaire de Mirail, Toulouse, p. 25 - 46.

Attané Anne, 2007 b, « Choix matrimoniaux : le poids des générations. L'exemple du Burkina Faso », *dans* Philippe Antoine (dir.), *les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, Paris, Ceped, p. 167 - 195.

Barthélémy Pascale, 2004, « Sages-femmes africaines diplômées en AOF des années 1920 aux années 1960. Une redéfinition des rapports sociaux de sexe en contexte colonial » *dans* Anne Hugon (dir.), *histoire des femmes en situation coloniale. Afrique et Asie, XXe siècle*, Karthala, p.119 - 144.

Bayart Jean-François, 2008/2, « Culture et développement : les luttes sociales font-elles la différence ? », *l'économie politique*, numéro 38, p. 29 - 56.

Beaud Stéphane et Weber Florence, 2003, *Guide de l'enquête de terrain, produire et analyser des données ethnographiques*, La Découverte, 356 p.

Belleau Hélène et Martial Agnès, 2015, *Aimer et compter ? : Droits et pratiques des solidarités conjugales dans les nouvelles trajectoires familiales*, Presse de l'Université du Québec, Québec, 328 p.

Bereni Laure et al, 2012, Introduction aux études sur le genre, De Boeck, Bruxelles, p.7- 40, 357 p.

Bertho Béatrice, 2012, « Trajectoires et revendications féminines dans le règlement des différends conjugaux autour de deux études de cas en milieu Mossi (Burkina Faso) », *Autrepart*, 2^e trimestre, numéro 61, p. 99 - 115.

Bila Blandine, 2008, « Anthropologie "chez soi" auprès des personnes vivant avec le VIH à Ouagadougou : Empathie, méthode et position des acteurs », *ethnographie.org*, [en ligne], 13 p.

Bilampo Gnoumou Thombiano, 2014, « Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso », *Cahiers Québécois de Démographie*, vol 3, numéro 2, p. 249 - 278.

Bisilliat Jean (dir.), 1996, *Femmes du sud, chef de famille*, Karthala, 410 p.

Bisilliat J. et Fiéloux M., 1992, *Femmes du tiers-monde travail et quotidien*, Paris l'Harmattan, 120p.

Blok Aton, 2001, « La mafia d'un village sicilien », *Ethnologie française, Vol. 31*, numéro 1, p.61- 67.

Bougma Moussa et al, 2014, « Fécondité et scolarisation à Ouagadougou : le rôle des réseaux familiaux », *Population*, 3^e trimestre, Vol. 69, p. 433 - 462.

Bourdieu Pierre, 1998, *La domination masculine*, Seuil, Paris, 175 p.

Calvès Anne Emmanuèle, 2007, « Trop pauvre pour se marier ? Crise de l'emploi urbain et entrée en première union des hommes au Burkina Faso », *Population*, vol. 62, numéro 2, p. 339 - 360.

Coquery-Vidrovitch Catherine, 1997, « Histoire des Femmes d'Afrique », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, numéro 6, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 19 janvier 2016. URL : <http://clio.revues.org/373> ; DOI : 10.4000/Clio.373.

Charmes Jacques, 2005, « Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance », *Revue Tiers Monde*, 2^e trimestre, numéro 182, p. 255 - 279.

Chevalier Yannick et Planté Christine, 2014, « Ce que le genre doit à la grammaire » *dans* Laurie Laufer et Florence Rochefort (dir.), *Qu'est ce que le genre ?*, Payot et Rivages, Paris, Institut Emilie du Chatelet, p. 13 - 31.

De Certeau Michel et al, 1994, *L'invention du quotidien. Habiter et cuisiner*, tome 2, nouvelle édition, Gallimard, p. 213 - 233, 415 p.

Deschamps Cathérine et Souyris Anne, 2009, *Femmes Publiques. Le féminisme à l'épreuve de la prostitution*, Editions d'Amsterdam, Paris, 187 p.

Désveaux Emmanuel, 2013, *Avant le genre. Triptyque d'anthropologie hardcore*, EHESS, Paris, 290 p, p. 5 - 15.

Dulucq Sophie et Goerg Odile, 2004, « Le fait colonial au miroir des colonisées. Femmes, genre et colonisation : un bilan des recherches francophones en histoire de l'Afrique subsaharienne (1950-2003) », *dans* Anne Hugon (dir.), *histoire des femmes en situation coloniale. Afrique et Asie, XXe siècle*, Karthala, p. 43 - 70.

Dureau Françoise et al, 2006, « Les mobilités spatiales dans des contextes en évolution : analyse croisée des deux dynamiques », *dans* États flous et trajectoires complexes : observation, modélisation, interprétation, Publisher : INED ; CEPED, p.157 - 194.

Ferry Benoît, 2007 (dir.), *L'Afrique face à ses défis démographiques, un avenir incertain*, AFD - CEPED - KARTHALA, P. 7 - 26, 379 p.

Fournet Florence et al, 2008, *Ouagadougou (1850-2004) une urbanisation différenciée*, Marseille, IRD.

Fournier Tristan et al, 2015/1, « L'alimentation, arme du genre. », *Journal des anthropologues*, numéros 140-141, p. 19 - 49.

Fournier Christine, 1989, « Diplôme, trajectoire sociale et activité des jeunes femmes », *Travail et emploi*, numéro 41, p.36 - 42.

Friedman Georges, 1960, « Qu'est-ce que le travail ? », *dans* *Annales : Economies, sociétés, civilisations*, 15^e année, numéro 4, p. 684 - 701.

Gallenga Ghislaine, 2008, « L'empathie inversée au cœur de la relation ethnographique », *Journal des anthropologues, association française des anthropologues*, vol. 114 - 115, p. 145-161.

Gérard Etienne, 1997, « La lettre et l'individu. Marginalisation et recherche d'intégration des "jeunes diplômés" bamakois au chômage », dans **Marie Alain** (éd.), 1997, *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine* (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey), Karthala, Paris, p. 203 – 248.

Gourarier Mélanie, 2011, « Négociier le genre ? » *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, numéros 124-125, p. 159 – 178.

Gramain Agnès et Weber Florence, 2001, « Ethnographie et économétrie : pour une coopération empirique », *Genèses*, 3^e trimestre, numéro 44, p.127 - 144.

Gruénais Marc-Eric, 1985, « Aînés, aînées ; cadets, cadettes. Les relations aînés/cadets chez les mossi du centre (Burkina Faso) », dans Marc Abélès et Chantal Collard, *âge, pouvoir et société en Afrique noire*, Khartala, Paris, p. 221 - 254.

Guerin Isabelle, 2002, « Le sexe de la monnaie », *Journal des anthropologues* [En ligne], 90 - 91, mis en ligne le 01 décembre 2002, consulté le 02 mars 2015. URL : <http://jda.revues.org/2272>

Haicault Monique, 2012, « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de genre », *Rives Méditerranéennes*, [en ligne], numéro 41, p.11 - 24.

Handman M-E, 2014, « L'anthropologie sociale du genre » dans Laurie Laufer et Florence Rochefort (dir.), *Qu'est-ce que le genre ?*, Payot et Rivages, Paris, Institut Emilie du Chatelet, P. 33 - 47.

Héritier Françoise, 1996, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris, éd. 2012, 441 p.

Héritier Françoise, 2009, *Une pensée en mouvement*, Odile Jacob, Paris, éd. 2013, 453 p.

Hertrich Véronique, 2007, « Nuptialité et rapports de genre en Afrique. Tendances de l'entrée en union, 1950-1999 », dans Thérèse Locoh, *Genre et société en Afrique. Implication pour le développement*, INED, Paris, p.281 - 307.

Hertrich Véronique et Lesclingand Marie, 2007, « Formalisation des unions et contrôle intergénérationnel, une étude de cas au Mali », dans Philippe Antoine (dir.), *les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, Paris, Ceped, p. 143 - 166.

Hirata Helena et al, (dir.), 2008, Travail et genre : regards croisés : France, Europe, Amérique latine, Paris, la Découverte, p. 9 - 15.

Iboudo Monique, 2006, Droit de cité, être femme au Burkina Faso, Editions Hamaria, 165 p.

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), 2003, Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou : Performances, insertion, perspectives, enquête 1, 2, 3 premiers résultats de la phase 2, 55 p.

Jacquemin Mélanie, 2009/2, « "Petites nièces" et "petites bonnes" à Abidjan. Les mutations de la domesticité juvénile », Travail, genre et sociétés, numéro 22, p. 53 - 74.

Journet Nicolas, 2005, « L'argent en famille », Terrains, numéro 45, p. 5 - 12, consulté le 14 mai 2016.

Kinda Fatoumata, 2000, « Informations statistiques sur les femmes : la pauvreté au féminin au Burkina Faso », Colloque, « Statistique, Développement et Droits de l'Homme », Montreux 4 au 8/09/2000, 10 p.

Kobiané Jean-François, 2007, « Ethnies, genre et scolarisation au Burkina Faso », dans Thérèse Locoh, Genre et société en Afrique. Implication pour le développement, INED, Paris, p. 221 - 242.

Konkobo Adjara, 2013, Mobilités conjugales au Burkina Faso : analyse socio-anthropologique des divorces et des séparations à Ouagadougou, mémoire de master, Université d'Aix-Marseille, 147p.

Lange Marie – France, 2007, « L'évolution des inégalités d'accès à l'instruction en Afrique depuis 1960 » dans Thérèse Locoh, Genre et société en Afrique. Implication pour le développement, INED, Paris, p. 185 - 200.

Langewiesche, Katrin, 2012, « Émancipation et obéissance : religieuses catholiques au Burkina Faso durant un siècle », Autrepart, 2^e trimestre, numéro 61, p. 117 - 136.

Laufer Laurie et Rochefort Florence (dir.), 2014, Qu'est-ce que le genre ?, Payot et Rivages, Paris, Institut Emilie du Châtelet, 315p.

Le Maner-Idrissi Gaïd, 2006, « Comment devient-on un garçon ou une fille de sa culture ? » in Catherine Vidal (dir.), *Masculin/Féminin. Mythes et idéologies*, Belin, Paris, p. 69 - 81.

Locoh Thérèse, 2005, *Familles africaines, population et qualité de la vie*, Paris, centre français sur la population et le développement, les dossiers du CEPED, numéro 31, 48 p.

Locoh Thérèse et N'Guessan Koffi, (dir.), 1999, *Genre, population et développement en Afrique de l'Ouest*, Abidjan, ENSEA, FNUAP, 169 p.

Lonkila Moussa Zan, 2009, « Sur les voies de la contribution féminine : quelles expériences pour le Burkina Faso ? », *Global forum on gender statistics*, 26 - 28 janvier 2009, Accra, Ghana, INSD, Burkina Faso, 8 p.

Lemaire, Marianne 2010/1 « Un parcours semé de terrains. L'itinéraire scientifique de Denise Paulme. », *L'Homme*, n° 193, p. 51 - 73.

Maïga Abdoulaye et Baya Banza, 2014, « Au-delà des normes de formation des couples au Burkina Faso. Quand les cultures s'épousent » in Richard Marcoux et Philippe Antoine, *Le mariage en Afrique. Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Presse Universitaire du Québec, p. 61 - 81.

Marie Alain, 1997, « Avatars de la dette communautaire. Crise des solidarités, sorcellerie et procès d'individualisation (itinéraires abidjanais) », in **Marie Alain** (éd.), *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine* (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey), Karthala, Paris, p. 249 - 328.

Martial Agnès, 2009, *la valeur des liens, hommes, femmes et transactions familiales*, Presse Universitaire de Mirail, Toulouse, p.13 - 24.

Maurice Godelier, 2006, « Mythes et légitimations idéologiques de la domination masculine » in Vidal (dir.), *Masculin/Féminin. Mythes et idéologies*, Belin, Paris, p. 27 - 36.

Maurice Godelier, 2009, *Communauté, société, culture. Trois clés pour comprendre les identités en conflits*, CNRS, Paris, 61p.

Mazzochetti Jacinthe, 2007, « De l'autorité à l'affect : transformation des paternités au sein de la jeunesse ouagalaise scolarisée (Burkina Faso) », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 38-2 |, mis en ligne le 03 mars 2010.

Mazzochetti Jacinthe, 2010, « à la recherche de l'homme capable... Concurrence entre femmes (Ouagadougou, Burkina Faso). », *Civilisations* [en ligne], 59 - 1, sexualités : apprentissage et performance, p. 21 - 36.

Monjaret Anne, 2014, « Objets du genre et genre des objets en ethnologie et sociologie françaises. », *Clio*, trimestre 2, numéro 40, p. 153 - 170.

Moya Ismaël, 2004, Démesure, jeu et ironie. Argent et don au féminin à Dakar, In Drach Marcel, (dir.), *L'argent. Croyance, mesure et spéculations*, Paris, La découverte, p.167 - 180.

Olivier De Sardan Jean-Pierre, 2008, *La rigueur du qualitatif, les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia Bruylant, 368 p.

Ouattara Fatoumata et Storeng Katerini, 2008, « L'enchaînement de la violence familiale et conjugale. Les grossesses hors mariage et ruptures du lien social au Burkina Faso », *Bulletin de l'APAD* [en ligne], numéros 27 - 28, mis en ligne le 18 juin 2008, consulté le 03 mai 2015. URL : <http://apad.revues.org/3003>.

Ouattara Fatoumata et al, 2009, « Pas de mère sans un "mari". La nécessité du mariage dans les structures de soins à Ouagadougou (Burkina Faso) », *Autrepart*, numéro 52, p. 81 - 94.

Ouédraogo Ramatou, 2015, *L'avortement, ses pratiques et ses soins. Une anthropologie des jeunes au prisme des normes sociales et des politiques publiques de santé au Burkina Faso*, thèse de doctorat en Anthropologie Sociale — Ethnologie, Université de Bordeaux, 466p.

Pilon Marc et Vignikin Kokou, 1995, *Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales*, CEPED, Séminaire de Royaumont (du 21 au 24 mai), p.1 - 29.

Prévost Héloïse, 2015, « Des tomates et des femmes », *Journal des anthropologues*, numéros 140-141, mis en ligne le 15 juin 2017, consulté le 23 janvier 2016. URL : <http://jda.revues.org/6052>.

Rodet Marie, 2006, « C'est le regard qui fait l'histoire : comment utiliser des archives coloniales qui nous renseignent malgré elles sur l'histoire des femmes africaines (archives) », *Terrains et travaux*, numéro 10, p.18 - 35.

Rouamba Georges, 2012/4, « Dynamiques d'autonomisation financière des femmes âgées et rôle de cette autonomie dans la prise de pouvoir (gris). Que signifie le pouvoir gris en Afrique ? », *Gérontologie et société*, numéro 143, p. 189 - 206.

Roy Delphine, 2006/1, « L'argent du "ménage", qui paie quoi ? », *Travail, genre et sociétés* numéro 15, p. 101 - 119.

Ryckmans Hélène et Maquestiau Pascale, 2008, « Population et développement : égalité de genre et droits des femmes », *Mondes en développement*, 2^e trimestre, numéro 142, p. 67 – 82.

Samuel Olivia et Attané Isabelle, 2005/2, « Femmes, famille, fécondité. De la baisse de la fécondité à l'évolution du statut des femmes », *Revue Tiers Monde*, numéro 182, p. 247 - 254.

Saint-Larry Maud, 2012/2, « Quand le droit des femmes se dit à la mosquée : ethnographie des voies islamiques d'émancipation au Burkina Faso », *Autrepart*, numéro 61, p. 137 - 155.

Scott Joan W., 2009/1, « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? », *Diogène*, numéro 225, p. 5-14. <http://www.cairn.info/revue-diogene-2009-1-page-5.htm> consulté le 12/01/2016.

Scott Joan W., 2012, *De l'utilité du genre*, Fayard, 219 p.

Signorelli Amalia, 2011, « Genre : un concept désormais inutile », *Journal des anthropologues*, numéros 124-125, mis en ligne le 01 mai 2013, consulté le 25 mars 2015. URL : <http://jda.revues.org/5262>.

Sotteau-Léomant Nicole, 2007, *Précarisation sociale et itinéraires de vie : interactions des champs sociaux et événements critiques*, in actes du colloque « rupture et irréversibilité dans les trajectoires » ; Laboratoire GMT (Genre-Travail-Mobilité), CNRS, Universités Paris 8 et Paris 10, 11 p. http://www.libertysecurity.org/IMG/pdf_precairite_CNRS.pdf.

Sotteau-Léomant Nicole et Léomant Claude, 2013/1, « Itinéraires de vie d'usagers de la justice des mineurs. Précarisation sociales et citoyenneté », Recherches familiales, numéro 10, p. 115 - 125.

Sow Fatou, 2007, « L'appropriation des études sur le genre en Afrique subsaharienne » in Thérèse Locoh, genre et société en Afrique. Implication pour le développement, INED, Paris, p. 45 - 68.

Stroobants Marcel et Singly de François, 2013, Sociologie du travail, Paris, 3e éd., Armand Colin, 127 p.

Théry Irène, 2011, Qu'est-ce que la distinction de sexe ?, FABERT, Bruxelles, 55 p.

Théry Irène, 2010, « Le genre : identités des personnes ou modalités des relations sociales ? », Revue française de pédagogie, numéro 171, avril - juin, p.103 - 117.

Touraille Priscille, « Déplacer les frontières conceptuelles du genre », Journal des anthropologues [En ligne], 124-125 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2013, consulté le 25 avril 2015. URL : <http://jda.revues.org/5267>.

Vaurin Robert, 2000, Un système africain de protection sociale au temps de la mondialisation ou « venez m'aider à tuer mon lion... », Harmattan, Paris, 252 p.

Vatin François, 2008, Le travail et ses valeurs, Albin Michel, S.A, 220 P., p. 7 à 42.

Vidal Catherine (dir.), 2006, Féminin/Masculin. Mythes et idéologies, Belin, éd. 2015, 142 p.

Vinel Virginie, 2005, Des femmes et des lignages, ethnologie des relations féminines au Burkina Faso (moose, sikomse), l'Harmattan, Paris, 289 p.

Weber Florence, 2000/4, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles, une ethnographie économique après le grand partage », Genèses, numéro 41, p. 85-107.

Wiels Joëlle, 2006, « La différence des sexes : une chimère résistante » in Catherine Vidal (dir.), Masculin/Féminin. Mythes et idéologies, Belin, Paris, p. 83 - 96.

Yade Awa, 2007, « Les stratégies matrimoniales au Sénégal sous la colonisation. », L'apport des archives juridiques, cahiers d'études africaines, 3^e trimestre, numéros 187-188, p. 623 - 642.

Zelizer A.Viviana, 2005, La signification sociale de l'argent, Seuil, 2005, 333 p.

Zoungrana et al, 2007, « L'émancipation des Africaines par l'école : mythe ou réalité ? », dans Thérèse Locoh, Genre et société en Afrique. Implication pour le développement, INED, Paris, p. 201-219.

Table des matières

Remerciements.....	2
Sigles et acronymes.....	4
Sommaire.....	5
Introduction générale	7
Première partie : approches conceptuelle et méthodologique et l'étude.....	12
Chapitre I : Approche conceptuelle.....	13
I.1. Le genre : la construction d'un concept.....	13
1.1. Distinction des sexes : sexe biologique, sexe social.....	15
1.2. Le genre comme catégorie d'analyse.....	19
I.2. Utilisation du concept genre en Afrique : pendant et après la colonisation.....	21
2.1. Rapport de genre pendant la colonisation.....	21
2.2. Rapport de genre après la colonisation.....	23
2.3. Nouvelle configuration des rapports de genre en Afrique de l'Ouest.....	25
I.3. Approche diachronique du mot « travail » et place de la femme dans le monde du travail salarié.....	27
3.1. Place des femmes dans le monde du travail salarié.....	30
Chapitre II : Approche méthodologique et réflexive.....	33
II.1. Cadre institutionnel de l'étude	33
II.2. Construction de l'objet, choix de l'espace et de la population d'étude.....	35
2.1. Construction de l'objet d'étude.....	35
2.2. Espace physique de l'étude : la ville de Ouagadougou.....	36
2.3. Population d'étude.....	37

II.3. Politique du terrain.....	38
3.1. Méthodologie développée et mise en acte.....	39
A. Observation.....	40
B. Récits de vie.....	41
II.4. Analyse réflexive du terrain.....	42
4.1. Quand les exigences du terrain guident la recherche.....	42
C. L'enregistreur.....	42
D. Les attentes des enquêtés.....	44
E. Les imprévus du terrain.....	44
4.2. Eléments perturbateurs de la conduite des entretiens.....	45
F. Discours en présence et en absence du conjoint.....	46
4.3. Lieux publics comme espaces de confiance.....	46
II.5. Limites et difficultés du terrain.....	47
Deuxième partie : Des itinéraires professionnels féminins dans la ville de Ouagadougou.....	50
Chapitre III : Des itinéraires sociaux pluriels.....	51
III.1. Trajectoires scolaires des femmes de la ville de Ouagadougou.....	50
1.1. Du milieu rural vers le milieu urbain : la qualité du réseau social.....	50
1.2. Scolarisation des filles : une affaire au féminin ?.....	54
1.3. Des parcours scolaires différenciés selon le milieu de résidence.....	56
1.4. Formation professionnelle, une alternative pour les adolescentes non scolarisées et déscolarisées ?.....	57
III.2. Catégorisation des activités féminines à Ouagadougou.....	59

2.1. Des catégories endogènes : regard des femmes sur leurs activités.....	59
2.2. Les catégories formalisées ou institutionnelles.....	61
2.2.1. Les femmes dans le secteur informel.....	61
2.2.2. Les actions de la direction régionale de la promotion de la femme et du genre de la région du centre en faveur des femmes.....	63
2.2.3. Le secteur formel (privé et public).....	65
A. La fonction publique.....	65
B. Les femmes dans le secteur privé.....	67
III.3. Modalités de choix du conjoint.....	68
Conclusion partielle.....	70
Chapitre IV : Rapports sociaux et itinéraires professionnels féminins.....	72
IV.1. Relations de couples.....	72
1.1. Entre études, mariage et recherche d'emploi.....	74
1.2. L'image du foyer, une responsabilité féminine ?.....	76
1.3. Implication des conjoints dans la quête d'emploi de leurs épouses.....	77
3.1. La femme aussi doit travailler.....	77
3.2. Le travail des femmes une assurance pour les enfants ?.....	78
1.4. Quand les conjoints s'opposent au travail de leurs épouses.....	80
4.1. Les lieux et les heures de travail.....	79
4.2. L'organisation des travaux domestiques.....	83
4.2.1. Les savoirs faire féminins au Burkina Faso.....	83
4.2.2. Une journée dans la vie d'Aïcha et d'Agnès.....	85
IV.2. Rôle du réseau familial dans l'itinéraire professionnel des femmes.....	88

2.1. Être diplômé à Ouagadougou c'est bien, connaître des gens c'est encore mieux.....	89
2.2. Le travail comme responsabilité sociale d'aïnesse.....	91
2.3. L'entraide au féminin.....	93
IV.3. Relations intergénérationnelles : les parents dictent subtilement à leurs filles le choix de l'activité.....	94
Conclusion partielle.....	96
Chapitre V : La répartition « sexuelle » des dépenses dans les ménages : entre discours et pratiques.....	98
V.1. Catégorisation des dépenses entre les conjoints au sein des ménages urbains de Ouagadougou.....	98
1.1. Les dépenses féminines.....	99
A. Être mère c'est pouvoir s'occuper de ses enfants.....	100
B. L'argent de la « popote » ou le « nan-songo » : de « <i>je retiens</i> » à « <i>je complète</i> ».....	100
C. La mise en beauté, être à la mode.....	101
D. Disposer d'un moyen de déplacement.....	102
1.2. Les dépenses masculines.....	103
E. Les frais du loyer ou la construction d'un logement.....	103
F. La scolarité des enfants.....	105
G. Les frais médicaux.....	106
1.3. Dans les ménages urbains, chacun fait ce qu'il peut !.....	107
V.2. Que retenir de la répartition sexuelle des dépenses et de la solidarité conjugale à Ouagadougou ?.....	110
V.3. Impact de la division « sexuelle » des dépenses sur les itinéraires des femmes.....	112
3.1. Relations de couples et réussite professionnelle féminine.....	112

3.1.1. Je suis financièrement autonome, mais mon mari reste le chef de famille.....	113
3.1.2. Obtenir sa place par la réussite professionnelle.....	114
3.1.3. « Moi je veux ma liberté » : le point de vue masculin sur les dépenses du ménage...	116
Conclusion partielle.....	117
Conclusion générale.....	119
Bibliographie.....	124
Tables des matières.....	135
Annexes.....	139

Annexes

**Annexe 1 : Tableau récapitulatif des personnes rencontrées dans la ville de
Ouagadougou**

Numéro	Pseudonyme	Activité menée	Lieu d'habitation/ Secteur	Statut matrimonial	Date de l'entretien
1	Nabo	Assistante sociale	Bendogo	mariée	04/04/2015
2	Ramatou	Agent commercial	Dassasgho	célibataire	15/04/2015
3	Agnès	Commerçante de pagné, jus de fruits et de glace alimentaire	Zone 1	mariée	16/04/2015 04/07/2014
4	Aïcha	Magistrate	Karpala	mariée	11/04/2015 05/05/2015
5	Mme Dofan	Cuisinière d'école préscolaire/Couturière, vente d'eau glacée	Pissy	mariée	15/05/2015
6	Elisabeth	Journaliste Radio	Karpala	célibataire	
7	Mamou	Médecin/Coordonnatrice de projet	Bendogo	mariée	06/07/2015
9	Faouzia	Ménagère/Agent de santé communautaire	Nioko I	mariée	10/06/2015 09/07/2015
10	Tia	Commerçante de produit alimentaire	Tampouy	mariée	09/07/2015
11	Deby	Ménagère, formation en gestion de projet	Secteur 28	Mariée	23/07/2015
12	Mme Barro et Mme Ouédraogo	Conseillères à la direction régionale de la femme	Avenue kouamé N'Krumah		03/08/2015

13	Madame Zoungrana	Balayeuse et agent d'entretien	Pissy	Mariée	03/08/2015 19/08/2015
14	Pow	Ménagère	Pissy	mariée	27/08/2015
15	Monsieur et Madame Traoré	Vendeuse de légumes Et militaire à la retraite	Pissy	mariée	04/08/2015 19/08/2015
16	Goma	Assistante sociale	Pissy	Mariée	19/05/2015
17	M. Yambré	Infirmier diplômé d'état	Nioko I	marié	06/08/2015
18	Monsieur Ouédraogo	Infirmier d'état	Borgo	mariée	10/08/2015
19	Madame Koné	Policière/mission ONU	Wemtenga	mariée	08/08/2015
20	Madame Coulibaly	Promotrice de maquis — restaurant	Zone I	Union libre	13/04/2015 18/08/2015
21	Monica	Couturière, formatrice-école de couture	Dassasgho	mariée	18/08/2015
22	Madame Tindano	Retraîtée de la fonction publique	Nioko	mariée	20/08/2015
23	Mouni	Vendeuse de gâteau et de bouillie	Pissy	mariée	23/08/2015
24	Awa	Assistante-secrétaire	Zone I	Mariée	30/06/2015 24/08/2015

Annexe 2 : Guide d'entretien semi-structuré et évolutif

I. Biographie	
Nom, Prénom, Lieu de naissance	Rural ou urbain? Quand?
Statut matrimonial (marié, célibataire, veuve, divorcée)	Si oui, monogame? Polygame? Nombre de coépouse
Trajectoire génésique	Nombre d'enfants? Où est ce qu'ils sont? Que font-ils comme activités
Activités de la femme	Qu'est ce que votre mari fait comme travail? Actuellement?
Lieu de résidence dans la ville de Ouagadougou?	Au centre ville? Périphérie? Cour commune avec grande famille, cour commune en location, cour unique personnelle? Cour unique en location.
Les membres du ménage	Établir le lien avec chaque personne dans la maison et l'activité de la personne?
II. Filiation de l'enquêtée	
Les parents (père et mère)	Si oui, où est ce que vit la maman? Que fait – elle comme travail? Le papa vit où? Que fait-il comme travail?
Nombre de frères et sœurs	Où se trouve chaque frère et chaque sœur et que font-ils comme activité?
III. Cadre de vie et de socialisation	
Enfance, adolescence	Ville? Village? Avec qui? Parents ou en accueil? Si accueil, les raisons de l'accueil, liens de parenté avec l'accueillant et les tâches quotidiennes de la personne en ce moment?
Trajectoire scolaire	Si oui, par qui? À quel âge? Où? Si non, pourquoi? Et qu'est ce que vous faisiez en ce moment comme travail?
Niveau d'études au moment de l'enquête	Quelle formation vous avez suivi à l'université et pourquoi? Comment s'est fait le choix? Sinon pourquoi avoir arrêté les études?
Les choix de formation	Est ce que vous avez suivi plusieurs filières universitaires? Comment et pourquoi?
Arrêt d'étude	À quel niveau? Pourquoi?
IV. Adolescence et rapport au travail	
Entrée en vie active	Vous avez terminé votre cursus scolaire? Demander toutes les activités menées jusqu'à la présente activité? Qui étaient les personnes qui sont intervenues? Quels étaient les liens avec ces personnes là? Quelles étaient les circonstances?
Est ce qu'en dehors des études, vous aviez des activités annexes?	C'étaient quoi ces activités? Les tâches quotidiennes dans la maison? La durée du temps affecté à ces tâches là? Qui répartissait les taches dans la maison?

Est ce que vos parents ont initié une activité lucrative pour vous? Est ce qu'une autre personne a initié une activité lucrative pour vous?	Qui était cette personne?
V. Entrée en vie matrimoniale et itinéraire professionnel	
vies matrimoniales	Demander quand elle a eu la 1ere union matrimoniale? Comment cela s'est arrangé (famille ou elle-même)? Quelle activité vous meniez en ce moment? Qui a initié l'activité? Comment cela s'est fait?
Est ce que vous pouvez nous expliquer comment les choses se passent dans votre foyer?	Quelles sont vos activités quotidiennes? Quelles sont taches que vous exécuté dans la maison? Combien de temps vous prenez pour chaque tâche domestique, professionnelle?
Est ce que vous pouvez nous dire ce que votre mari pense de votre travail?	Qui a initié votre travail? Comment votre mari vous aide? Est ce qu'il est d'accord avec le travail que vous faites? Est ce que c'est un travail qui vous plait ou vous aviez d'autres ambitions professionnelle? Expliquez nous cela.
Est ce que vous avez dû changer d'activité après votre mariage?	Si elle a eu à divorcer demander si après elle a du changer d'activité lucrative? Pourquoi et quelle activité?
Les attentes des parents	Est ce que le fait que tu travailles est important pour ton père? Et ta mère est ce que c'est important pour elle que tu travailles en dehors du cadre familial? Qu'est ce qu'ils ont fait pour vous soutenir dans ce sens?
Principal pourvoyeur des ressources financières du foyer	Quelles sont les dépenses que vous faites? Quelle autre personne dans la maison apporte l'argent?
Quelles sont les dépenses qui vous reviennent dans la maison?	Enumérez les différents domaines auxquels l'argent de la femme est affecté.
Qui assure les dépenses liées à vos besoins quotidiens	Pour l'achat de vos vêtements, les bijoux, le carburant, la communication, les sollicitations de soutien dans votre propre famille; Qui achète les habits des enfants, de l'époux, etc.

Comment vous arrivez à concilier travail domestiques et travail lucratif?	Qui fait la cuisine quand vous allez au travail? Qui s'occupe des enfants? Qui les accompagnent à l'école? Que pense votre mari de cela? Et les autres membres de la famille, qu'est ce qu'ils pensent de cela?
VI. Appartenance religieuse et travail des femmes	
Appartenance religieuse	Est ce que vous avez eu à vous reconvertir? C'est quelle religion?
Doctrines religieuses et travail des femmes	Qu'est ce que vous pensez de cette doctrine sur votre vie quotidienne? Est ce que vous pensez que la religion a une influence sur vos activités domestiques et lucratives? Qu'est ce que vous ne pouvez pas faire du point de vue religieux en tant que femme?
Est ce que vous pensez qu'il y a des travaux qui sont interdits aux femmes?	

Annexe 3 : Résumé du mémoire (4^e de couverture).

Itinéraires professionnels féminins : une ethnographie socio-économique des activités des femmes en milieu urbain (Ouagadougou, Burkina Faso).

Les femmes de la ville de Ouagadougou sont prises entre le désir de travailler et de rester marié. Alors elles développent des stratégies pour s'adapter à leur vie de couple et de pouvoir mener leurs activités. Cette étude analyse les facteurs qui influencent l'itinéraire professionnel des femmes et leurs capacités d'adaptation aux normes et aux règles régissant les rapports de genre et de génération d'une part, et les différentes stratégies qu'elles déploient pour faire valoir leur choix d'autres parts. L'étude montre que les conditions d'existence des femmes de la ville de Ouagadougou sont fonction de leurs niveaux d'étude, de leur milieu d'origine et de leurs capacités à jongler entre normes de soumission et volonté de réussite professionnelle et sociale.

Mots clefs : Femme- travail- genre- génération- Ouagadougou